



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Objectifs de
développement
durable



Au-delà des chiffres :
en finir avec la violence et le
harcèlement à l'école

Secteur de l'éducation de l'UNESCO

L'éducation est la priorité première de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental et la base pour construire la paix et faire progresser le développement durable. L'UNESCO est l'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation et son Secteur de l'éducation assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional dans ce domaine, renforce les systèmes nationaux d'éducation et répond aux défis mondiaux actuels par le biais de l'éducation, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'égalité des genres et l'Afrique.



L'agenda mondial Éducation 2030

En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation, l'UNESCO est chargée de diriger et de coordonner l'agenda Éducation 2030, qui fait partie d'un mouvement mondial visant à éradiquer la pauvreté, d'ici à 2030, à travers 17 Objectifs de développement durable. Essentielle pour atteindre chacun de ces objectifs, l'éducation est au cœur de l'Objectif 4 qui vise à « **assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ». Le Cadre d'action Éducation 2030 définit des orientations pour la mise en œuvre de cet objectif et de ces engagements ambitieux.



Publié en 2019 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2019

ISBN 978-92-3-200183-2



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Titre original : *Behind the numbers : Ending school violence and bullying*

Publié en 2019 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Photo de couverture : Pikul Noorod/Shutterstock.com

Création graphique : Ana C. Martin

Impression : UNESCO

Imprimé en France

Au-delà des chiffres :

en finir avec la violence et

le harcèlement à l'école

Avant-propos

La violence en milieu scolaire sous toutes ses formes porte atteinte aux droits des enfants et des adolescents à l'éducation, à la santé et au bien-être. Aucun pays ne peut assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable si les élèves sont confrontés à la violence et au harcèlement dans les écoles.

La présente publication de l'UNESCO fournit un aperçu complet et actualisé de la prévalence et des tendances mondiales et régionales en matière de violence scolaire ; et examine la nature et l'impact de la violence et du harcèlement à l'école. Elle étudie les réponses nationales à ces phénomènes, en s'intéressant plus particulièrement aux pays qui ont vu leur prévalence évoluer. Il est essentiel de traiter ce problème pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) ; notamment l'ODD 4 – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie – et l'ODD 16 – Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous.

Pour évaluer les progrès accomplis, il faut disposer de données précises sur les tendances en termes de prévalence de la violence et du harcèlement à l'école, mais aussi sur l'efficacité des mesures mises en place par le secteur de l'éducation pour combattre ces phénomènes. La présente publication entend contribuer au suivi des progrès pour assurer des environnements d'apprentissage sûrs, inclusifs et exempts de violence.

La violence et le harcèlement à l'école peuvent avoir des conséquences désastreuses pour les victimes : les enfants et les jeunes touchés ont souvent plus de difficultés à se concentrer en classe, manquent des cours, évitent les activités scolaires, font l'école buissonnière ou abandonnent complètement l'école. Cela entraîne des répercussions néfastes sur leurs résultats scolaires, leur éducation future et leurs perspectives d'emploi. Un climat d'anxiété, de peur et d'insécurité est incompatible avec l'apprentissage et un milieu scolaire peu sûr peut par conséquent altérer la qualité de l'éducation pour tous les élèves.

La présente publication s'appuie sur les travaux antérieurs de l'UNESCO sur le thème de la violence et du harcèlement à l'école et notamment sur le document *Violence et harcèlement à l'école : rapport sur la situation dans le monde* (UNESCO, 2017). Nous sommes convaincus qu'elle sera utile à tous les acteurs désireux de prévenir et de combattre la violence et le harcèlement à l'école. Nous espérons également qu'elle représentera une contribution importante à la campagne Apprendre en toute sécurité, qui vise à mettre fin à la violence à l'école d'ici 2024, en misant sur la sensibilisation et le renforcement des actions pour éliminer la violence et le harcèlement à l'école.

Stefania Giannini
Sous-Directrice générale pour l'éducation



Remerciements

La présente publication a été élaborée sous la direction de Soo-Hyang Choi, Directrice de la Division pour l'inclusion, la paix et le développement durable au sein du Secteur de l'éducation de l'UNESCO. Sa préparation a été coordonnée par Christophe Cornu avec le soutien de Yongfeng Liu. Nous adressons également des remerciements à nos collègues de l'UNESCO pour leur relecture et leurs précieux commentaires : Jenelle Babb, Chris Castle, Cara Delmas et Joanna Herat ; à Kathy Attawell (consultante), qui a rédigé le texte, ainsi qu'à Étienne Dufour, qui a révisé la traduction française.

Laura Kann (ancienne collaboratrice des Centers for Disease Control and Prevention aux États-Unis) a mené à bien l'analyse secondaire des données relatives à la violence et au harcèlement à l'école recueillies par le biais de l'Enquête mondiale en milieu scolaire sur la santé des élèves (GSHS). Frank Elgar (Université McGill, Canada) et Petr Badura (Université de Groningen, Pays-Bas et Université Palacky à Olomouc, République tchèque) ont réalisé l'analyse secondaire des données découlant de l'Enquête sur le comportement de santé des enfants d'âge scolaire (HBSC). Edinburgh Innovations Ltd. (Université d'Édimbourg, Royaume-Uni) a synthétisé les données quantitatives et les conclusions issues de ces analyses secondaires et d'autres sources disponibles ; tout en menant des études de cas qualitatives dans différents pays. Ces travaux de recherche ont été dirigés par Deborah Fry, avec le soutien d'Eilidh Moir, Chad Hemady, Tabitha Casey, Charles Holton, Karina Padilla Malca, Sujin Yoon, Zain Kurdi, Elvira Caceres Ruiz, Dana Dabbous et Stuart Elliott. Charlotte Pram Nielsen (Fonds des Nations Unies pour l'enfance – UNICEF) a supervisé l'étude de cas menée en Côte d'Ivoire par Marie Devers (consultante).

Nous tenons à souligner les contributions essentielles d'informateurs clés sur la lutte contre la violence et le harcèlement à l'école dans les pays étudiés, parmi lesquels :

- Eswatini : Zandile Masangane (Ministère de la santé), Bethusile Mahlalela et Phumzile Ncube (Ministère de l'éducation et de la formation), Mpendulo Masuku (Bureau du Vice-premier ministre), Edwin Simelane (UNESCO Eswatini), Sakhile Dlamini (World Vision, Eswatini), Thabo Magagula (Save the Children), Lindiwe Mhlanga et Gcinaphi Ndlovu (Swaziland Action Group Against Abuse) ;
- Italie : Giovanni Vespoli (Ministère de l'éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), Simona Caravita (Université catholique du Sacré-Cœur), Erika Bernacchi et Marco Zelano (Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF) et Ersilia Menesini (Université de Florence) ;
- Jamaïque : Fern M. McFarlane (Ministère de l'éducation), Rebecca Tortello (UNICEF Jamaïque), Maureen Samms-Vaughan (Université des Indes occidentales) et Cirenia Chavez (Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF) ;
- Liban : Fadi el Hage (Université Saint-Joseph, Beyrouth), Zeena Zakharia (Université du Massachusetts à Boston), Salem Dib (Programme d'éducation au Liban pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies – UNRWA), Nadine Said (Ministère de l'éducation) et Miled Abou Jaoude (Save the Children International) ;
- Pays-Bas : Michael Hoppe (Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences), G.E. Huitsing (Université de Groningen), Daan Wienke et Patricia Bolwerk (Fondation néerlandaise de lutte contre le harcèlement) ;
- Pérou : Fredy Sánchez (Ministère de l'éducation), Rosa Vallejos (Save the Children) et Alfredo Gastelo (municipalité de San Miguel) ;
- République de Corée : Hyeyoung Hwang, Misuk Sun et Nayoung Kim (Institut de prévention de la violence scolaire, Université féminine Ewha) ; ainsi que Jong Ik Lee et Seung Hye Kim (Fondation pour la prévention de la violence chez les jeunes) ;
- Suède : Hugo Wester (Ministère de l'éducation) et Jacob Flärdh Aspegren (Friends International Centre against Bullying) ;
- Ouganda : Angela Nakafeero (Ministère de l'éducation et des sports) et Dipak Naker (Raising Voices Ouganda) ;
- Uruguay : Verónica Massa (Direction des droits de l'homme - Administración Nacional de Educación Pública) et Juan Carlos Noya (Liceo Alemán, Montevideo).

L'UNESCO remercie aussi tout particulièrement les experts qui ont bien voulu relire une version préliminaire de la publication : Marta Santos Pais (Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question de la violence contre les enfants), Manos Antoninis (Rapport mondial de suivi sur l'éducation), Sujata Bordoloi (Secrétariat de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles – UNGEI), Patrick Burton (Centre pour la justice et la prévention du crime, Afrique du Sud), Jane Davies et Stuart Cameron (Partenariat mondial pour l'éducation), James O'Higgins Norman (Chaire de l'UNESCO sur la lutte contre le harcèlement dans les écoles et le cyberspace/Centre national de recherche et de ressources contre le harcèlement, Irlande) et Tae Seob Shin (Institut de prévention de la violence scolaire, Université féminine Ewha, République de Corée).

Résumé analytique.....	7
1. Introduction	11
1.1 Objectifs.....	11
1.2 Source des données et définitions	11
1.3 Public cible.....	15
1.4 Structure de la publication	15
2. État actuel de la violence et du harcèlement à l'école	16
2.1 Prévalence	16
2.2 Évolution de la prévalence dans le temps	22
2.3 Facteurs influant sur la violence et le harcèlement à l'école	25
2.4 Conséquences.....	31
2.5 Aperçus régionaux	34
3. Quelles sont les caractéristiques des réponses nationales efficaces à la violence et au harcèlement à l'école ?	46
3.1 Facteurs de réussite	48
3.2 Facteurs restrictifs	51
3.3 Cohérence entre les facteurs de réussite nationaux et les cadres conceptuels internationaux.....	53
3.4 Lien entre la violence dans les sociétés et la violence dans les écoles.....	55
4. Conclusions et recommandations	56
Annexe 1	58
Références	
Annexe 2	60
Prévalence des étudiants qui ont déclaré avoir été victimes de harcèlement scolaire par sexe, âge, type et motif de harcèlement les plus fréquents, par pays ou territoire	
Annexe 3	68
Prévalence des étudiants qui ont déclaré avoir été victimes de bagarres ou d'agressions physiques au cours des 12 derniers mois, par pays ou territoire	

Acronymes

CDC	Centres pour la lutte contre les maladies et leur prévention
DHS	Enquête démographique et sanitaire
GSHS	Enquête mondiale en milieu scolaire sur la santé des élèves
HBSC	Enquête sur le comportement de santé des enfants d'âge scolaire (étude)
LGBT	Lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres
ODD	Objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PIRLS	Programme international de recherche en lecture scolaire
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
SACMEQ	Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation
SWAGAA	Groupe d'action du Swaziland contre les violences
TERCE	Troisième Étude régionale comparative et explicative
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TIMSS	Étude internationale sur les tendances de l'enseignement des sciences et des mathématiques
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
UNGA	Assemblée générale des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSC	Conseil de sécurité de l'ONU
VACS	Enquête sur la violence contre les enfants

Résumé analytique

Pourquoi cette publication est-elle importante ?

Cette publication fournit un aperçu des données les plus récentes relatives à la violence et au harcèlement à l'école, notamment en ce qui concerne les tendances en matière de prévalence au niveau global et des différentes régions du monde. Elle met également en lumière des réponses efficaces apportées à l'échelle nationale pour lutter contre la violence et le harcèlement à l'école. Elle est à la fois significative et innovante car :

- elle rassemble pour la première fois une multitude de données quantitatives issues de deux vastes enquêtes internationales, l'Enquête mondiale en milieu scolaire sur la santé des élèves (Global School-based Student Health Survey, GSHS) et l'Enquête sur le comportement de santé des enfants d'âge scolaire (Health Behaviour in School-aged Children, HBSC), qui couvrent 144 pays et territoires de toutes les régions du monde ; mais aussi d'un grand nombre d'autres études internationales et régionales (voir la section Source des données dans le chapitre 1) ;
- elle fournit, là aussi pour la première fois, une analyse des tendances dégagées de ces deux grandes enquêtes ; pour montrer l'évolution dans le temps de la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école ;
- elle présente des aperçus de la situation en matière de violence et de harcèlement à l'école dans les différentes régions du monde ;
- elle inclut des données qualitatives sur les réponses apportées à l'échelle nationale, en s'appuyant sur une série d'études de cas spécialement commandées par l'UNESCO pour mieux comprendre les facteurs qui contribuent à une réduction de la violence scolaire.

Que nous apprennent les données sur la violence et le harcèlement à l'école ?

L'ampleur du problème

Près d'un élève sur trois (32 %) a été harcelé par ses camarades au moins une fois au cours du dernier mois. Dans toutes les régions à l'exception de l'Europe et de l'Amérique du Nord, le harcèlement physique est la forme de harcèlement la plus répandue, devant le harcèlement sexuel. En Europe et en Amérique du Nord, c'est le harcèlement psychologique qui prédomine. Le cyberharcèlement touche jusqu'à un enfant sur dix. Plus d'un élève sur trois (36 %) s'est bagarré avec un autre élève au moins une fois au cours de l'année écoulée ; et près d'un élève sur trois (32,4 %) a été agressé physiquement au moins une fois pendant cette même période. Les informations sur les violences sexuelles perpétrées par les pairs sont limitées ; mais des données provenant d'Afrique subsaharienne semblent montrer que les auteurs sont plus souvent des camarades d'école que des enseignants, en particulier en ce qui concerne les garçons.

À l'échelle mondiale la violence perpétrée par les enseignants est rare, mais dans certains pays les élèves déclarent subir de nombreuses violences physiques de la part de leurs enseignants. Les châtiments corporels, qui constituent une forme de violence physique, sont encore fréquemment pratiqués dans les écoles d'un grand nombre des 68 pays où ils restent autorisés.

Les facteurs qui rendent plus vulnérables à la violence et au harcèlement à l'école

La violence et le harcèlement à l'école touchent aussi bien les filles que les garçons, mais de manière différente. Les garçons sont davantage susceptibles de participer à une bagarre ou de subir une agression physique. Le harcèlement physique est plus courant chez les garçons que chez les filles ; contrairement au harcèlement psychologique. L'âge est également un facteur à prendre en compte. À mesure que les enfants grandissent ils sont moins susceptibles d'être harcelés, de se bagarrer ou d'être agressés physiquement. En revanche, les élèves plus âgés sont davantage exposés au cyberharcèlement que leurs camarades plus jeunes.

Les enfants perçus comme « différents » pour quelque raison que ce soit ont plus de risques d'être victimes de harcèlement. Plusieurs enquêtes internationales indiquent que l'apparence physique est le motif de harcèlement le plus courant, devant la race, la nationalité ou la couleur. Les enfants immigrants ou ceux issus de familles pauvres sont souvent plus vulnérables au harcèlement et au cyberharcèlement. D'autres études ont montré que les élèves qui sont considérés comme n'étant pas conformes aux normes de la masculinité et de la féminité, y compris les élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres (LGBT) ou perçus comme tels, sont davantage exposés à la violence et au harcèlement à l'école que ceux qui correspondent à ces normes.

Les conséquences du harcèlement

Les enfants fréquemment harcelés ont près de trois fois plus de risques de se sentir ostracisés dans leurs écoles que ceux qui ne le sont pas, mais aussi plus de deux fois plus de risques de manquer les cours. Académiquement, les enfants harcelés réussissent moins bien. Ils obtiennent de moins bons résultats en mathématiques et en lecture ; et on observe que plus ils sont harcelés plus ces résultats sont mauvais. Comparés aux autres élèves, les enfants fréquemment harcelés abandonnent plus souvent leur éducation formelle dès la fin de leurs études secondaires.

La violence et le harcèlement à l'école ont des répercussions sur la réussite de l'ensemble des élèves. Le manque de discipline et l'insécurité de l'environnement d'apprentissage sont des facteurs déterminants d'une baisse des performances académiques. Plus précisément, les élèves des écoles où le harcèlement est un phénomène répandu réussissent moins bien en sciences que ceux des établissements où le harcèlement est moins fréquent.

Le harcèlement peut également avoir des conséquences majeures sur la santé mentale, la qualité de vie et les comportements à risque des enfants concernés. Chez les enfants harcelés, on estime que l'isolement, les pensées suicidaires et les problèmes de sommeil sont près de deux fois plus fréquents que chez les enfants qui ne sont pas harcelés. Des enquêtes d'autoévaluation de la santé et de la qualité de vie ont montré qu'elles étaient inférieures chez les enfants harcelés et chez ceux qui sont à la fois harceleurs et victimes, lorsqu'on compare les résultats de ces enquêtes à ceux obtenus chez les enfants non touchés par le harcèlement. Le harcèlement est également lié à une consommation plus forte de tabac, d'alcool et de cannabis ; ainsi qu'à des expériences sexuelles plus précoces.

Les tendances de la violence et du harcèlement à l'école

Le harcèlement a diminué dans près de la moitié des pays et territoires. Sur les 71 pays et territoires disposant de données de tendance sur la prévalence du harcèlement – portant sur des périodes allant de 4 à 12 ans entre 2002 et 2017 – 35 font état d'une diminution de la prévalence, 23 n'ont constaté aucune évolution significative et 13 remarquent une augmentation.

Le constat est à peu près le même en ce qui concerne les bagarres ou les agressions physiques. Sur les 29 pays ou territoires disposant de données en matière de tendances concernant la prévalence de la participation à des bagarres, 13 indiquent une diminution de la prévalence et quatre ont constaté une augmentation ; tandis que les chiffres sont restés stables dans les 12 pays restants. Les agressions physiques ont diminué dans la moitié des pays. Sur les 24 pays ou territoires disposant d'informations sur les tendances de cette forme de violence, 12 font état d'une baisse de la prévalence, 10 n'indiquent aucune évolution et deux signalent une hausse.

Le cyberharcèlement prend de l'ampleur. Des données issues de sept pays européens montrent que la part d'enfants de 11 à 16 ans qui utilisent Internet et ont déjà été confrontés au cyberharcèlement est passée de 7 % en 2010 à 12 % en 2014.

Précisions concernant les données :

- Dans la présente publication, les définitions des différentes formes de violence et des différents types de harcèlement sont basées sur les définitions et les questions de grandes enquêtes internationales, en particulier les enquêtes GSHS et HBSC (voir la section Définition dans le chapitre 1) ;
- Les auteurs de cette publication distinguent le harcèlement des autres formes de violence ; d'une part parce que les données disponibles montrent que le harcèlement est la forme la plus répandue de violence scolaire et d'autre part parce que ce sujet est traité séparément dans les grandes enquêtes internationales ;
- Cette publication porte essentiellement sur la violence et le harcèlement dans les écoles. Elle n'aborde donc pas la violence et le harcèlement se produisant en dehors du cadre scolaire ou pendant les trajets des élèves entre leur école et leur domicile ; et
- Cette publication inclut des données sur la violence perpétrée par les élèves et les enseignants ; même s'il est important de préciser que dans la plupart des cas la violence et le harcèlement à l'école sont le fait d'autres élèves.

Quelles sont les réponses nationales efficaces ?

En analysant des études de cas issues de six pays qui sont parvenus à réduire la violence et le harcèlement dans leurs écoles – Eswatini, Italie, Jamaïque, Liban, République de Corée et Uruguay – ainsi que de deux pays où la prévalence de ces phénomènes est faible depuis longtemps – Pays-Bas et Suède – il est possible d'identifier un certain nombre de facteurs qui contribuent à l'efficacité des réponses nationales.

Leadership politique et engagement au plus haut niveau, soutenus par un cadre juridique et politique solide pour combattre non seulement la violence et le harcèlement à l'école mais aussi la violence contre les enfants. Un grand nombre de pays qui ont obtenu de bons résultats dans ce domaine ont également mis l'accent sur des politiques nationales de promotion d'un environnement d'apprentissage sûr et d'un climat positif dans les écoles et les classes ; en misant notamment sur un engagement fort en faveur des droits et de l'implication des enfants.

Collaboration et partenariats. Au niveau national, cela inclut des partenariats entre le secteur de l'éducation et les ministères d'autres domaines, des organisations de la société civile, des établissements d'enseignement, des organisations professionnelles et des médias. Au niveau des écoles, il s'agit davantage de partenariats impliquant l'ensemble des parties prenantes de la communauté scolaire : directeurs, enseignants, autres membres du personnel, élèves et parents, autorités locales et professionnels d'autres secteurs. Plus précisément, la participation de l'ensemble des élèves – témoins compris – et le recours à des approches misant sur la prévention par les pairs ont été des facteurs essentiels dans les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats.

Approches basées sur des preuves, reposant sur des données précises et complètes et sur une évaluation systématique de l'efficacité des programmes existants. Des systèmes efficaces de suivi de la prévalence des incidents de violence et le harcèlement à l'école et de signalement de ces cas sont également indispensables ; de même qu'une évaluation rigoureuse des programmes et des interventions en la matière.

Formation et soutien pour les enseignants, soins et soutien pour les élèves touchés. Dans les pays qui ont réussi, l'accent a été mis sur le développement de compétences visant à prévenir et à combattre la violence et le harcèlement à l'école ; ainsi que sur l'utilisation de techniques positives de gestion des classes.

Les études de cas font également apparaître plusieurs facteurs qui peuvent limiter l'efficacité et l'impact des réponses nationales ; parmi lesquels le manque de données sur certains aspects spécifiques de la violence et du harcèlement à l'école ainsi que sur les catégories d'élèves les plus vulnérables ; la faible couverture géographique des interventions, le manque de suivi systématique de la violence et du harcèlement dans les écoles et l'absence d'une évaluation rigoureuse de l'impact des programmes mis en œuvre.

Que faut-il faire ?

Les conclusions de la présente publication viennent renforcer les recommandations des rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la protection des enfants contre les brimades, publiés en 2016 et 2018. Elles soulignent notamment qu'il faut :

- veiller à ce que soient mises en place des législations permettant de protéger les droits des enfants et de soutenir les politiques de lutte contre la violence et le harcèlement à l'école ;
- améliorer la disponibilité de données précises, fiables et ventilées et mettre en œuvre des initiatives basées sur des données scientifiques et des recherches rigoureuses ;
- former et soutenir les enseignants pour qu'ils puissent non seulement prévenir la violence et le harcèlement à l'école mais aussi y répondre ;
- promouvoir des approches à l'échelle de l'école qui impliquent l'ensemble de la communauté scolaire : élèves, enseignants, autres membres du personnel, parents et autorités locales ;
- mettre à la disposition des enfants des informations et un soutien pour qu'ils puissent signaler les violences et demander de l'aide ;
- promouvoir une participation réelle des enfants aux efforts visant non seulement à prévenir la violence et le harcèlement à l'école mais aussi à y répondre ;
- accorder une attention particulière aux enfants les plus vulnérables du fait de leur race, de leur appartenance ethnique, de leur handicap, de leur sexe ou de leur orientation sexuelle ; et
- créer des mécanismes de signalement, de plainte et d'aide adaptés à l'âge et au sexe des enfants ; ainsi que les approches réparatrices correspondantes.

1. Introduction

1.1 Objectifs

La présente publication a été préparée afin de fournir une synthèse et une nouvelle analyse des informations disponibles en ce qui concerne la violence et le harcèlement à l'école ; à partir des données les plus récentes et les plus complètes. Elle entend être un outil de sensibilisation et de partage d'enseignements, afin d'encourager les pays à agir sur la base de données factuelles pour lutter efficacement contre la violence et le harcèlement à l'école. Plus précisément, cette publication :

- présente un aperçu de la prévalence et des tendances internationales et régionales relatives à la violence et au harcèlement à l'école ;
- synthétise les informations internationales et régionales concernant la nature, les motifs et les conséquences de la violence et du harcèlement à l'école ;
- examine les réponses apportées à la violence et au harcèlement à l'école, en particulier dans les pays ayant réussi à faire diminuer leur prévalence, afin d'identifier les facteurs qui expliquent cette diminution ; et
- fournit, en se basant sur des données factuelles, des recommandations sur les actions à mener dans le secteur de l'éducation.

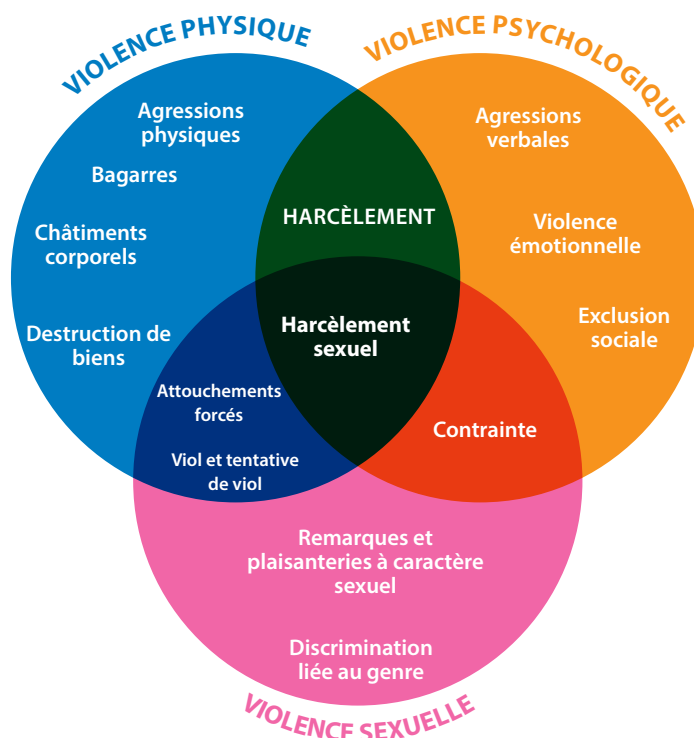
1.2 Sources des données et définitions

La violence scolaire est largement répandue dans tous les pays du monde et touche un nombre considérable d'enfants et adolescents. Elle est principalement le fait d'autres élèves mais aussi, dans certains cas, d'enseignants et de membres du personnel des établissements.

La violence scolaire inclut les violences physiques, psychologiques et sexuelles. Comme le montre la Figure 1, la violence physique englobe les agressions physiques, les bagarres, les châtiments corporels et le harcèlement physique ; la violence psychologique inclut les agressions verbales, les violences émotionnelles, l'exclusion sociale et le harcèlement psychologique ; et la violence sexuelle regroupe les actes et les tentatives d'actes sexuels non consentis, les attouchements forcés et le harcèlement sexuel.

La présente publication traite séparément le harcèlement et les autres types de violence – physique, psychologique et sexuelle – car les données disponibles montrent que le harcèlement est la forme la plus courante de violence scolaire, mais aussi car les principales enquêtes mondiales distinguent le harcèlement des autres formes de violence.

Figure 1. Cadre conceptuel de la violence et du harcèlement à l'école



Sources des données

La présente publication s'appuie sur l'analyse d'une grande variété de sources de données quantitatives et qualitatives, parmi lesquelles de grandes enquêtes internationales (Tableau 1), ainsi que sur un examen de la littérature existante et sur des études de cas menées dans différents pays.

Les données sont principalement issues de deux enquêtes internationales à grande échelle – l'Enquête mondiale en milieu scolaire sur la santé des élèves¹ (GSHS), réalisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ; et l'Enquête sur le comportement de santé des enfants d'âge scolaire² (HBSC), menée par le Consortium HBSC. Combinées, ces deux enquêtes fournissent des données sur 144 pays et territoires (96 pour l'enquête GSHS, et 48 pour l'enquête HBSC) de toutes les régions du monde. L'enquête HBSC couvre l'Europe et l'Amérique du Nord, tandis que l'enquête GSHS porte sur les autres régions. Elles se concentrent toutes les deux sur la violence et le harcèlement dans les écoles (même si l'enquête GSHS ne précise pas le lieu des agressions physiques). Par conséquent, la présente publication n'aborde pas la violence et le harcèlement se produisant en dehors du cadre scolaire ou pendant les trajets des élèves entre leur établissement scolaire et leur domicile.

Les autres sources de données incluent les Enquêtes démographiques et de santé (DHS)³, le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), l'Étude internationale sur les tendances de l'enseignement des sciences et des mathématiques (TIMSS)⁴, le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)⁵, la Troisième étude régionale comparative et explicative. (TERCE)⁶, et les enquêtes sur la violence contre les enfants (VACS)⁷.

Conçues pour être représentatives de la situation de chaque pays, les données issues de toutes ces sources sont ventilées par sexe ; à l'exception de celles des enquêtes DHS qui recueillent uniquement des informations sur les violences faites aux filles et aux femmes. Des tableaux reprenant les données relatives à chaque pays forment les Annexes 2 et 3.

Cette publication reprend également des données issues des études UBS Optimus en Inde, en Afrique du Sud et en Suisse ; de l'Étude plurinationale des Nations Unies sur les facteurs de la violence envers les enfants, des études longitudinales du projet Young Lives en Éthiopie, en Inde, au Pérou et au Viet Nam ; et des études du projet Global Kids Online en Argentine, au Brésil, aux Philippines, en Serbie et en Afrique du Sud.

Encadré 1. Précisions concernant les données

Les données sur la prévalence du harcèlement et des différentes formes de violence sont principalement tirées des enquêtes GSHS et HBSC ; et, dans une moindre mesure, des enquêtes PIRLS et PISA. Des données sur la prévalence du harcèlement existent dans toutes les régions ; mais seules l'Amérique du Nord et l'Europe disposent de données sur les auteurs des actes de harcèlement. De même, à l'heure actuelle, les données concernant le cyberharcèlement portent uniquement sur l'Amérique du Nord et l'Europe.

L'enquête HBSC ne s'intéressant pas aux bagarres et aux agressions physiques, les données sur ces formes de violence proviennent uniquement de l'enquête GSHS. Elles sont donc disponibles pour les régions et sous-régions couvertes par cette enquête, mais pas pour l'Amérique du Nord ni l'Europe.

Les deux grandes enquêtes internationales ne contiennent pas de données sur les violences sexuelles perpétrées par les pairs, ni sur les violences physiques ou sexuelles commises par les enseignants. Les données relatives à ces formes de violence proviennent donc d'autres sources, parmi lesquelles les enquêtes DHS et VACS. Les données concernant la violence en bandes et les attaques violentes visant les écoles proviennent d'une variété de sources.

Les données sur l'évolution dans le temps de la prévalence du harcèlement sont issues des enquêtes GSHS et HBSC ; tandis que les données sur l'évolution de la prévalence des bagarres et des agressions physiques proviennent uniquement de l'enquête GSHS. Le projet Global Kids Online est la source des données sur le cyberharcèlement.

Des données comparables à l'échelle mondiale sont uniquement disponibles pour les facteurs qui influencent le harcèlement ; et pas les autres formes de violence. Les données relatives aux motifs du harcèlement – apparence physique, race, nationalité, couleur de peau et religion – sont disponibles pour les régions et sous-régions couvertes par l'enquête GSHS, et pour certains des pays couverts par l'enquête HBSC. Les enquêtes HBSC et PISA collectent des données sur le harcèlement, le statut socio-économique et le statut migratoire. L'enquête PISA rassemble également des données sur le harcèlement, l'environnement scolaire et le soutien des pairs et des familles. Les enquêtes internationales ne donnent pas d'informations sur la violence scolaire liée à l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre. Par conséquent, les données sur ce sujet proviennent d'enquêtes nationales spécifiques.

3 Les enquêtes DHS sont réalisées par le Forum consultatif international.

4 Le programme PIRLS et l'enquête TIMSS sont gérés par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA).

5 Le programme PISA est géré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

6 Les études régionales comparatives et explicatives, y compris l'étude TERCE, sont gérées par le Laboratoire latino-américain pour l'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE/UNESCO).

7 Les VACS sont réalisées par les Centers for Disease Control and Prevention, l'UNICEF et le partenariat Together for Girls (Ensemble pour les filles).

1 Données recueillies entre 2003 et 2017.

2 Données recueillies entre 2001 et 2014.

Table 1. Enquêtes internationales recueillant des données sur la violence et le harcèlement à l'école

Enquête	Institution responsable	Année	Tranche d'âge	Pays/régions
Enquêtes en milieu scolaire sur la santé et les comportements sanitaires				
Enquête mondiale en milieu scolaire sur la santé des élèves (GSHS)	Organisation mondiale de la santé (OMS)	Depuis 2003, réalisée tous les 3-5 ans (dans la plupart des pays)	13-17 ans depuis 2013, 13-15 ans auparavant	96 pays et territoires de toutes régions hors Europe et Amérique du Nord
Enquête sur le comportement de santé des enfants d'âge scolaire (HBSC)	Consortium HBSC	Tous les quatre ans depuis 1983, prochaine enquête en 2021-2022	11, 13 et 15 ans	48 pays et territoires en Europe, ainsi qu'en Israël et en Amérique du Nord
Enquêtes en milieu scolaire évaluant les résultats d'apprentissage				
Estudio Regional Comparativo y Explicativo (Étude régionale comparative et explicative, ERCE)	Laboratoire latino-américain pour l'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE)/UNESCO	Depuis 2006 ; enquête en 2006 (SERCE) et 2013 (TERCE) ; prochaine enquête en 2019	8-9 ans (3 ^e année) 11-12 ans (6 ^e année)	15 pays en Amérique latine (TERCE)
Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS)	Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA)	Depuis 2001, enquête menée tous les cinq ans, prochaine enquête en 2021	9-10 ans (4 ^e année)	65 pays de toutes les régions
Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Tous les trois ans depuis 2015, prochaine enquête en 2021	15 ans	72 pays en Afrique, Asie, Europe et Amérique latine
Étude internationale sur les tendances de l'enseignement des sciences et des mathématiques (TIMSS)	Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA)	Tous les quatre ans depuis 1999, prochaine enquête en 2019	9-10 ans (4 ^e année) 13-14 ans (8 ^e année)	77 pays et territoires dans toutes les régions principalement en Europe
Enquêtes démographiques				
Enquête démographique et sanitaire (DHS)	Forum consultatif international. Contributions du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de l'OMS et du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Programme financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).	Depuis la Phase 5 (2003-2008), menée tous les 4 ans ; phase actuelle : 2013-2018	15-49 ans	Plus de 90 pays et territoires
Enquête sur la violence contre les enfants (VACS)	Centers for Disease Control and Prevention (CDC), UNICEF, partenariat for Girls Partnership	Depuis 2007	18-24 ans 13-17 ans	Rapports provenant de 11 pays : 8 en Afrique, 2 en Asie et 1 en Amérique latine.

Les données provenant de ces sources ont été complétées par un examen de la littérature existante, portant en particulier sur les études plurinationales et divers rapports parmi lesquels le rapport mondial Know Violence in Childhood, le dernier rapport d'analyse statistique de l'UNICEF sur la violence contre les enfants ou encore les rapports internationaux et régionaux de l'UNESCO sur la violence et le harcèlement à l'école ou la violence de genre en milieu scolaire (VGMS). En outre, cet examen a pris en compte des études systématiques internationales, des méta-analyses et des études démographiques nationales représentatives.

L'UNESCO a par ailleurs commandé une série d'études de cas qualitatives dans certains pays, afin d'identifier les facteurs ayant contribué à une baisse de la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école ; ou au maintien de cette prévalence à un très faible niveau. Les pays concernés ont été sélectionnés à l'issue d'une analyse des données recueillies grâce aux enquêtes GSHS ou HBSC. Ils ont été choisis pour représenter différentes régions – Afrique, Asie, Caraïbes, Europe, Moyen-Orient et

Amérique du Sud – et différents niveaux de développement socio-économique. Cette sélection illustre également différents systèmes éducatifs, notamment en ce qui concerne l'équilibre entre les établissements publics, privés et religieux et le niveau administratif et géographique auquel sont prises les décisions concernant les politiques éducatives, les programmes scolaires et la formation des enseignants (à l'échelle du pays, de la région, de la municipalité ou de chaque école).

La liste des 11 pays où des études de cas ont été menées⁸ compte :

- Six pays dans lesquels la prévalence du harcèlement et/ou de la violence physique à l'école a diminué de manière significative : l'Eswatini, l'Italie, la Jamaïque, le Liban, la République de Corée et l'Uruguay ;

⁸ L'UNESCO avait en fait commandé 13 études de cas au total, mais elles n'ont pas pu être menées à leur terme aux Fidji et à Trinité-et-Tobago.

- Deux pays dans lesquels la prévalence du harcèlement et/ou de la violence physique à l'école est faible depuis longtemps : les Pays-Bas et la Suède ;
- Deux pays qui ont amélioré certains domaines de leur réponse nationale visant à combattre la violence et le harcèlement à l'école : la Côte d'Ivoire, qui a renforcé la collecte systématique de données et le suivi de la prévalence du harcèlement et de la violence à l'école ; et le Pérou, qui a mis en place un mécanisme national pour faciliter le signalement systématique des cas de violence scolaire ;
- Un pays dont l'expérience est riche d'enseignements pour le déploiement des interventions à plus grande échelle : l'Ouganda.

Ces études de cas nationales reposent sur des données qualitatives fournies par des informateurs clés⁹, à qui il a été demandé de répondre aux questions suivantes : pourquoi la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école a-t-elle baissé ou est-elle restée faible ; quels sont les facteurs – tant au sein du secteur de l'éducation qu'en dehors – qui ont contribué à cette évolution ; lequel de ces facteurs a eu le plus d'impact et quelles sont les données factuelles disponibles ? Outre les facteurs de réussite, ces études de cas ont également permis d'identifier les facteurs qui limitent l'efficacité des réponses nationales à la violence et au harcèlement à l'école.

Définitions

Dans la présente publication, les définitions des différentes formes de violence et des différents types de harcèlement sont basées sur les définitions et les questions de grandes enquêtes internationales, en particulier les enquêtes GSHS et HBSC.

Harcèlement – Le harcèlement est caractérisé par des comportements agressifs qui se traduisent par des actes négatifs non désirés et répétés dans le temps ; ainsi que par un déséquilibre de pouvoir ou de force entre le(s) harceleur(s) et la victime. La fréquence du harcèlement n'est pas mesurée de la même façon selon les études. Pour qu'un élève soit considéré comme une victime de harcèlement, les agressions doivent se produire au moins une ou deux fois par mois.

Les enquêtes internationales ne fournissent pas de définition standardisée du harcèlement ou du cyberharcèlement ; et seulement trois d'entre elles – GSHS, HBSC et PISA – contiennent des définitions explicites. L'enquête réalisée dans le cadre du projet Global Kids Online ne mentionne pas le cyberharcèlement et préfère parler de « comportement blessant en ligne ». Dans les différentes enquêtes, les élèves sont interrogés sur leur expérience des différents types de harcèlement – harcèlement physique, harcèlement psychologique, harcèlement sexuel et cyberharcèlement. La présente publication utilise les définitions suivantes des différents types de harcèlement, elles-mêmes basées sur les définitions et les questions des principales

enquêtes internationales – les enquêtes GSHS et HBSC – recueillant des données sur le sujet :

- **Le harcèlement physique** se définit par des agressions répétées se manifestant de différentes manières : les victimes sont battues, blessées, frappées à coups de pieds, poussées, bousculées ou enfermées, leurs affaires sont volées ou abîmées ou elles doivent obéir sous la contrainte. Il se différencie donc d'autres formes de violence physique, telles que les bagarres et les agressions physiques.
- **Le harcèlement psychologique** englobe les agressions verbales, la violence émotionnelle et l'exclusion sociale. Il se traduit par des insultes, des moqueries, ou des rumeurs malveillantes. Les victimes peuvent également être mises à l'écart de certaines activités ou complètement ignorées.
- **Le harcèlement sexuel** regroupe ici uniquement les plaisanteries, les remarques et les gestes à caractère sexuel, suivant la nomenclature utilisée par certaines enquêtes internationales.¹⁰
- **Le cyberharcèlement** désigne le harcèlement par le biais de contenus électroniques (conversations en messagerie instantanée, publication sur les réseaux sociaux, courriels ou textos ; création d'un site Internet pour se moquer d'un élève, etc.) ou d'images (prise et mise en ligne de photos insultantes ou indécentes d'un élève sans son consentement, etc.). Il englobe également les comportements blessants ou méchants qui s'expriment dans les échanges entre élèves via leurs téléphones mobiles (textos, appels, vidéos) ou en ligne (courriels, messagerie instantanée, réseaux sociaux, chat).

Bagarres – On distingue deux définitions de « bagarre ». Dans l'enquête GSHS, on parle de bagarre lorsque « deux élèves de force équivalente ou presque choisissent de s'affronter physiquement ». Il s'agit donc d'une forme de violence physique entre élèves. L'enquête HBSC utilise une définition différente qui ne renvoie pas expressément à la violence à l'école ou à la violence entre élèves, puisqu'elle considère qu'une bagarre peut se produire entre un élève et « un parfait inconnu, un parent ou un autre membre adulte de la famille, un frère ou une sœur, un petit ami ou une petite amie, un ami ou une connaissance ». Dans la présente publication, les données sur ce point proviennent donc exclusivement de l'enquête GSHS.

Agressions physiques – Seule l'enquête GSHS recueille des données sur les agressions physiques, qui se produisent « quand une ou plusieurs personnes en frappent une autre (un élève en l'occurrence), ou quand une ou plusieurs personnes en blessent une autre (un élève) à l'aide d'une arme (telle qu'un bâton, un couteau ou une arme à feu) ». Par conséquent, même s'il peut s'agir d'une forme de violence physique entre élèves, l'agression physique n'est pas nécessairement perpétrée par des pairs. L'enquête HBSC ne collectant pas de données sur les agressions physiques visant des élèves, les informations contenues dans la présente publication proviennent uniquement de l'enquête GSHS.

⁹ Dans certains pays il a été difficile d'identifier les informateurs clés pouvant fournir une perspective à long terme sur la réponse nationale à la violence et au harcèlement à l'école, notamment en ce qui concerne les actions mises en œuvre avant ou pendant la période sur laquelle portent les données disponibles ; ou pouvant expliquer pourquoi la prévalence avait baissé ou s'était maintenue à un faible niveau.

¹⁰ La définition du harcèlement sexuel est souvent plus vaste. Il est à noter également que dans certains pays les plaisanteries, remarques ou gestes à caractère sexuel relèvent du harcèlement sexuel sur le plan juridique, en particulier dans le cadre scolaire, mais ce n'est pas le cas partout.

Violences sexuelles – Telle que définie par l'enquête DHS, la violence sexuelle englobe les relations sexuelles forcées ou tout autre acte sexuel non consenti. La définition de l'enquête VACS est plus large puisqu'elle regroupe les actes sexuels non consentis (comme le viol) ; les tentatives d'acte sexuel non consenti ; les contacts sexuels abusifs (tels que les attouchements forcés) ; et les abus sexuels en l'absence de contact (tels que les menaces de violence sexuelle, l'exhibitionnisme et le harcèlement sexuel par la parole).

Violences physiques perpétrées par des enseignants – Ce terme désigne une utilisation délibérée de la force physique pouvant entraîner la mort ou causer un handicap, une blessure ou un préjudice physique ; qu'il s'agisse ou non d'une forme de punition.

Châtiments corporels perpétrés par des enseignants – Dans les écoles, les châtiments corporels sont définis comme une punition reposant sur la force physique et visant à causer une forme de douleur ou d'inconfort, aussi légère soit-elle. Le plus souvent, les enseignants frappent leurs élèves avec leurs mains ou un instrument ; mais il arrive aussi que les enfants soient frappés avec les pieds, secoués, bousculés ou griffés.

Analyse et synthèse des données

L'analyse est basée sur un examen de vastes ensembles de données, sur une étude des conclusions de la littérature et sur de nouvelles analyses secondaires des enquêtes GSHS et HBSC, commandées par l'UNESCO. Une analyse secondaire a également porté sur les données de l'Étude plurinationale sur les hommes et la violence, l'objectif étant d'explorer le rapport entre les violences scolaires dans l'enfance et les violences domestiques à l'âge adulte.

Limites des données existantes

La préparation de la présente publication a fait apparaître certaines difficultés liées à l'utilisation et à la comparaison de données provenant d'une multitude d'enquêtes. Notamment :

- les enquêtes n'ont pas le même périmètre et n'utilisent pas les mêmes définitions de la violence et du harcèlement à l'école ;
- les enquêtes ne posent pas les mêmes questions sur le harcèlement, notamment en ce qui concerne le type, les motifs et la fréquence de celui-ci ;
- les enquêtes ne portent pas sur les mêmes tranches d'âge ;
- les enquêtes n'emploient pas les mêmes périodes de signalement des cas de violence et de harcèlement ;
- les enquêtes ne sont pas réalisées à la même fréquence. Par ailleurs, dans les pays où l'éducation primaire et secondaire universelle n'est pas obligatoire, les enquêtes menées dans le cadre scolaire risquent de ne pas prendre en compte des enfants qui ont déjà abandonné l'école – des données non scientifiques semblent d'ailleurs indiquer que les châtiments corporels et les mauvais traitements de la part d'enseignants font partie des motifs de décrochage scolaire ; de même que les grossesses précoces et non désirées résultant d'actes de violence sexuelle (Perezniето et al., 2010).

La méthodologie utilisée pour les études de cas nationales a également montré certaines limites. Elle a en particulier mis en lumière les faiblesses du suivi et de l'analyse des données à l'échelle nationale ; l'importance d'une sensibilisation à la situation nationale et la nécessité pour chaque pays d'améliorer leur analyse de l'impact des actions de lutte contre la violence et le harcèlement à l'école.

La préparation de la présente publication a aussi permis d'identifier un certain nombre de lacunes. Nous manquons de données sur le harcèlement psychologique ; la violence sexuelle en milieu scolaire ; le harcèlement et la violence liés au handicap ; le harcèlement et la violence liés au statut migratoire ; les châtiments corporels et les autres formes de violence perpétrée par les enseignants ; les liens entre la violence en bandes et la violence et le harcèlement à l'école ; les corrélations potentielles entre les facteurs familiaux et la violence et le harcèlement à l'école ; ou encore les liens entre la violence scolaire et la violence dans d'autres contextes.

1.3 Public cible

La présente publication s'adresse principalement aux responsables de l'élaboration des politiques éducatives, aux enseignants et à leurs syndicats, aux directeurs et au personnel des écoles. Nous espérons qu'elle sera également utile à tous les acteurs soucieux de prévenir et de combattre le harcèlement et la violence à l'école ; y compris ceux travaillant dans d'autres domaines : santé, genre et jeunesse, justice et maintien de l'ordre, organismes donateurs et techniques, organisations de la société civile, chercheurs, associations de parents et organisations pour la jeunesse.

1.4 Structure de la publication

Cette publication est organisée de la manière suivante :

- Le chapitre 2 dresse le bilan actuel de la violence et du harcèlement à l'école. Il contient des données internationales sur la prévalence de ces phénomènes et l'évolution de celle-ci dans le temps. Il souligne par ailleurs les facteurs qui rendent certains élèves plus vulnérables ; ainsi que les conséquences de la violence et du harcèlement à l'école sur l'éducation et la santé. Il inclut également des aperçus régionaux qui résument les données essentielles par région et sous-région.
- Le chapitre 3 s'appuie sur des études de cas pour évaluer les réponses nationales, en particulier dans les pays ayant réussi à faire diminuer la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école, afin d'identifier non seulement les facteurs de progrès mais aussi ceux qui limitent l'efficacité des réponses. Il inclut également une brève analyse des liens entre la violence à l'école et la violence en général.
- Le chapitre 4 résume les principales conclusions et recommandations concernant les réponses nationales efficaces à la violence et au harcèlement à l'école.

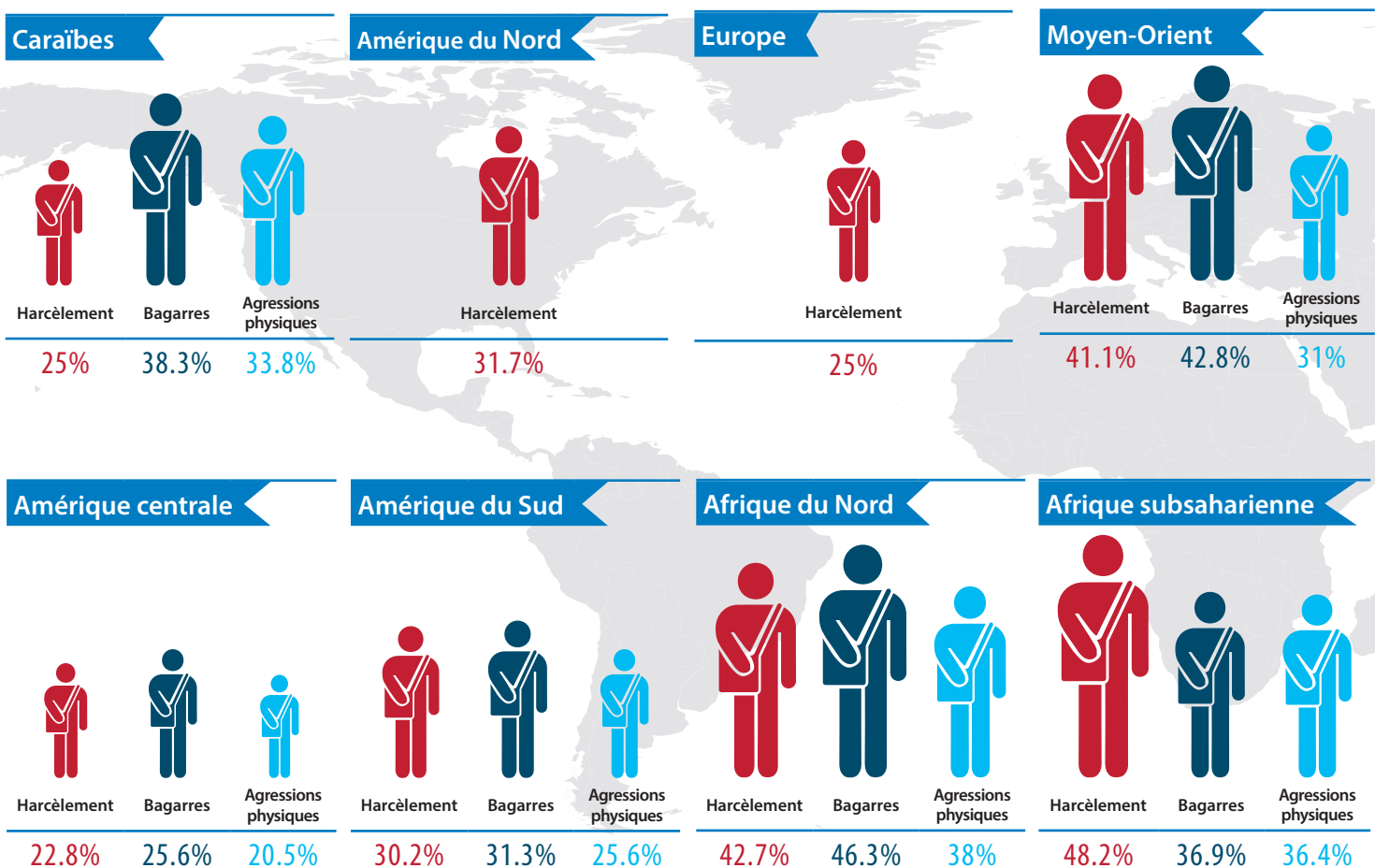
2. État actuel de la violence et du harcèlement à l'école

2.1 Prévalence

Cette section fournit un aperçu de la prévalence des différentes formes de violence et de harcèlement à l'école. Elle comprend une analyse des données sur la violence et le harcèlement perpétrés par les pairs – harcèlement sous toutes ses formes, bagarres, agressions physiques¹¹ et violence sexuelle – et par les enseignants – châtiments corporels, autres formes de violence physique et violence sexuelle. Elle présente également des données sur d'autres formes de violence qui touchent les écoles, notamment la violence en bandes et les attaques violentes visant les écoles.

Les données sur la prévalence du harcèlement et des différentes formes de violence sont principalement tirées des enquêtes GSHS et HBSC ; et, dans une moindre mesure, des enquêtes PIRLS et PISA. L'enquête HBSC ne s'intéressant pas aux bagarres et aux agressions physiques, les données sur ces formes de violence proviennent uniquement de l'enquête GSHS. Ces deux enquêtes internationales ne contiennent pas de données sur les violences sexuelles perpétrées par les pairs ni sur les violences physiques ou sexuelles commises par les enseignants. Les données relatives à ces formes de violence proviennent donc d'autres sources, parmi lesquelles les enquêtes DHS et VACS. Les données concernant la violence exercée par des bandes et les attaques violentes visant les écoles proviennent d'une variété de sources.

Figure 2. Pourcentage d'élèves harcelés, impliqués dans une bagarre ou agressés physiquement, par région



Sources : Calculs d'analyse secondaire basés sur les données GSHS et HBSC (pour l'Europe et l'Amérique du Nord uniquement).

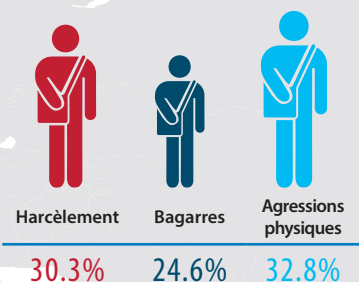
11 Selon la définition de l'enquête GSHS, les agressions physiques visant les élèves peuvent être perpétrées par des pairs ou par d'autres personnes.

À l'échelle mondiale, un élève sur trois est victime de harcèlement et la proportion d'élèves touchés par la violence physique est à peu près la même.

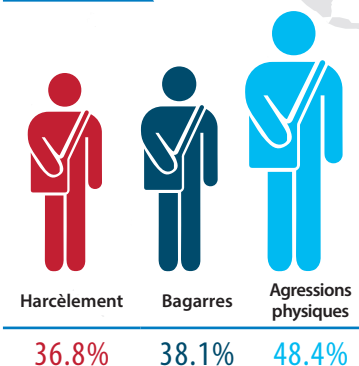
Harcèlement entre élèves

À l'échelle mondiale, près d'un élève sur trois a été harcelé au cours du mois dernier. Les données disponibles, issues de toutes les régions, montrent que 32 % des élèves ont subi une forme de harcèlement de la part d'autres élèves pendant un ou plusieurs jours du mois dernier (GSHS, HBSC). Dans les pays couverts par l'enquête GSHS, la prévalence du harcèlement était comprise entre 7,1 % et 74 %. Dans les pays couverts par l'enquête HBSC, elle était comprise entre 8,7 % et 55,5 %.

Asie



Pacifique



Certains enfants sont très fréquemment harcelés. Les données de l'enquête GSHS portant sur 96 pays et territoires montrent que, dans l'ensemble, près d'un élève sur cinq (19,4 %) a été harcelé à l'école un à deux jours au cours du dernier mois. Pendant cette même période, un élève sur 20 (5,6 %) a été harcelé trois à cinq jours ; et un élève sur 13 (7,3 %) a été harcelé six jours ou plus. Les données de l'enquête PIRLS portant sur 50 pays et territoires de toutes les régions indiquent que 29 % des élèves de 9 à 10 ans ont été harcelés tous les mois au cours de la dernière année scolaire. Dans le cadre de cette même enquête, 14 % des élèves ont déclaré avoir été harcelés toutes les semaines.

La prévalence et la fréquence du harcèlement varient grandement selon les régions. Le pourcentage d'élèves déclarant avoir été harcelés est élevé en Afrique subsaharienne (48,2 %), en Afrique du Nord (42,7 %) et au Moyen-Orient (41,1 %). C'est en Europe (25 %), dans les Caraïbes (25 %) et en Amérique centrale (22,8 %) qu'il est le plus faible (Figure 2). C'est en Afrique subsaharienne que les élèves qui déclarent avoir été harcelés à l'école pendant six jours ou plus du dernier mois sont les plus nombreux (11,3 %). C'est en Amérique centrale que ce cas de figure est le plus rare (4,1 %).

Le harcèlement physique et le harcèlement sexuel sont les types de harcèlement les plus répandus dans les régions couvertes par l'enquête GSHS. Dans les régions couvertes par l'enquête HBSC, c'est le harcèlement psychologique qui prédomine.

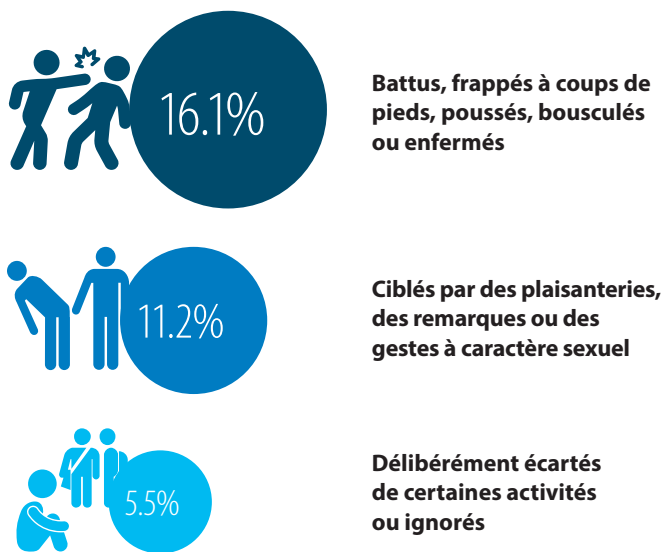
Dans un grand nombre de régions, le harcèlement physique est le type de harcèlement le plus répandu. Selon les données de l'enquête GSHS portant sur 96 pays et territoires, 16,1 % des enfants harcelés ont déclaré avoir été battus, frappés à coups de pieds, bousculés ou enfermés¹² (Figure 3). Le harcèlement physique est l'un des deux principaux types de harcèlement signalés dans toutes les régions couvertes par l'enquête GSHS, à l'exception de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. La plus forte prévalence du harcèlement physique a été observée dans le Pacifique et en Afrique subsaharienne. Dans les pays ayant répondu à une question sur les différents types de harcèlement dans le cadre de l'enquête HBSC, les coups et les bousculades étaient les réponses les moins fréquentes. Les données de l'enquête PISA portant sur 72 pays indiquent que 4 % des élèves déclarent avoir été frappés ou bousculés au moins quelques fois par mois au cours de l'année dernière. Cette faible prévalence rapportée par l'étude PISA peut s'expliquer par les différences de certains critères, comme la période de référence¹³ et l'âge des personnes interrogées. Seuls des élèves de 15 ans y participent, et les données internationales indiquent que plus les enfants sont âgés, moins ils sont exposés au harcèlement physique.

12 Nous ne disposons pas de données sur la prévalence médiane en Europe et en Amérique du Nord.

13 Dans l'enquête GSHS, les élèves interrogés sont invités à déclarer les événements « des 12 derniers mois » ; tandis que l'enquête HBSC porte sur « les deux derniers mois ».

Dans un grand nombre de régions, le harcèlement sexuel est le deuxième type de harcèlement le plus répandu. Selon les données de l'enquête GSHS portant sur 96 pays et territoires, 11,2 % des enfants victimes de harcèlement signalent avoir été l'objet de plaisanteries, de remarques ou de gestes à caractère sexuel (Figure 3). Le harcèlement sexuel est l'un des deux types de harcèlement les plus répandus en Amérique centrale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En Amérique du Nord et en Europe, il arrive en troisième position derrière le harcèlement psychologique (HBSC).

Figure 3. Pourcentage d'enfants harcelés, par type de harcèlement



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données de l'enquête GSHS. Nous ne disposons pas de données sur la prévalence médiane en Europe et en Amérique du Nord.

Le harcèlement psychologique est signalé plus fréquemment en Amérique du Nord et en Europe qu'ailleurs. Les données de l'enquête HBSC révèlent que dans ces deux régions, une proportion importante d'élèves – 28,4 % en Amérique du Nord et 15,1 % en Europe – ont signalé avoir été délibérément écartés de certaines activités ou ignorés. Dans les autres régions, ce type de harcèlement est moins fréquemment signalé et plus rare que le harcèlement physique ou le harcèlement sexuel. Dans l'ensemble, selon les données de l'enquête GSHS portant sur 96 pays et territoires, 5,5 % des élèves ont signalé avoir été délibérément écartés de certaines activités ou ignorés (Figure 3). C'est en Amérique centrale (7,5 %) et en Amérique du Sud (7,2 %) que la prévalence de ce phénomène est la plus élevée. Comme cela a été précisé plus haut, certains écarts entre les régions couvertes respectivement par les enquêtes HBSC et GSHS peuvent s'expliquer par la différence de certains critères tels que les périodes de référence et l'âge des personnes interrogées.

Le cyberharcèlement est moins fréquent que les autres types de harcèlement mais touche tout de même une minorité significative d'enfants. Les données disponibles suggèrent qu'un enfant sur dix a été confronté au cyberharcèlement. Au Canada et en Europe, 10,1 % des enfants ont été victimes de cyberharcèlement par messages¹⁴ et 8,2 % des enfants ont été ciblés par des images relevant du harcèlement¹⁵ (HBSC). Des données provenant d'autres sources montrent que 13 % des enfants de 9 à 16 ans en Australie et 6 % des enfants de la même tranche d'âge dans l'Union européenne se sont déclarés victimes de cyberharcèlement (Livingstone et al., 2011). Selon l'étude Global Kids Online, le pourcentage d'enfants de 9 à 17 ans utilisant Internet et ayant déjà subi des comportements blessants en ligne¹⁶ était de 35 % en Serbie, 29 % aux Philippines et 20 % en Afrique du Sud. Chez les enfants âgés de 13 à 17 ans en Argentine, ce chiffre grimpe à 77 %. En 2015, l'enquête Brazilian Kids Online a montré que 20 % des 9-17 ans utilisateurs d'Internet ont signalé avoir été victimes de harcèlement ; et ils sont 12 % à avoir reconnu s'être comportés de manière offensante en ligne (Kids Online Brazil, 2016). Les données recueillies en Argentine, au Brésil, aux Philippines, en Serbie et en Afrique du Sud révèlent par ailleurs qu'entre 12 % et 22 % des enfants ont reçu des messages à caractère sexuel au cours de l'année écoulée.

Bagarres entre élèves

Dans les régions couvertes par l'enquête GSHS, plus d'un élève sur trois a participé à une bagarre au cours de l'année écoulée. Les données issues de 96 pays et territoires indiquent que 36 % des élèves ont signalé avoir participé à une bagarre avec un autre élève au moins une fois au cours de l'année écoulée (Figure 2) (GSHS). Dans ces pays, la prévalence de la participation à une bagarre est comprise entre 10,2 % et 75,1 %. Dans l'ensemble, environ un élève sur dix signale que les bagarres sont très fréquentes. Au cours de l'année écoulée, 10,6 % d'entre eux se sont bagarrés deux ou trois fois. Ils sont 8,1 % à déclarer avoir participé à quatre bagarres ou plus pendant la même période.

La prévalence et la fréquence des bagarres varient selon les régions. La prévalence est la plus forte en Afrique du Nord et au Moyen-Orient; et c'est en Amérique centrale et en Asie qu'elle est la plus faible (Figure 2). Le pourcentage d'élèves affirmant avoir participé à quatre bagarres ou plus au cours de l'année écoulée est plus élevé dans le Pacifique (12 %), en Moyen-Orient (12,8 %) et en Afrique du Nord (13,3 %). En bas de ce classement figure l'Amérique centrale (4,9 %), l'Amérique du Sud (5 %) et l'Asie (5,7 %).

Agressions physiques

Dans les régions couvertes par l'enquête GSHS, plus d'un élève sur trois a été agressé physiquement au cours de l'année écoulée. Selon les données provenant de 96 pays et territoires, 31,4 % des élèves ont été agressés physiquement au moins une fois au cours de l'année écoulée (Figure 2) (GSHS). Dans ces pays, la prévalence des agressions physiques était comprise entre 10,1 % et 82,9 %. Environ un élève sur dix signale que les agressions physiques sont très fréquentes. Au cours de l'année écoulée, 9,6 % d'entre eux ont été agressés physiquement deux ou trois fois. Ils sont 9 % à déclarer avoir subi quatre agressions ou plus pendant la même période.

14 Messages instantanés, publications, courriels et textos.

15 Prise et mise en ligne de photos insultantes ou indécentes d'un élève.

16 L'étude Global Kids Online ne parle pas de cyberharcèlement mais plutôt de « comportements blessants en ligne », définis comme les comportements blessants méchants qui s'expriment dans les échanges via téléphone mobile (textos, appels, vidéos) ou en ligne (courriels, messagerie instantanée, réseaux sociaux, chat).

La prévalence et la fréquence des agressions physiques varient également selon les régions. C'est dans le Pacifique, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne (36,4 %) que la prévalence des agressions physiques est la plus élevée ; la plus faible a été signalée en Amérique du Sud et en Amérique centrale

(Figure 2). Les régions dans lesquelles les élèves ont le plus fréquemment signalé avoir été agressés physiquement quatre fois ou plus sont le Pacifique (12,4 %), l'Afrique du Nord (11 %) et l'Afrique subsaharienne (10 %).

Encadré 2. Violence scolaire et violence en bandes

La violence en bandes est l'usage délibéré de la violence par une personne ou un groupe de personnes s'associant ou s'identifiant à une bande de jeunes ou un groupe armé durablement constitué, agissant surtout dans la rue et se livrant à des activités illégales (OMS, 2015). Les bandes se forment généralement dans la société, notamment les quartiers, et pas spécialement dans les écoles ; et les activités violentes auxquelles elles se livrent ont des conséquences pour l'ensemble de la société, au-delà des écoles. Même si les données relatives aux liens entre la violence en bande et la violence et le harcèlement à l'école sont rares, on sait que la violence en bande peut avoir diverses répercussions dans les établissements scolaires :

- Les bandes peuvent recruter de nouveaux membres dans les écoles ;
- Les membres de bandes qui fréquentent les mêmes écoles peuvent se livrer à des activités violentes dans leurs établissements ou à proximité ;
- Les membres de bandes qui fréquentent les mêmes écoles peuvent se montrer violents à l'égard d'autres élèves refusant de faire partie d'une bande ou appartenant à une bande différente ;
- Les bandes peuvent mener des actions violentes contre d'autres écoles ou élèves de leur quartier, même si les élèves en question n'appartiennent pas à une bande.

Les données concernant la prévalence des différentes formes de violence exercée par les bandes dans les écoles et à proximité sont limitées. Toutefois, les informations disponibles montrent que la violence en bandes est plus courante dans les écoles où les élèves sont exposés à d'autres formes de violences dans la société et où ils craignent la violence scolaire (ONU, 2016). Par exemple, l'Étude plurinationale des Nations Unies sur les facteurs de la violence envers les enfants souligne le lien entre la violence communautaire et la violence envers les enfants dans d'autres contextes, y compris à l'école (Maternowska et al., 2018). Le fait de grandir dans des quartiers marqués par une forte criminalité a été identifié comme un facteur de risque de violence chez les jeunes, et notamment de violence en bandes (OMS, 2010 ; OMS, 2015, Krug et al., 2002). Une étude a révélé que les jeunes de 18 ans qui avaient fréquenté un grand nombre de criminels dans leur enfance étaient davantage susceptibles de se livrer à des comportements violents que les autres.

La violence en bandes est souvent associée au port d'armes, y compris dans les écoles (Organisation des Nations Unies, 2016). Une étude réalisée au Royaume-Uni portant sur les 10-19 ans qui ont reconnu appartenir à une bande de jeunes délinquants a montré que 44 % d'entre eux s'étaient déjà livrés à des actes violents et que 13 % avaient porté un couteau au cours des 12 derniers mois. Ces deux statistiques passent respectivement à 17 % et 4 % chez les jeunes qui ne font pas partie d'une bande (Sharp et al., 2004). Une méta-analyse portant sur 14 pays en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Afrique subsaharienne et dans le Pacifique a également montré le rapport entre le port d'armes dans les écoles et le harcèlement (Valdebenito et al., 2017).

Un examen des données de l'enquête GSHS sur la violence et le harcèlement à l'école dans les pays particulièrement touchés par la violence en bande semble néanmoins indiquer que ces liens sont limités. Par exemple au Salvador et au Guatemala, deux pays dans lesquels la violence en bandes est un problème grave, on constate grâce à ces données que la prévalence des bagarres, des agressions physiques et du harcèlement signalés par les élèves est relativement faible ; et qu'elle se rapproche des chiffres observés dans d'autres pays d'Amérique centrale moins concernés par la violence en bandes. Il est possible que la violence en bandes touche principalement les enfants et les jeunes déscolarisés, mais il convient de mener davantage de recherches pour étudier la relation entre la violence en bandes et la violence scolaire.

Violence sexuelle exercée par les pairs

Les garçons comme les filles peuvent être victimes de violence sexuelle à l'école. Les informations disponibles montrent que les agresseurs sont plus souvent d'autres élèves que des figures d'autorité, parmi lesquelles les enseignants. Il existe peu de données internationales et complètes sur la prévalence de la violence sexuelle dans les écoles. Cependant, des données provenant de sept pays d'Afrique subsaharienne indiquent que l'auteur du premier acte de violence sexuelle signalé par les jeunes de 18 à 24 ans est plus souvent un camarade de classe d'école qu'une figure d'autorité, par exemple

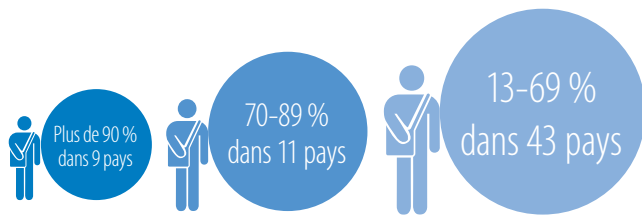
un enseignant¹⁷. Le pourcentage d'élèves ayant signalé que l'auteur du premier acte de violence sexuelle était un camarade de classe d'école va de 6,9 % en Zambie à 15,5 % au Malawi pour les filles ; et de 8,6 % en République-Unie de Tanzanie à 26,6 % au Nigéria pour les garçons (VACS). Les données provenant d'une autre source fiable (l'enquête DHS) confirment que la prévalence de la violence sexuelle exercée par des enseignants est relativement faible en Afrique subsaharienne (voir la section suivante).

¹⁷ Les figures d'autorité sont notamment les enseignants, les policiers, les agents de sécurité, les voisins et les responsables religieux. Les données de l'enquête VACS n'étant pas ventilées par catégories, il est impossible de déterminer la part des cas de violence sexuelle impliquant spécifiquement des enseignants.

Violence physique exercée par les enseignants

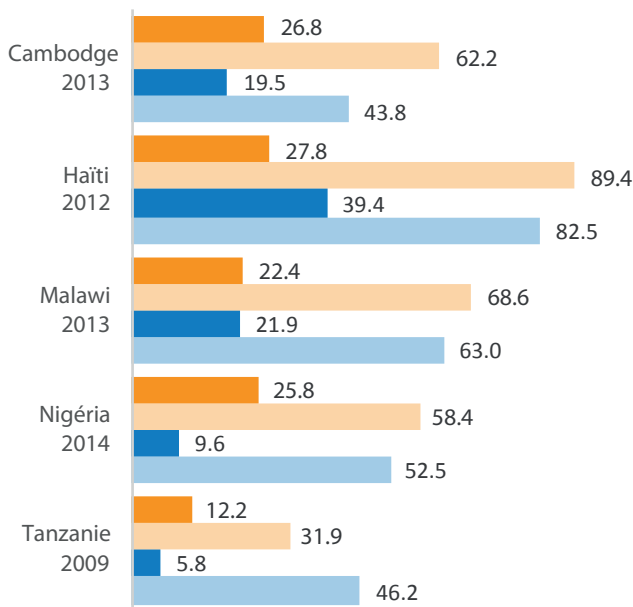
Les châtiments corporels, qui constituent une forme de violence physique, sont encore pratiqués dans les écoles d'un grand nombre de pays. Les châtiments corporels dans les écoles sont interdits par la loi dans 132 pays, mais restent autorisés dans 68 pays. Une enquête portant sur 63 pays, dont 29 où les châtiments corporels à l'école sont interdits, a montré que la proportion d'élèves ayant subi des châtiments corporels à l'école était de 90 % ou plus dans neuf pays, comprise entre 70 % et 89 % dans 11 pays et comprise entre 13 % et 69 % dans 43 pays (Figure 4) (Gershoff, 2017).

Figure 4. Pourcentage d'élèves ayant subi des châtiments corporels dans 63 pays



Source des données : Gershoff, 2017

Figure 5. Pourcentage des 18-24 ans victimes de violences physiques dans l'enfance, pour qui le premier incident a été commis par un enseignant



- Élèves de sexe féminin victimes d'une enseignante
- Élèves de sexe féminin victimes d'un enseignant
- Élèves de sexe masculin victimes d'une enseignante
- Élèves de sexe masculin victimes d'un enseignant

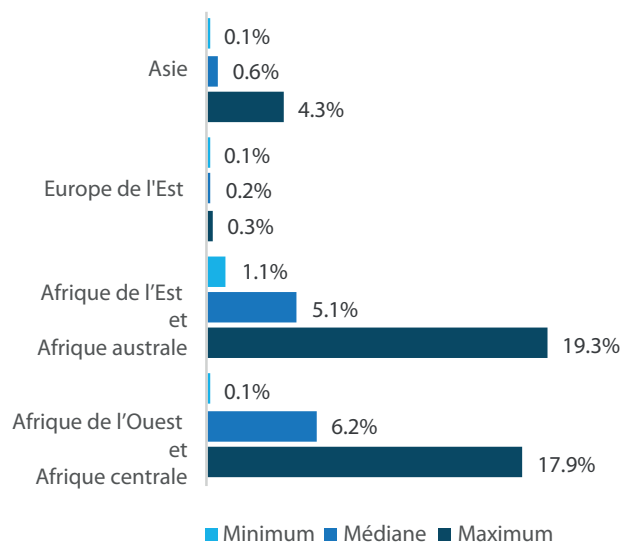
Source des données : VACS

À l'échelle mondiale la prévalence de la violence physique exercée par les enseignants est faible, mais ce n'est pas le cas dans toutes les régions.

Dans certains pays, les enfants signalent des niveaux élevés de violence physique qu'ils subissent de la part d'enseignants. Les données de cinq pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes – Cambodge, Haïti, Malawi, Nigéria et République-Unie de Tanzanie – désignent les enseignants, particulièrement de sexe masculin, comme les auteurs d'une grande partie des violences physiques que subissent.

les enfants (Figure 5) (VACS). Dans le cadre de l'étude Good Schools menée en Ouganda, plus des trois quarts des 9-16 ans ont déclaré avoir subi des violences physiques de la part d'un enseignant au cours de l'année écoulée. Il s'agit de la forme de violence la plus courante signalée dans cette étude (Devries et al., 2018). Les données de l'enquête DHS, qui concerne uniquement les femmes, montre une prévalence plus faible de la violence exercée par les enseignants (Figure 6)¹⁸. Parmi les femmes de plus de 15 ans ayant subi des violences physiques, 6,2 % en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, 5,1 % en Afrique de l'Est et Afrique australe, 0,6 % en Asie et 0,2 % en Europe de l'Est déclarent que les auteurs étaient des enseignants. Cependant, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, la prévalence va de 0,1 % à 17,9 % ; et en Afrique de l'Est comme en Afrique australe elle est comprise entre 1,1 % et 19,3 %.

Figure 6. Prévalence des femmes de plus de 15 ans qui déclarent avoir subi des violences physiques de la part d'enseignants



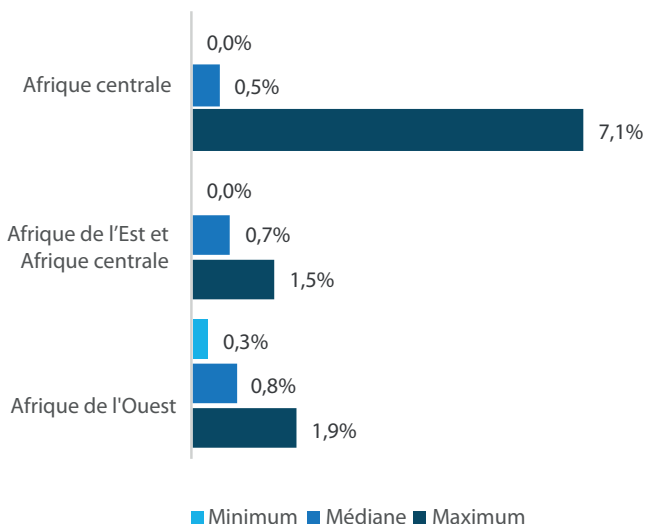
Source des données : DHS

18 Données recueillies entre 2005 et 2017.

Violence sexuelle exercée par les enseignants

La prévalence de la violence sexuelle exercée par les enseignants est faible, même si ce n'est pas le cas dans toutes les régions. Les données disponibles sur ce point concernent seulement quelques régions et pays. Les données de l'enquête DHS, qui couvre trois sous-régions et concerne uniquement les femmes, montrent que la prévalence médiane des femmes qui indiquent que le premier rapport sexuel non consenti dont elles ont été victimes a été commis par un enseignant est comprise entre 0,5 % et 0,8 %, même si elle va de 0 % jusqu'à 7,1 % en Afrique centrale (Figure 7).

Figure 7. Prévalence des femmes en Afrique subsaharienne qui indiquent que le premier rapport sexuel non consenti dont elles ont été victimes alors qu'elles étaient âgées de plus de 15 ans a été commis par un enseignant



Source des données : DHS

Encadré 3. Attaques violentes visant les écoles

De telles attaques ne sont pas toujours considérées comme de la violence scolaire mais plutôt comme des manifestations de violence contre les écoles. On regroupe dans cette catégorie deux formes de violence spécifiques : les fusillades en milieu scolaire, dont les auteurs sont souvent des élèves ou des anciens élèves ; et, dans les pays touchés par un conflit, les attaques contre les écoles, qu'elles soient ciblées ou non¹⁹ par des individus ou des groupes impliqués dans le conflit.

Entre 1991 et 2015, on a dénombré 59 fusillades en milieu scolaire – c'est-à-dire une fusillade avec au moins une arme à feu dans les locaux d'une école élémentaire ou secondaire faisant au moins deux victimes dont un mort – dans 14 pays. Elles se produisent le plus souvent dans les pays où il est facile de se procurer une arme à feu : près de trois fusillades sur quatre ont eu lieu aux États-Unis. (UNICEF, 2017)

Dans les pays touchés par des conflits, les attaques contre l'éducation se sont multipliées entre 2013 et 2017 : 41 pays ont subi plus de cinq attaques de ce type dont au moins une ciblait délibérément le secteur de l'éducation ou a tué au moins une personne, contre 30 pays dans le même cas entre 2009 et 2012. Plus de 1 000 attaques contre des écoles ont été signalées dans quatre des neuf pays les plus durement touchés par des attaques visant l'éducation : République démocratique du Congo, Israël/Palestine, Nigéria et Yémen. Entre 500 et 999 attaques contre les écoles ont été signalées dans quatre autres pays : Afghanistan, Soudan du Sud, République arabe syrienne et Ukraine. Au total, la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques a repéré des incidents dans 74 pays. (Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques, 2018).

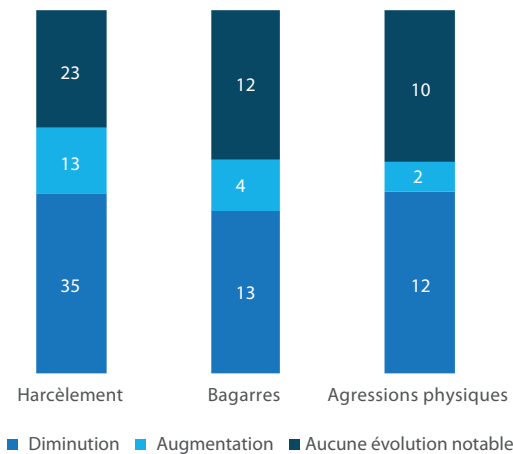
19 La Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques distingue six catégories d'attaque contre l'éducation : les attaques physiques ou les menaces d'attaques contre les écoles ; les agressions physiques ou les menaces visant les élèves, les enseignants, et les autres membres du personnel ; l'utilisation des locaux des écoles et des universités à des fins militaires ; le recrutement des élèves sur leur chemin vers ou depuis leur établissement ; la violence sexuelle par des groupes armés visant les élèves sur leur chemin vers ou depuis leur établissement ; et les attaques visant l'enseignement supérieur.

2.2 Évolution de la prévalence dans le temps

Cette section étudie l'évolution de la prévalence du harcèlement dans le temps à partir des données des enquêtes GSHS et HBSC. Elle fournit également une analyse de l'évolution de la prévalence des bagarres et des agressions physiques ; basée cette fois uniquement sur les résultats de l'enquête GSHS. Elle s'appuie également sur les données les plus récentes concernant le cyberharcèlement ; issues du projet Net Children Go Mobile co-financé par le programme Better Internet for Kids de la Commission européenne.

De nombreux pays ont constaté une baisse du harcèlement, mais ils sont moins nombreux à avoir enregistré un recul des bagarres ou des agressions physiques

Figure 8. Nombre de pays où la prévalence du harcèlement, des bagarres et des agressions physiques a augmenté, diminué ou stagné



Sources : Calculs issus de l'analyse secondaire des données des enquêtes GSHS et HBSC. HBSC pour l'Europe et l'Amérique du Nord (élèves âgés de 11, 13 et 15 ans) ; GSHS pour les autres régions (élèves de 13 à 15 ans). Données recueillies entre 2002 et 2017. Les années de collecte des données et les intervalles entre deux campagnes de collecte varient d'un pays à l'autre.

Évolution dans le temps de la prévalence du harcèlement

Le harcèlement a diminué dans près de la moitié des pays.

Sur 71 pays et territoires dont nous pouvons analyser la tendance, 35 ont enregistré une baisse de la prévalence du harcèlement (Figure 8 et Figure 9) (GSHS, HBSC). Il convient de souligner les écarts entre les sexes. En ce qui concerne les garçons, une diminution significative du harcèlement a été repérée dans neuf pays couverts par l'enquête GSHS : Eswatini, Fidji, Indonésie, Jamaïque, Liban, Maldives, Namibie, Seychelles et Uruguay. Chez les filles, une diminution significative a été repérée dans sept pays couverts par l'enquête GSHS : Eswatini, Fidji, Indonésie, Jamaïque, Liban, Tonga, Trinité-et-Tobago. Ainsi, la prévalence du harcèlement a diminué tant chez les filles que chez les garçons en Eswatini, aux Fidji, en Indonésie, en Jamaïque et au Liban.

La prévalence du harcèlement a augmenté dans près d'un pays sur cinq ; et elle est restée stable dans un pays sur trois.

Sur les 71 pays ou territoires disposant de données permettant d'analyser les tendances, 13 ont constaté une augmentation de la prévalence du harcèlement et 24 n'ont enregistré aucune évolution notable (GSHS, HBSC). Parmi les régions couvertes par l'enquête GSHS, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne ont enregistré une hausse de la prévalence du harcèlement. Il y a là aussi des écarts entre les sexes. En ce qui concerne les garçons, une augmentation significative du harcèlement a été repérée dans quatre pays couverts par l'enquête GSHS : Myanmar, Oman, Philippines et Émirats arabes unis. Chez les filles, une augmentation significative a été repérée dans neuf pays et territoires couverts par l'enquête GSHS : Égypte, Koweït, Mongolie, Maroc, Myanmar, Philippines, Rodrigues (Maurice), Thaïlande et Émirats arabes unis. Ainsi, la prévalence du harcèlement a augmenté tant chez les filles que chez les garçons au Myanmar, aux Philippines et aux Émirats arabes unis.

Figure 9. Évolution de la prévalence du harcèlement, des bagarres et des agressions physiques dans les écoles

Pays ou territoire	Période de référence	Harcèlement	Bagarres	Agressions	Pays ou territoire	Période de référence	Harcèlement	Bagarres	Agressions
Allemagne	2002, 2014	▼	○	○	Lettonie	2002, 2014	◆	○	○
Anguilla	2009, 2016	◆	▼	◆	Liban	2005, 2017	▼	▼	▼
Argentine	2007, 2012	◆	▲	◆	Lituanie	2002, 2014	▼	○	○
Arménie	2002, 2014	▼	○	○	Luxembourg	2002, 2014	▼	○	○
Autriche	2002, 2014	▼	○	○	Macédoine (ex-République yougoslave de)	2002, 2014	▼	○	○
Belgique (communauté flamande)	2002, 2014	▼	○	○	Maldives	2009, 2014	▼	◆	◆
Belgique (communauté francophone)	2002, 2014	▲	○	○	Malte	2002, 2014	◆	○	○
Bénin	2009, 2016	◆	◆	▼	Maroc	2006, 2016	▲	◆	▼
Bulgarie	2002, 2014	◆	○	○	Maurice	2007, 2011	◆	◆	◆
Canada	2002, 2014	◆	○	○	Mongolie	2010, 2013	◆	◆	◆
Croatie	2002, 2014	▼	○	○	Myanmar	2007, 2016	▲	▲	▲
Danemark	2002, 2014	▼	○	○	Namibie	2004, 2013	◆	▼	○
Égypte	2006, 2011	◆	◆	◆	Norvège	2002, 2014	▼	○	○
Émirats arabes unis	2005, 2016	▲	◆	▼	Oman	2005, 2015	◆	▲	▼
Espagne	2002, 2014	▼	○	○	Pays-bas	2002, 2014	▼	○	○
Estonie	2002, 2014	▼	○	○	Philippines	2003, 2015	▲	▼	○
Eswatini	2003, 2013	▼	▼	○	Portugal	2002, 2014	▼	○	○
États-Unis	2002, 2010	▼	○	○	République tchèque	2002, 2014	◆	○	○
Fédération de Russie	2002, 2014	▲	○	○	Rodrigues (Maurice)	2007, 2011	◆	◆	▲
Fidji	2010, 2016	▼	▼	▼	Roumanie	2002, 2014	▼	○	○
Finlande	2002, 2014	▲	○	○	Royaume-Uni, Angleterre	2002, 2014	▼	○	○
France	2002, 2014	▼	○	○	Royaume-Uni, Écosse	2002, 2014	▲	○	○
Grèce	2002, 2014	▼	○	○	Royaume-Uni, Pays de Galles	2002, 2014	▲	○	○
Groenland	2002, 2014	▼	○	○	Seychelles	2007, 2015	◆	○	○
Guyana	2004, 2010	◆	◆	○	Slovaquie	2002, 2014	▲	○	○
Hongrie	2002, 2014	▲	○	○	Slovénie	2002, 2014	◆	○	○
Îles Cook	2011, 2015	◆	▼	◆	Sri Lanka	2008, 2016	◆	◆	▼
Indonésie	2007, 2015	▼	▼	▼	Suède	2002, 2014	▼	○	○
Irlande	2002, 2014	▲	○	○	Suisse	2002, 2014	▼	○	○
Islande	2002, 2014	▼	○	○	Thaïlande	2008, 2015	▲	◆	◆
Israël	2002, 2014	▼	○	○	Tonga	2010, 2017	▼	▼	◆
Italie	2002, 2014	▼	○	○	Trinité-et-Tobago	2007, 2011	▼	▼	▼
Jamaïque	2010, 2017	▼	▼	▼	Ukraine	2002, 2014	▼	○	○
Jordanie	2004, 2007	◆	◆	○	Uruguay	2006, 2012	▼	▼	▼
Koweït	2011, 2015	◆	◆	◆	Yemen	2008, 2014	◆	▼	▼

▲ Augmentation ▼ Diminution ◆ Aucun changement notable ○ Données non disponibles

Source : HBSC pour les pays et territoires d'Europe et d'Amérique du Nord ; GSHS pour les pays et territoires des autres régions. Suivant les pays, les données ont été collectées deux fois ou plus.

Évolution de la prévalence des bagarres dans le temps

Moins de la moitié des pays ont constaté une baisse de la participation des élèves à des bagarres. Sur les 29 pays ou territoires disposant de données sur le nombre de bagarres, 13 ont indiqué une diminution de la prévalence, 12 n'ont signalé aucune évolution et 4 ont constaté une augmentation (Figure 8 et Figure 9) (GSHS). La tendance est similaire pour les filles et les garçons, même si les Îles Cook, le Maroc, la Thaïlande, Trinité-et-Tobago et le Yémen ont indiqué une baisse significative de la prévalence chez les garçons, alors qu'elle n'a pas évolué de manière significative chez les filles. En revanche, au Tonga elle a fortement baissé chez les filles mais elle est restée stable chez les garçons. La prévalence des bagarres dans les écoles a diminué aussi bien pour les garçons que pour les filles à Anguilla, en Eswatini, aux Fidji, en Indonésie, en Jamaïque, au Liban, en Namibie, aux Philippines et en Uruguay. La prévalence de la participation des filles à des bagarres a augmenté aux Maldives, mais ce n'est pas le cas en ce qui concerne les garçons. À Oman, la prévalence a augmenté de manière significative chez les garçons, mais pas chez les filles.

Évolution de la prévalence des agressions physiques dans le temps

Les agressions physiques ont diminué dans la moitié des pays. Sur les 24 pays ou territoires disposant de données permettant d'analyser la tendance concernant les agressions physiques, 12 font état d'une diminution de la prévalence, 10 n'ont constaté aucune évolution et deux ont signalé une augmentation (Figure 8 et Figure 9) (GSHS). La tendance est similaire pour les filles et les garçons, même si aux Maldives, au Maroc, à Trinité-et-Tobago, en Uruguay et au Yémen la prévalence chez les garçons a diminué de manière significative sans pour autant suivre la même évolution chez les filles. Et au Sri Lanka comme au Tonga la prévalence a diminué de manière indicative chez les filles mais n'a pas changé de manière notable chez les garçons. La prévalence des agressions physiques a diminué chez les garçons comme chez les filles au Bénin, aux Fidji, en Jamaïque, en Indonésie, au Liban, à Oman et aux Émirats arabes unis. En Mongolie, la prévalence a augmenté de manière significative chez les filles, mais elle est restée stable chez les garçons.

Sur les 30 pays et territoires disposant de données permettant d'évaluer l'évolution de la prévalence du harcèlement, des bagarres et des agressions physiques ; six ont vu baisser ces trois formes de violence – Fidji, Indonésie, Jamaïque, Liban, Trinité-et-Tobago et Uruguay.

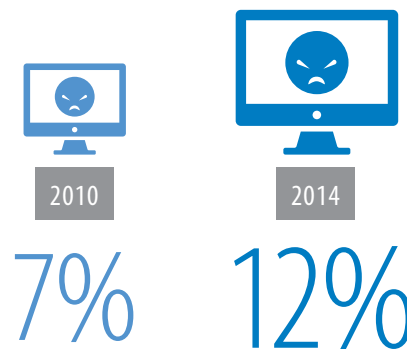
Évolution de la prévalence du cyberharcèlement dans le temps

Le cyberharcèlement prend de l'ampleur

Même si la prévalence du cyberharcèlement reste relativement faible par rapport aux autres formes de violence et de harcèlement à l'école, c'est un problème qui prend de l'ampleur. Dans sept pays européens²⁰, globalement, la proportion

d'enfants âgés de 11 à 16 ans utilisateurs d'Internet qui déclarent avoir été confrontés au cyberharcèlement est passée de 7 % en 2010 à 12 % en 2014 (Figure 10) (Mascheroni and Cuman, 2014).

Figure 10. Évolution de la proportion des enfants âgés de 11 à 16 ans utilisateurs d'Internet qui déclarent avoir été victimes de cyberharcèlement en Europe



Source des données : Mascheroni and Cuman, 2014.

20 Belgique, Danemark, Irlande, Italie, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni

2.3 Facteurs influant sur la violence et le harcèlement à l'école

Les enfants perçus comme « différents » pour quelque raison que ce soit sont plus exposés au harcèlement ; la non-conformité aux normes de la masculinité et de la féminité, l'apparence physique, la race, la nationalité ou la couleur de peau étant parmi les principaux facteurs.

Cette section résume les données disponibles sur les facteurs influant sur le harcèlement.

- Les enquêtes GSHS et HBSC collectent des données sur les facteurs suivants : apparence physique, race, nationalité ou couleur et religion.
- Les enquêtes HBSC et PISA recueillent des données sur le statut social et le statut migratoire.
- L'enquête PISA contient des données sur l'environnement scolaire, ainsi que sur le soutien des pairs et des membres de la famille.
- Les enquêtes GSHS, HBSC et PISA fournissent également des données ventilées par sexe qui ont été utilisées pour analyser

les différences entre les formes de violence et les types de harcèlement subis par les filles et les garçons. Les enquêtes internationales ne recueillent pas de données sur les violences scolaires fondées sur l'orientation sexuelle. Par conséquent, cette section s'appuie sur les conclusions d'enquêtes nationales spécifiques pour analyser l'influence de ce facteur.

- Enfin, les données des enquêtes GSHS, HBSC et TIMSS sont exploitées pour étudier la relation entre l'âge des élèves et la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école.

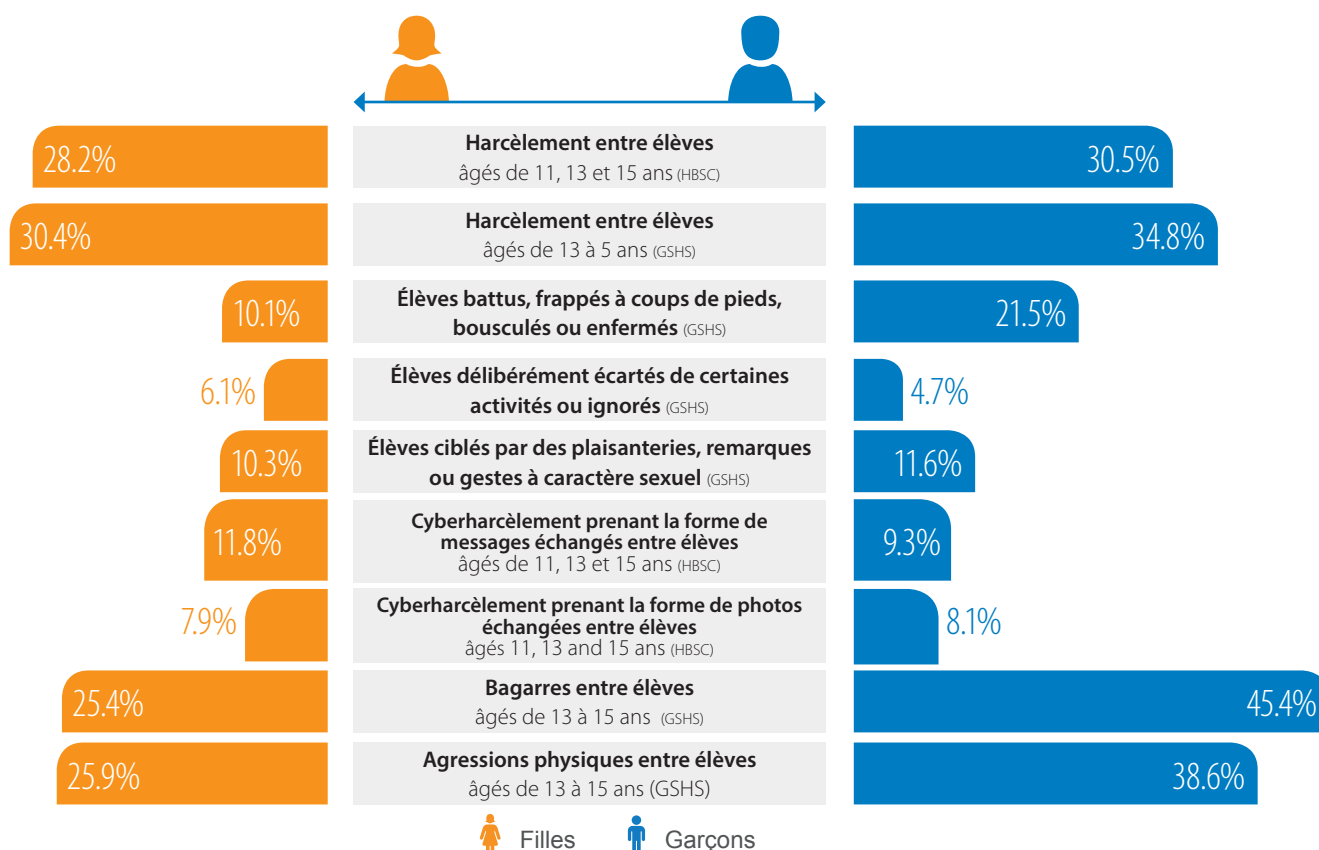
Disparités entre les sexes

La violence et le harcèlement à l'école touchent aussi bien les filles et les garçons, mais de façon différente

À l'échelle mondiale, les filles et les garçons sont tout autant exposés au harcèlement. Les données de l'enquête GSHS révèle que la prévalence du harcèlement est de 30,4 % chez les filles et 34,8 % chez les garçons dans la tranche d'âge 13-15 ans ; et les conclusions de l'enquête HBSC sont similaires : 28,2 % chez les filles et 30,5 % chez les garçons (Figure 11). On constate toutefois des

disparités considérables entre les différentes régions. Au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans le Pacifique, les garçons sont plus susceptibles que les filles d'être victimes de harcèlement (GSHS). En Europe et en Amérique du Nord, les écarts sont significatifs dans 23 pays : dans 18 d'entre eux, ce sont les garçons qui sont les moins touchés par le harcèlement ; tandis que dans les cinq autres la prévalence est plus faible chez les filles.

Figure 11. Pourcentage de garçons et de filles touchés par les différentes formes de violence et de harcèlement à l'école



Les garçons sont plus exposés au harcèlement physique que les filles, lesquelles sont davantage susceptibles de subir un harcèlement psychologique. Les données de l'enquête GSHS révèlent que, dans l'ensemble, les garçons sont plus exposés au harcèlement physique que les filles (21,5 % contre 10,1 %). L'enquête PISA parvient aux mêmes conclusions mais remarque que les filles sont plus exposées que les garçons au harcèlement psychologique (6,1 % contre 4,7 %).

Les filles sont davantage susceptibles de subir une forme de harcèlement fondé sur leur apparence physique. Dans toutes les régions, les filles déclarent avoir été l'objet de moqueries liées à leur physionomie ou à leur silhouette plus souvent que les garçons ; l'écart étant particulièrement frappant en Asie, dans les Caraïbes et en Afrique subsaharienne (GSHS).

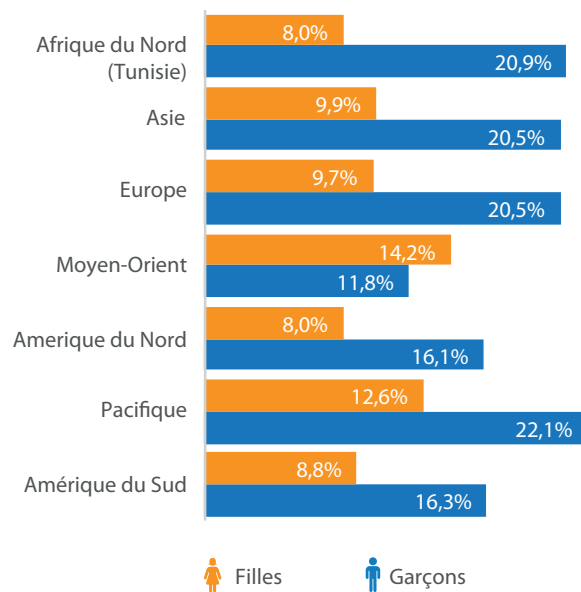
À l'échelle mondiale, il n'y a pas de grandes différences entre les filles et les garçons dans la prévalence du harcèlement sexuel, mais il existe d'importantes disparités entre les régions. Dans l'ensemble des régions couvertes par l'enquête GSHS, 10,3 % des filles et 11,6 % des garçons signalent avoir été la cible de plaisanteries, remarques ou gestes à caractère sexuel. Toutefois, les filles sont plus susceptibles de se déclarer victimes de harcèlement sexuel dans les Caraïbes, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne ; tandis que les garçons sont les plus enclins à indiquer qu'ils sont victimes de ce type de harcèlement en Asie, en Amérique centrale, dans le Pacifique et en Amérique du Sud.

Les filles sont plus exposées que les garçons au cyberharcèlement par messages, mais en ce qui concerne le cyberharcèlement par images, la différence entre les sexes est moins marquée. En Europe et en Amérique du Nord, les écarts entre les filles et les garçons dans la prévalence du harcèlement par messages sont significatifs dans 27 pays sur 42. Elle est plus élevée chez les filles dans 24 pays et chez les garçons dans les trois autres. En ce qui concerne le harcèlement par images, les écarts entre les filles et les garçons sont significatifs dans 26 pays sur 42. Elle est plus élevée chez les garçons dans 14 pays ; et chez les filles dans les 12 autres (HBSC).

Les garçons sont plus susceptibles que les filles de participer à une bagarre ou de subir une agression physique. À l'échelle mondiale, 45,4 % des garçons et 25,4 % des filles ont participé à une bagarre au cours de l'année écoulée. Des écarts significatifs ont été constatés entre les sexes dans l'ensemble des régions couvertes par l'enquête GSHS. À l'échelle mondiale, 38,6 % des garçons et 25,9 % des filles ont été agressés physiquement au cours de l'année écoulée. Des écarts notables ont été relevés dans certaines régions couvertes par l'enquête GSHS, mais ils sont faibles dans d'autres, parmi lesquels le Pacifique, l'Afrique subsaharienne et l'Amérique centrale.

Les garçons sont plus exposés que les filles à des punitions sévères. Les données de l'enquête PISA montrent que la prévalence médiane d'élèves qui signalent avoir été punis plus sévèrement que leurs camarades est plus élevée chez les garçons ; et ce dans toutes les régions, sauf au Moyen-Orient (Figure 12). Des données complémentaires provenant de quatre pays suggèrent que les garçons sont plus exposés que les filles aux châtiments corporels perpétrés par des enseignants – Éthiopie : 44 % contre 31 % ; Inde : 83 % contre 73 % ; Pérou : 35 % contre 26 % ; Viet Nam : 28 % contre 11 % (Portela et Pells, 2015 ; Know Violence in Childhood, 2017).

Figure 12. Pourcentage médian d'enfants qui signalent avoir été punis par un enseignant plus sévèrement que les autres élèves, dans certaines régions

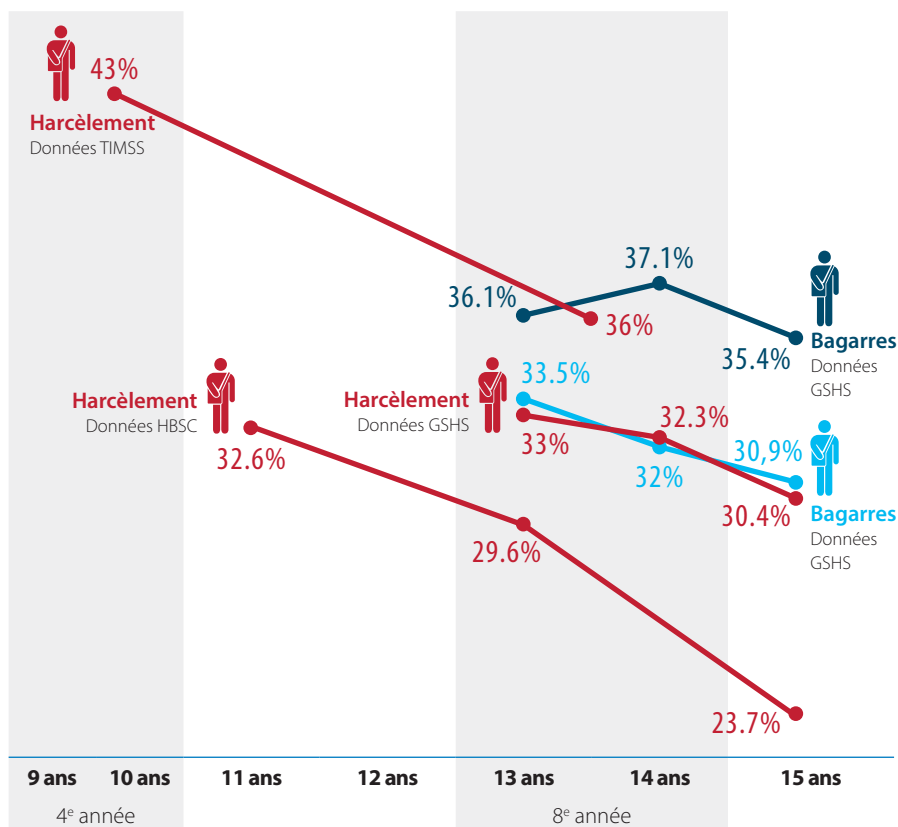


Sources des données : PISA 2015

Différences selon les tranches d'âge

À mesure que les enfants grandissent, ils subissent moins de violences de la part de leurs pairs. À l'échelle mondiale, la proportion d'élèves qui signalent avoir été harcelés diminue avec l'âge, passant de 33 % dans le groupe des 13 ans à 32,3 % dans le groupe des 14 ans et 30,4 % dans le groupe des 15 ans (GSHS). La tendance est la même en Europe et en Amérique du Nord, où les élèves âgés de 15 ans sont moins susceptibles d'être harcelés (23,4 %) que ceux âgés de 13 ans (29,6 %) et de 11 ans (32,6 %) (HBSC). Les données TIMSS révèlent une tendance similaire : la prévalence du harcèlement passe de 43 % chez les élèves de 10 ans à 36 % chez ceux de 14 ans (Figure 13). En ce qui concerne plus précisément le harcèlement psychologique, une méta-analyse internationale a montré qu'à l'échelle mondiale entre 70 % et 80 % des garçons et des filles de 8 à 11 ans ont subi des violences psychologiques de la part de camarades de classe ; mais que cette proportion passait à 50 % chez les 12-17 ans (Devries et al., 2018). Les agressions physiques et les bagarres entre élèves sont également plus fréquentes chez les jeunes adolescents ; et elles deviennent plus rares à mesure qu'ils grandissent (GSHS) (Figure 16). La même méta-analyse internationale indique que la prévalence de la violence physique entre élèves décline après l'âge de 12 ans chez les garçons (Devries et al., 2018).

Figure 13. Pourcentage d'élèves harcelés, impliqués dans des bagarres ou agressés physiquement, par âge



Sources des données : Calculs issus de l'analyse secondaire des données des enquêtes GSHS et HBSC ; données TIMSS. Les données HBSC et GSHS indiquent la prévalence médiane au niveau mondial tandis que les données TIMSS indiquent une moyenne internationale.

En ce qui concerne le harcèlement, l'évolution en fonction de l'âge est moins marquée. Les données HBSC tendent à montrer que l'âge a un effet moindre sur la prévalence du harcèlement. Les écarts entre les tranches d'âge sont moins importants ; puisque la prévalence du harcèlement est de 22,9 % chez les élèves de 11 ans ; 27,5 % chez ceux de 13 ans et 26,1 % chez ceux de 15 ans.

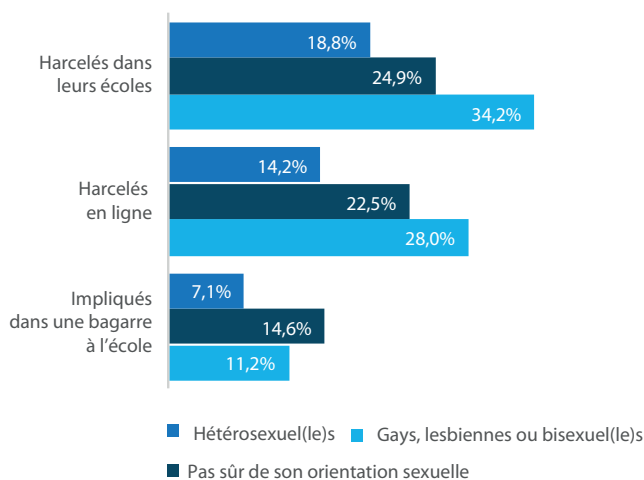
Les élèves plus âgés pourraient être davantage exposés au cyberharcèlement. Les données HBSC suggèrent que les élèves plus âgés pourraient être davantage exposés au cyberharcèlement que les plus jeunes enfants. En ce qui concerne le cyberharcèlement par messages, les estimations de la prévalence varient peu entre les enfants de 11 ans et ceux de 15 ans ; mais sur les 22 pays ayant enregistré des écarts significatifs entre les tranches d'âge, seuls trois ont signalé que les enfants de 11 ans étaient les plus concernés. Quant au cyberharcèlement par images, la prévalence la plus faible est constatée chez les élèves les plus jeunes.

Les données disponibles indiquent que la fréquence des châtiments corporels décline avec l'âge. Dans deux des pays couverts par l'étude Young Lives où les tendances ont été analysées, la fréquence des châtiments corporels accuse une nette baisse entre 8 et 15 ans. À l'âge de 8 ans, près d'un élève sur trois interrogé au Pérou et au Viet Nam a déclaré avoir subi des châtiments corporels ; mais les élèves de 15 ans ne sont plus qu'un sur dix dans ce cas (Portela et Pells, 2015).

Non-conformité aux normes de la masculinité et de la féminité

Les élèves perçus comme non conformes aux normes de la masculinité et de la féminité sont davantage exposés à la violence et au harcèlement à l'école. Cela inclut les élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s ou transgenres (LGBT) ou perçus comme tels ; mais aussi ceux qui de façon générale ne correspondent pas aux stéréotypes de la masculinité et de la féminité (garçons jugés « efféminés » ou filles jugées « masculines »). Les données provenant de Nouvelle-Zélande montrent que les élèves lesbiennes, gays et bisexuel(le)s présentent un risque trois fois supérieur d'être victimes de harcèlement par rapport à leurs pairs hétérosexuel(le)s. Ce risque est multiplié par cinq dans le cas des élèves transgenres. En Norvège, entre 15 % et 48 % des élèves lesbiennes, gays et bisexuel(le)s signalent avoir été victimes de harcèlement, contre 7 % des élèves hétérosexuel(le)s (UNESCO, 2016). Aux États-Unis, une grande enquête nationale en milieu scolaire a révélé que 11,2 % des élèves qui s'identifiaient comme lesbiennes, gays ou bisexuel(le)s ou qui n'étaient pas sûrs de leur orientation sexuelle présentaient un risque beaucoup plus grand d'être victimes de harcèlement à l'école ou de cyberharcèlement et d'être impliqués dans une bagarre à l'école que les élèves qui s'identifiaient comme hétérosexuel(le)s (Figure 14) (Kann, L. et al., 2016). Dans une étude menée en Australie, 60 % à 70 % des jeunes LGBT ont déclaré avoir été victimes de harcèlement en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre (Hillier et al., 2010). En Thaïlande, la prévalence du harcèlement chez les jeunes LGBT en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre est de 55 % (UNESCO, 2014). D'autres données suggèrent que parmi les élèves non conformes aux normes de la masculinité et de la féminité qui ne sont pas LGBT, un sur trois a été confronté au harcèlement et à la violence à l'école (Know Violence in Childhood, 2017).

Figure 14. Pourcentage d'élèves du secondaire aux États-Unis harcelés dans leurs écoles ou en ligne ou impliqués dans une bagarre, selon leur orientation sexuelle

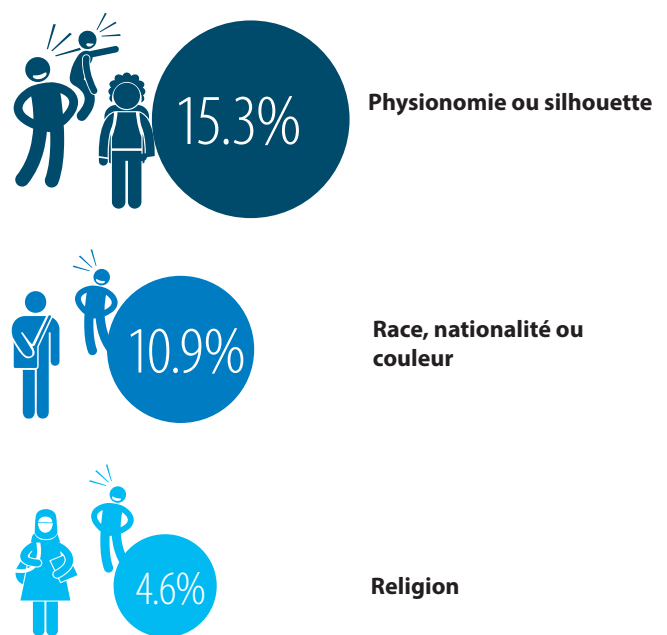


Source des données : Laura Kann et al, 2016

Apparence physique

L'apparence physique est le motif de harcèlement le plus fréquent. À l'échelle mondiale, 15,3 % des élèves victimes de harcèlement signalent avoir été l'objet de moqueries en raison de leur physionomie ou de leur silhouette (Figure 15) (GSHS). C'est l'une des deux principales formes de harcèlement dans toutes les régions de l'enquête GSHS, à l'exception du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Pacifique. Un élève sur trois en Amérique du Nord et un sur quatre en Europe déclare avoir été victime de harcèlement en raison de son apparence physique (HBSC). On dispose de peu d'informations sur les aspects spécifiques de l'apparence physique qui augmentent le risque de harcèlement.

Figure 15. Pourcentage d'élèves harcelés en raison de leur apparence physique, de leur race, de leur nationalité, de leur couleur ou de leur religion



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données de l'enquête GSHS ; données concernant les élèves victimes de harcèlement au moins un jour au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête.

On observe un lien entre le harcèlement et le développement d'un mauvais rapport au corps ainsi qu'entre le harcèlement et le surpoids. En Europe et en Amérique du Nord, un mauvais rapport au corps est plus fréquent chez les victimes harceleuses²¹ (52,1 %) et chez les enfants harcelés (50,9 %) que chez les harceleurs (43,1 %) et les enfants qui ne participent pas aux actes de harcèlement (39,7 %). Le surpoids et l'obésité sont également plus répandus chez les victimes harceleuses (18 %) et les victimes (17,2 %) que chez les harceleurs (15,2 %) et les enfants qui ne participent pas aux actes de harcèlement (13 %) (HBSC).

²¹ Les victimes harceleuses sont des élèves qui sont à la fois auteurs et victimes de harcèlement.

Race, nationalité ou couleur de peau

La race, la nationalité ou la couleur de peau arrivent en deuxième position des motifs de harcèlement les plus fréquents. Dans les régions couvertes par l'enquête GSHS, 10,9 % des élèves harcelés (11,9 % de garçons et 8,9 % de filles) déclarent qu'ils le sont en raison de leur race, leur nationalité ou leur couleur de peau (Figure 18). Les taux les plus élevés ont été observés dans le Pacifique (14,2 %) et en Afrique subsaharienne (13,5 %). En Europe, 8,2 % des élèves harcelés déclarent qu'ils le sont en raison de leur race, leur nationalité ou leur couleur de peau²².

22 Les données HBSC concernant la race, la nationalité et la couleur de peau comme motifs de harcèlement ont été recueillies seulement dans six pays d'Europe.

Religion

Par rapport à d'autres facteurs, la religion est mentionnée comme motif de harcèlement par beaucoup moins d'élèves. Dans l'ensemble des régions couvertes par l'enquête GSHS, 4,6 % des élèves harcelés (3,8 % de garçons et 5,4 % de filles) ont indiqué leur religion comme motif (Figure 18). Les taux les plus élevés ont été observés dans le Pacifique (6,3 %) et en Afrique subsaharienne (8,8 %). En Europe, 3,6 % des élèves harcelés ont déclaré l'être en raison de leur religion²³.

23 Les données HBSC concernant la religion comme motif de harcèlement ont été recueillies seulement dans cinq pays d'Europe.

24 Il convient de signaler que l'enquête ne comportait pas de question sur le lieu où étaient commis les actes de violence.

Encadré 4. Le rapport entre handicap et violence et harcèlement à l'école

Les données sur la violence et le harcèlement touchant les élèves handicapés sont limitées. Les informations disponibles suggèrent que les enfants handicapés sont davantage exposés aux violences physiques et sexuelles (Jones et al, 2011), mais il existe peu de données complètes comparables portant sur le lieu ou les auteurs de ces violences. Cette vulnérabilité accrue s'explique par la stigmatisation, la discrimination ou l'isolement résultant d'une éventuelle protection ; mais aussi par des handicaps spécifiques entravant notamment la communication, qui rendent plus difficile le signalement par ces enfants des actes de violence qu'ils subissent (Fry et al., 2017).

Les quelques études menées en milieu scolaire montrent que les auteurs de ces violences sont à la fois des enseignants et d'autres élèves. En Ouganda, 84 % des enfants handicapés ont signalé avoir subi des violences de la part d'autres élèves ou de membres du personnel de leur école au cours de la semaine écoulée, contre 54 % des élèves non handicapés. Les filles handicapées sont plus susceptibles de subir des actes de violence sexuelle de la part des garçons qui fréquentent leur école que les filles non handicapées (7,8 % contre 3,7 %). C'est également vrai pour les garçons (4,5 % contre 1,1 %). Les filles handicapées sont aussi plus exposées aux violences psychologiques de la part des filles qui fréquentent leur école que les filles non handicapées (27,5 % contre 19 %) (Devries et al., 2014)²⁴. Des recherches menées aux États-Unis montrent que les élèves handicapés signalent être victimes d'actes de harcèlement répétés. Dans l'enseignement primaire et secondaire, les victimes les plus nombreuses sont les élèves autistes ; tandis qu'au lycée ce sont les élèves touchés par un handicap physique (Blake et al, 2012). D'autres données provenant des États-Unis suggèrent que certains handicaps sont associés au fait d'être victime de harcèlement, victime harceleur (Farmer et al., 2012) et harceleur (Blake et al., 2016).

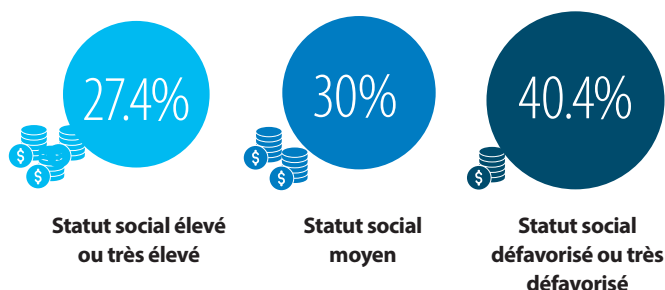
Aux États-Unis, les enfants handicapés sont plus souvent exposés aux châtiments corporels de la part de leurs enseignants, tout comme les enfants issus de minorités (Sullivan, 2009). En Ouganda, les filles handicapées sont un peu plus exposées à la violence physique des membres du personnel de leurs écoles que les filles non handicapées (98 % contre 93,9 %) (Devries et al., 2014). Les quelques données disponibles montrent également que les enfants souffrant de certaines difficultés sont plus vulnérables. En Ouganda par exemple, les enfants peu autonomes étaient 18,6 fois plus susceptibles de signaler des cas de violence sexuelle de la part du personnel ; et 17,1 fois plus susceptibles de déclarer avoir subi une blessure grave des mains d'un membre du personnel (Kuper et al., 2016)..

Statut socio-économique

Le fait d'être défavorisé sur le plan socioéconomique augmente également le risque d'être victime de harcèlement.

Les données PISA montrent que c'est le cas dans toutes les régions ; à l'exception des Caraïbes et de l'Amérique centrale où il n'y a que peu d'écart entre les élèves selon leur statut socio-économique, et de l'Asie où les élèves les plus favorisés socialement sont un peu plus exposés au harcèlement. Les données PISA indiquent également que les élèves d'écoles défavorisées sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlement que ceux qui fréquentent des écoles plus privilégiées. En Europe et en Amérique du Nord (Figure 16), les élèves dont la famille est défavorisée voire très défavorisée sont plus susceptibles d'être harcelés que ceux qui considèrent que le statut social de leur famille est élevé, voire très élevé (HBSC).

Figure 16. Pourcentage d'élèves harcelés, en fonction de leur perception du statut social de leur famille



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données HBSC.

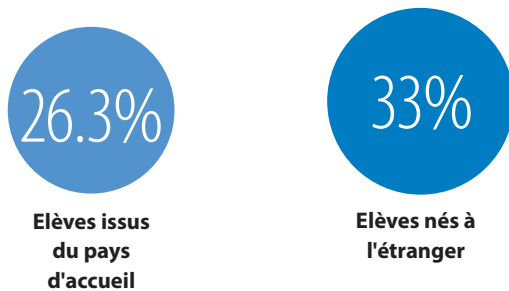
On observe une relation similaire entre le statut social perçu et le cyberharcèlement. Dans 34 pays sur 42, les élèves qui considèrent que leur famille est défavorisée ou très défavorisée sont plus susceptibles d'être victimes de cyberharcèlement par messages (17,6 %) que ceux appartenant aux classes moyennes (10,1 %) ou supérieures, voire très supérieures (9,6 %). Dans 27 pays sur 42, la tendance est la même en ce qui concerne le cyberharcèlement par images (HBSC).

Le rapport entre le statut socio-économique et les punitions infligées par des enseignants est moins clair. Les données PISA révèlent un écart minime entre les élèves défavorisés et favorisés dans la façon dont ils disent être punis par les enseignants. Cependant, aux États-Unis les enfants les plus pauvres sont les victimes les plus fréquentes de châtimements corporels dans les écoles (Sullivan, 2009). En outre, l'étude Young Lives a révélé que les enfants issus de foyers défavorisés au Pérou et au Viet Nam étaient nettement plus susceptibles d'être victimes de châtimements corporels de la part de leurs enseignants par rapport à ceux provenant de foyers plus favorisés dans les mêmes communautés (Portela et Pells, 2015).

Statut migratoire

Les élèves immigrés sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlement que leurs camarades nés dans le pays d'accueil. Les données concernant l'Europe et l'Amérique du Nord indiquent que les élèves immigrés sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlement (33 %) que leurs camarades issus du pays d'accueil (26,3 %) (Figure 17). Ils sont également plus exposés au cyberharcèlement par messages (14,2 %) que les autres élèves (9,4 %), même s'il existe des différences entre les pays (HBSC).

Figure 17. Pourcentage d'élèves harcelés, en fonction de leur statut migratoire



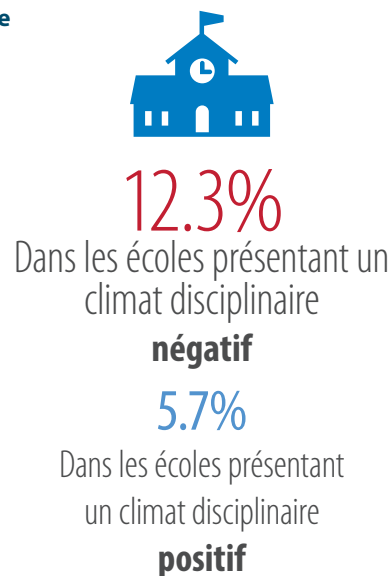
Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données HBSC.

Environnement scolaire, soutien des pairs et des membres de la famille

L'environnement scolaire, les relations avec les autres élèves et le soutien familial influent sur la prévalence du harcèlement.

Le harcèlement diminue lorsque l'environnement scolaire est positif. Le harcèlement est plus fréquent dans les écoles avec un mauvais climat disciplinaire et où les enseignants ne traitent pas tous les élèves sur un pied d'égalité. Les données issues de pays appartenant à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent que la proportion d'élèves fréquemment victimes de harcèlement dans les écoles avec un mauvais climat disciplinaire est de 7 % supérieure à celle constatée dans les écoles caractérisées par un climat positif à cet égard²⁵ (Figure 18). Ces mêmes données révèlent que le harcèlement est plus fréquent de 12 % dans les écoles où les élèves déclarent que les enseignants ne les traitent pas sur un pied d'égalité²⁶ (PISA).

Figure 18. Pourcentage d'élèves des pays de l'OCDE victimes de harcèlement, en fonction de leur perception du climat disciplinaire



Source des données : PISA, 2015

25 Dans l'enquête PISA 2012, il était demandé aux élèves d'indiquer à quelle fréquence les cours de mathématiques étaient interrompus. Ils devaient dire à quelle fréquence – « jamais », « parfois », « la plupart du temps » ou « tout le temps » – les élèves n'écoutaient pas leur professeur ; il y avait du bruit et du chahut dans la classe ; le professeur devait attendre longtemps pour que les élèves se calment ; les élèves n'étaient pas dans de bonnes conditions pour bien travailler ; et les élèves devaient attendre un long moment après le début du cours pour commencer à travailler. Ces réponses ont été compilées pour créer un indice composite du climat disciplinaire. Une école affichant un climat disciplinaire positif ou négatif est une école dans laquelle l'indice moyen est statistiquement inférieur ou supérieur à la moyenne constatée dans le pays.

26 L'inégalité de traitement est mesurée en fonction du nombre d'élèves signalant que les enseignants se sont montrés plus sévères avec eux qu'avec d'autres ou les ont raillés/insultés devant les autres « plusieurs fois par mois » ou « au moins une fois par semaine ».

Il semble y avoir un lien entre le harcèlement et le comportement des élèves entre eux. Les données HBSC montrent que les enfants non confrontés au harcèlement sont plus nombreux à penser que leurs camarades sont gentils et serviables (75,1 %) que les victimes harceleuses (60,5 %) et les victimes (59,8 %). De même, les élèves qui ne sont pas confrontés au harcèlement sont plus nombreux à déclarer que leurs camarades les acceptent tels qu'ils sont (83 %) que les victimes harceleuses (62,1 %) et les victimes (58,4 %). Une étude fondée sur un score composite évaluant en trois critères le soutien entre élèves a donné des conclusions similaires. Les harceleurs, les victimes harceleuses et les victimes ont obtenu des scores médians inférieurs à ceux des élèves non confrontés au harcèlement (respectivement 8,7 ; 7,9 et 7,8 contre 9,1) (HBSC). Toutefois, les données GSHS semblent indiquer au contraire que les élèves ont davantage tendance à considérer que leurs camarades leur apportent un soutien (GSHS).

La communication et le soutien familial peuvent être d'importants facteurs de protection Dans les pays couverts par l'enquête HBSC, les enfants qui se sentent soutenus par leurs familles sont moins exposés au harcèlement et sont moins souvent des harceleurs ; les harceleurs et les victimes harceleuses sont ceux qui obtiennent les scores les plus bas lorsqu'ils sont interrogés sur le soutien que leur apporte leurs familles. Parallèlement, les enfants qui ne participent pas aux actes de harcèlement ont des scores plus élevés en termes de communication familiale que chez les harceleurs, les victimes harceleuses et les victimes. Les données PISA concernant les pays de l'OCDE montrent également que les élèves soutenus par leurs parents lorsqu'ils ont des difficultés à l'école sont moins souvent victimes de harcèlement. Cependant, là encore, l'enquête GSHS fait apparaître le contraire ; puisqu'elle indique que les élèves harcelés reçoivent plus de soutien de leur famille²⁷. Il convient donc d'étudier des données comparables à l'échelle mondiale plus complètes pour mieux comprendre les liens entre le soutien apporté par les camarades et les membres de la famille d'une part et le degré de vulnérabilité à la violence et au harcèlement à l'école d'autre part.

27 Ces conclusions contradictoires peuvent laisser penser que les questions de l'enquête n'étaient pas suffisamment crédibles pour mesurer les facteurs de protection en tant que construction complète. Il est également possible qu'elles rendent compte de la résilience des élèves – y compris ceux qui sont victimes de harcèlement.

Encadré 5. Enfants et adolescents exposés à de multiples formes de violence

Certains enfants et adolescents sont exposés à la violence et au harcèlement sous diverses formes et dans des cadres variés. Par conséquent, de plus en plus de travaux portant sur les enfants et la violence s'intéressent plus particulièrement aux multiples formes de victimisation, ou « polyvictimisation » (Finkelhor et al., 2005). Une revue systématique a démontré que la polyvictimisation était plus fréquente chez les enfants des pays à faible revenu ou dans la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire que chez ceux des pays à revenus élevés ou appartenant à la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire. Elle a également souligné que ce phénomène entraînait une augmentation des effets négatifs pour la santé mentale et des comportements à risque associés à la violence et au harcèlement (Le et al., 2016).

Il existe très peu de données sur la mesure dans laquelle les élèves exposés à la violence et au harcèlement à l'école sont également exposés à la violence dans d'autres contextes, notamment chez eux et au sein de leur communauté. Une exception remarquable est l'Étude plurinationale des Nations Unies sur les facteurs de la violence envers les enfants. Elle a montré que les enfants qui subissent des punitions sévères ou les actes de violence chez eux sont plus souvent auteurs et/ou victimes de harcèlement à l'école (Maternowska et al., 2018). Par exemple, au Zimbabwe, les punitions sévères et le soutien insuffisant des familles ont été identifiés comme des facteurs de risque pour l'émergence de comportements relevant du harcèlement à l'école (Ncube, 2013). Une étude menée en Italie a montré que les enfants victimes de violences sexuelles ou physiques ou d'un manque de soins étaient plus à risque de devenir des harceleurs ou des victimes harceleuses dans leurs écoles (Bernacchi et al., 2016). Parmi les autres facteurs favorisant la commission d'actes de harcèlement et/ou la victimisation, citons la santé et l'état psychologique des parents, le faible niveau d'éducation des parents et le faible niveau de revenu de la famille (Bianchi & Moretti, 2006 ; Caso et al., 2011 ; Bardi & Borgognini, 2001 ; Baldry, 2003 ; Arace et al., 2013).

2.4 Conséquences

Cette section synthétise les données disponibles sur les conséquences de la violence et du harcèlement à l'école sur l'éducation et la santé. Nous disposons uniquement de données internationales comparables sur les conséquences du harcèlement ; de telles informations n'existent pas sur les conséquences des autres formes de violence. Les données sur les conséquences en matière d'éducation proviennent en grande partie de l'enquête PISA et, dans une moindre mesure, des enquêtes PIRLS et TERCE. Les données sur les conséquences pour la santé sont principalement tirées des enquêtes GSHS, HBSC et PISA. Le traitement de la question des conséquences sociales à long terme, en particulier de la relation entre la violence et le harcèlement à l'école d'une part et les violences domestiques à l'âge adulte d'autre part, s'appuie surtout sur une étude plurinationale des Nations Unies.



Conséquences sur l'éducation

Les enfants fréquemment harcelés se sentent davantage exclus à l'école. Les enfants fréquemment harcelés sont presque trois fois plus nombreux à exprimer un sentiment d'exclusion à l'école que ceux qui ne subissent pas fréquemment des actes de harcèlement (Figure 19). Dans les pays de l'OCDE, 42 % des élèves fréquemment harcelés se sentent exclus à l'école ; alors que les autres élèves ne sont que 15 % à exprimer ce sentiment (PISA). En outre, les enfants fréquemment harcelés sont près de deux fois plus susceptibles de manquer l'école plus souvent que les autres (Figure 19). Selon d'autres données, il apparaît que le harcèlement psychologique a un effet néfaste sur la socialisation et le sentiment d'acceptation (TERCE). Parallèlement, lorsque le harcèlement diminue, le sentiment d'appartenance des élèves à leur école progresse (PIRLS).

Chez les enfants, le harcèlement nuit au sentiment d'appartenance à l'école et à leur niveau d'implication dans leur éducation

Le harcèlement peut nuire à l'implication des enfants dans leur éducation. Comparés aux autres élèves, les enfants fréquemment harcelés risquent davantage d'abandonner l'école dès la fin de leurs études secondaires (Figure 19). Les données PISA révèlent que près de 45 % des élèves fréquemment harcelés envisagent de mettre un terme à leur éducation formelle dès la fin du secondaire, contre 35 % d'élèves ne subissant pas d'actes de harcèlement fréquents..

Figure 19. Conséquences du harcèlement sur l'éducation

	 Élèves fréquemment harcelés	 Autres élèves
Propension à quitter l'école dès la fin du secondaire	44.5%	34.8%
Sentiment d'être exclus à l'école (ou mis à l'écart)	42.4%	14.9%
Au moins 3 ou 4 jours d'école buissonnière dans les 15 derniers jours	9.2%	4.1%
Anxiété avant un examen, même en étant bien préparé	63.9%	54.6%

Source des données : Comparaison entre les résultats des élèves fréquemment harcelés et ceux des autres, moyenne de l'OCDE, PISA 2015

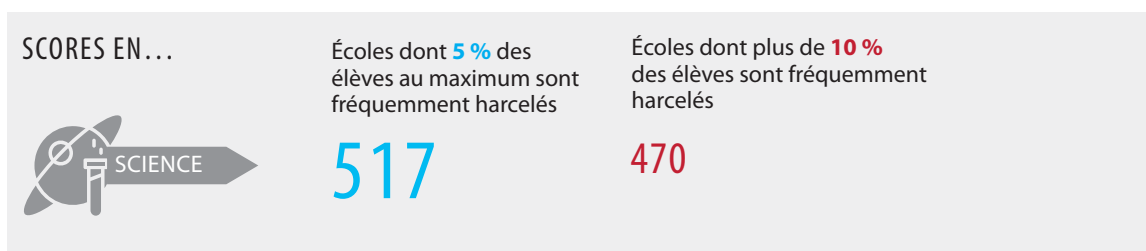
Figure 20. Conséquences du harcèlement sur les résultats scolaires, scores moyens*



Source des données : Comparaison des acquisitions entre les enfants fréquemment harcelés et les autres, PIRLS 2015



Source des données : Comparaison entre les notes des élèves harcelés et celles des autres, TERCE



Source des données : Comparaison entre les résultats des élèves fréquemment harcelés et ceux des autres, moyenne de l'OCDE, PISA 2015

*La façon de calculer les scores varie selon les enquêtes. Elles traduisent les résultats relevés dans l'ensemble des pays participants. La moyenne du barème est fixée de façon à correspondre à la moyenne des résultats de l'ensemble ou bien aux résultats moyens dans l'ensemble des pays. PIRLS : En général, la fourchette de résultats est comprise entre 300 et 700. La médiane est fixée à 500. TERCE : La médiane est fixée à 700 pour les scores à la fois en lecture et en mathématiques. PISA : le résultat moyen en science est de 493.

Les résultats scolaires des enfants harcelés sont plus faibles

Les enfants harcelés obtiennent de moins bons résultats aux examens.

Dans 15 pays d'Amérique latine, les élèves harcelés avaient des scores plus faibles en mathématiques et en lecture (Figure 20) (TERCE). Les élèves harcelés obtenaient des scores inférieurs de 9,6 à 18,4 points en mathématiques ; et de 5,8 à 19,4 points en lecture. Les données de l'enquête TERCE ont

également montré que le harcèlement psychologique avait sans doute des répercussions plus négatives sur les apprentissages que le harcèlement physique. Par exemple, en Argentine, on a constaté que le harcèlement psychologique était associé à un résultat inférieur de 20 points en mathématiques, alors que le harcèlement physique entraînait une baisse de 10 points. La situation était la même au Chili.

Plus les actes de harcèlement sont répétés, pires sont les résultats des élèves victimes

Les résultats sont de 9,2 à 10,9 points inférieurs lorsqu'un élève a été harcelé une fois ; mais ils sont inférieurs de 42,8 à 61 points lorsqu'un élève a subi six actes de harcèlement. Les données PIRLS indiquent que le résultat moyen des élèves qui ne sont jamais harcelés ou presque est de 521, contre 507 pour ceux qui sont harcelés toutes les semaines. En outre, les élèves fréquemment harcelés sont plus souvent anxieux avant un examen que les autres, même lorsqu'ils sont bien préparés (Figure 19) (PISA). Les données issues des pays de l'OCDE montrent également que les élèves des écoles dans lesquelles le harcèlement est un phénomène fréquent obtiennent en science des scores inférieurs de 47 points comparés à ceux des écoles où le harcèlement est plus rare (PISA).

Une discipline insuffisante et un environnement scolaire peu sûr sont des facteurs qui influent négativement sur les résultats.

Les données TIMSS et PIRLS indiquent que les écoles primaires et secondaires dont les directeurs faisaient état de problèmes de discipline modérés à graves, ou dont les enseignants affirment que l'environnement n'est pas sûr et ordonné, obtiennent de moins bons résultats.

Conséquences sur la santé

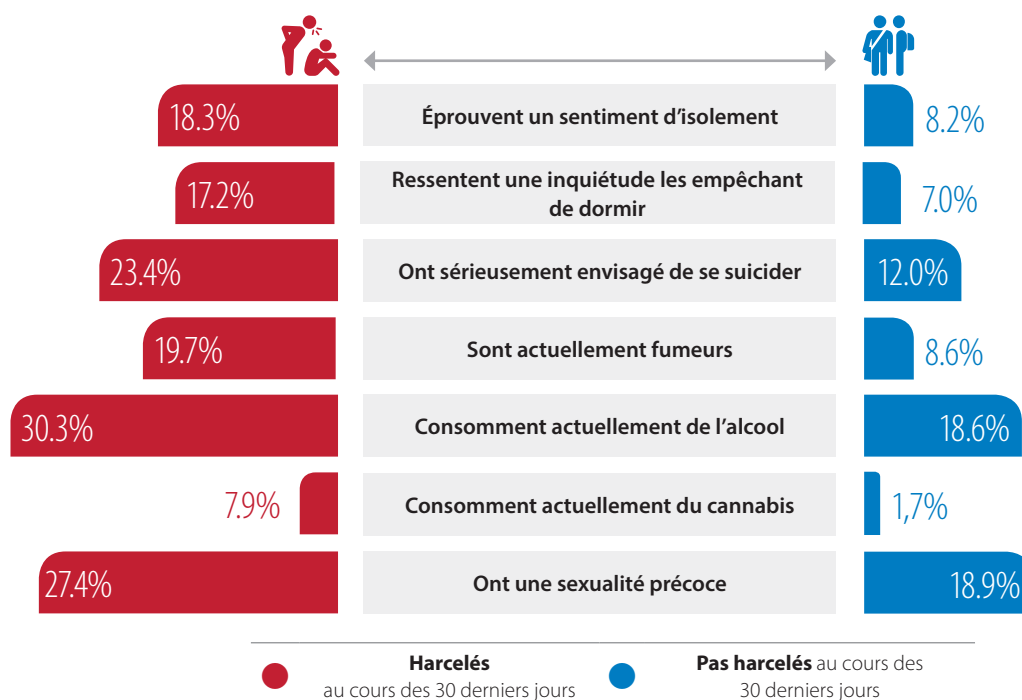
Le harcèlement nuit à la santé mentale et au bien-être des enfants

Le harcèlement est associé à une augmentation du sentiment de solitude et des pensées suicidaires.

Comparées aux autres enfants, les victimes de harcèlement ont environ deux fois plus de risques de se sentir seuls, de rencontrer des problèmes

de sommeil ou d'avoir des pensées suicidaires (GSHS). Dans l'ensemble des pays couverts par l'enquête GSHS, au cours des 12 derniers mois, 18,3 % des élèves harcelés ont éprouvé un sentiment d'isolement tout le temps ou la plupart du temps, 17,2 % ont éprouvé une inquiétude les empêchant de dormir et 23,4 % ont sérieusement envisagé de se suicider. Ces taux sont respectivement de 8,2 %, 7 % et 12 % chez les élèves qui ne sont pas victimes de harcèlement (Figure 21). Les données VACS indiquent que toutes les formes de violence subies dans l'enfance ont des effets nocifs sur la santé ; notamment en ce qui concerne les comportements sexuels à risque, la toxicomanie et la santé mentale.

Figure 21. Comparaison de l'état de santé mentale et de la prévalence des comportements à risque des élèves, selon qu'ils sont ou non victimes de harcèlement



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données de l'enquête GSHS.

La violence scolaire peut entraîner des dommages corporels. Les données PIRLS suggèrent que, à l'échelle mondiale, 28,1 % des élèves ont déclaré avoir été blessés à l'école par un autre élève. C'est au Moyen-Orient que la prévalence de ce phénomène est la plus forte (41,9 %) et en Europe de l'Est qu'elle est la plus faible (15,9 %). Ces données soulignent la forte prévalence des blessures définies comme telles par les élèves eux-mêmes et résultant de la violence et du harcèlement à l'école. Des blessures peuvent également être causées par d'autres formes de violence à l'école, par exemple les châtiments corporels (Gershoff, 2017).

Le harcèlement est lié à une consommation plus forte de tabac, d'alcool et de cannabis. En Europe du Nord, les taux de consommation d'alcool, comme ceux de la consommation de tabac et de cannabis à long terme sont plus élevés chez les harceleurs et chez les victimes harceleuses que chez les victimes ou les élèves non touchés par le harcèlement (HBSC). Dans d'autres régions, la probabilité que les enfants harcelés aient fumé du tabac et consommé de l'alcool ou du cannabis au cours du mois écoulé est plus élevée chez les enfants victimes de harcèlement que chez ceux qui ne sont pas harcelés (Figure 21) (GSHS).

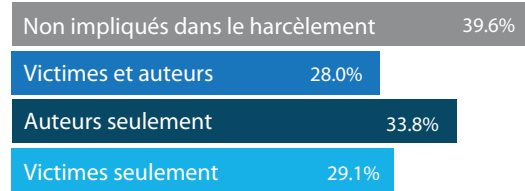
Il existe une corrélation entre le harcèlement et une sexualité plus précoce. En Europe et en Amérique du Nord, chez les élèves âgés de 14 à 15 ans, les harceleurs et les victimes harceleuses sont davantage susceptibles d'avoir eu des relations sexuelles que les élèves victimes ou ceux non touchés par le harcèlement dans la majorité des pays (HBSC). Dans d'autres régions, parmi les élèves âgés de 13 à 15 ans, les victimes de harcèlement sont plus susceptibles d'avoir déjà eu des relations sexuelles que les élèves qui n'ont pas été harcelés (Figure 21) (GSHS).

Le harcèlement entraîne une moins bonne appréciation de sa santé et de sa qualité de vie. Comparés aux autres élèves, ceux qui sont fréquemment harcelés sont moins satisfaits de leur vie (ils attribuent à leur qualité de vie un score de 4 ou moins sur une échelle de 1 à 10). Dans les pays de l'OCDE, 26 % des élèves fréquemment harcelés se disent peu satisfaits de leur vie (PISA). Les élèves harcelés (21,9 %), les victimes harceleuses (28 %) et les harceleurs (33,8 %) s'estiment moins fréquemment en excellente santé que les autres élèves (39,6 %) (Figure 22) (HBSC).

Une étude plurinationale sur les hommes et la violence menée par les Nations Unies dans six pays d'Asie et du Pacifique a révélé que 40 % des hommes adultes interrogés déclaraient qu'ils avaient été frappés par un enseignant pendant leur enfance. Ils étaient 27,3 % à déclarer avoir commis des actes de harcèlement pendant leur enfance. Les conclusions de l'étude montrent que les hommes adultes ayant été frappés par un enseignant étaient davantage susceptibles de commettre des actes de violence domestique à l'âge adulte, tout comme ceux qui avaient commis des actes de harcèlement dans leur école ou leur communauté pendant l'enfance (Fulu et al., 2013).

Figure 22. Comparaison de l'état de santé des élèves harcelés et des autres, en fonction de leur propre appréciation

Pourcentage moyen d'élèves s'estimant en excellente santé



Prévalence des symptômes de mauvaise santé, quelle que soit leur fréquence (0-8)**



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données HBSC, 2013/2014.

* La question posée aux élèves était la suivante : « D'une manière générale, jugez-vous votre état de santé excellent, bon, satisfaisant ou mauvais ? ». Ils avaient le choix entre excellent (1) et bon, satisfaisant ou mauvais (0).

** 4 symptômes psychologiques et 4 symptômes physiques : maux de tête, maux de ventre, mal de dos, baisse de moral, irritabilité ou sautes d'humeur, nervosité, troubles du sommeil, vertiges. La fréquence de chaque symptôme est évaluée sur une échelle à cinq niveaux : 0 = rarement ou jamais, 1 = chaque mois, 2 = chaque semaine, 3 = plus d'une fois par semaine, 4 = tous les jours. Taux d'incidence de ces huit symptômes quelle que soit la fréquence (0-8).

2.5 Aperçus régionaux

Cette section synthétise les principales données, provenant majoritairement des enquêtes GSHS et HBSC, sur la violence et le harcèlement à l'école par région et sous-région. Dans chaque cas, il s'agit de mettre en lumière les formes de violence et de harcèlement les plus courantes, les principaux types de harcèlement et les motifs les plus souvent invoqués. Ces aperçus décrivent également l'évolution en termes de la prévalence de la violence et du harcèlement dans les régions et sous-régions pour lesquelles ces données sont disponibles.



Asie et Pacifique

Asie

Avec une valeur médiane à 30,3 % (la valeur minimale étant de 7,1 % et la valeur maximale de 51,2 %) la prévalence du harcèlement en Asie est légèrement inférieure à la médiane mondiale de 32 %. La prévalence du harcèlement varie peu selon les sexes : 31,2 % chez les garçons et 28,3 % chez les filles.

Le harcèlement physique est le plus répandu dans l'ensemble et chez les garçons (22,2 %), suivi du harcèlement sexuel (10,5 %). Les filles sont autant exposées au harcèlement physique (10,9 %) qu'au harcèlement sexuel (10,9 %). Les filles sont un peu plus susceptibles que les garçons de signaler être victimes de harcèlement psychologique (6,6 % contre 4,6 %).

Pour les filles, le principal motif de harcèlement est l'apparence physique (19,2 %) et elles sont deux fois plus susceptibles que les garçons (9,8 %) d'être victimes de harcèlement pour cette raison. Les garçons signalent un peu plus de cas de harcèlement en raison de la race, de la nationalité ou de la couleur de peau (10,4 %) que les filles (7,3 %). Cela vaut également pour le harcèlement lié à la religion (4,1 % contre 2,4 %).

À 24,6 % (la valeur minimale étant de 10,2 % et la valeur maximale de 46,3 %), la prévalence générale des bagarres en Asie est la plus faible toutes régions confondues. La prévalence des agressions physiques est plus élevée, à 32,8 %. Il faut cependant souligner ici les écarts significatifs entre les sexes. Les garçons (35,9 %) sont deux fois plus susceptibles de signaler qu'ils ont participé à une bagarre que les filles (17,4 %) ; et ils déclarent également plus souvent avoir subi une agression physique (39,2 % contre 24,7 %).

L'examen des tendances découlant de l'analyse des données GSHS permet d'affirmer que dans l'ensemble le harcèlement a diminué en Asie. Seul un pays, l'Indonésie, a constaté un déclin du harcèlement, des bagarres et des agressions physiques. La prévalence des bagarres a baissé aux Philippines, et celle des agressions physiques a diminué au Sri Lanka.

Pacifique

La prévalence médiane du harcèlement dans la région Pacifique, 36,8 % (la valeur minimale étant de 25,1 % et la valeur maximale de 74 %) est supérieure à la médiane mondiale de 32 %. De fait le Pacifique est la quatrième région où la prévalence du harcèlement est la plus élevée. Les écarts entre les sexes sont relativement faibles, 39,8 % chez les garçons et 32 % chez les filles.

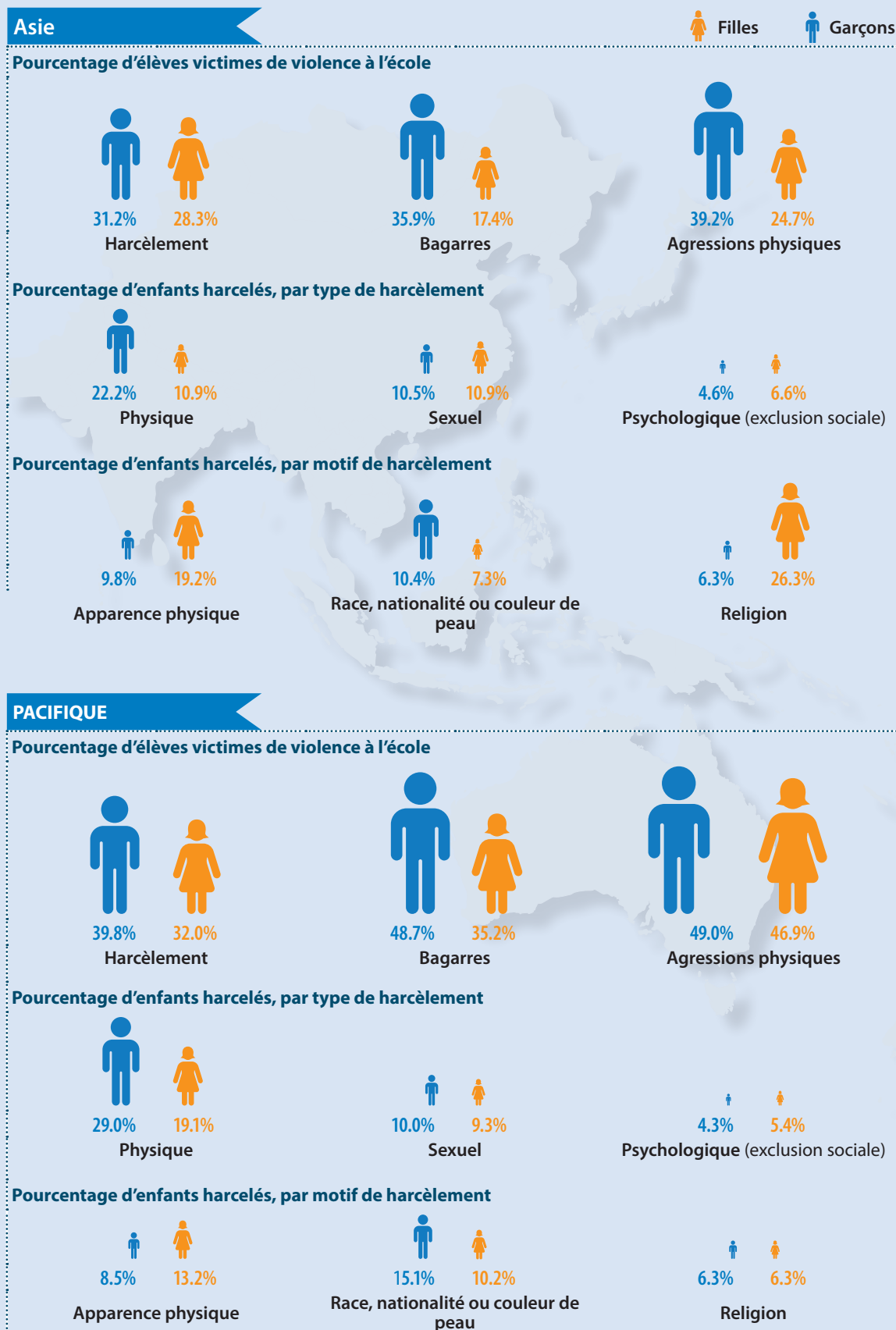
Le harcèlement physique est le type de harcèlement le plus fréquemment signalé par les garçons et par les filles, mais la prévalence du harcèlement physique est plus élevée chez les garçons (29 %) que chez les filles (19 %). Les écarts sont moins marqués en ce qui concerne le harcèlement sexuel – 10,3 % chez les garçons et 9,3 % chez les filles – et le harcèlement psychologique – 4,3 % chez les garçons et 5,4 % chez les filles.

Pour les filles, le principal motif de harcèlement est l'apparence physique (13,2 %) et elles sont plus susceptibles que les garçons (8,5 %) d'être victimes de harcèlement pour cette raison. Les garçons sont davantage exposés au harcèlement en raison de la race, de la nationalité ou de la couleur (15,1 %) que les filles (10,2 %). En revanche, il n'y a pas de différence en ce qui concerne le harcèlement fondé sur la religion, qui est le moins fréquemment signalé par les filles comme par les garçons.

La prévalence de la violence physique dans la région Pacifique est élevée. Avec une valeur médiane de 38,1 % (la valeur minimale étant de 30,5 % et la valeur maximale de 75,1 %) le Pacifique arrive au quatrième rang des régions les plus touchées par les bagarres. Les garçons (48,7 %) sont plus susceptibles de signaler qu'ils ont participé à une bagarre que les filles (35,2 %) ; mais ce taux d'implication des filles est élevé par rapport à celui observé dans d'autres régions. La prévalence générale des agressions physiques est beaucoup plus forte – 48,4 % – et c'est d'ailleurs dans le Pacifique que cette forme de violence physique est la plus répandue. Dans ce domaine également, les écarts entre les sexes sont faibles : 49 % des garçons et 46,9 % des filles ont signalé avoir subi une agression physique, et là encore ce chiffre pour les filles est plus élevé que dans d'autres régions.

Dans la région Pacifique, la tendance générale du harcèlement dans les écoles est à la baisse. Seules les Fidji ont constaté une diminution du harcèlement, des bagarres et des agressions physiques. La prévalence des bagarres et des agressions physiques a baissé aux Tonga, tandis que les Îles Cook ont observé un déclin des agressions physiques.

Figure 23. Situation de la région Asie-Pacifique en matière de violence et de harcèlement à l'école



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données GSHS

Europe

La prévalence du harcèlement dans l'ensemble de l'Europe est de 25 %, alors que la valeur médiane mondiale est de 32 %. L'Europe se place d'ailleurs au deuxième rang des régions les moins touchées par le harcèlement. Il y a peu d'écart entre les sexes dans la proportion des victimes de harcèlement : 30,1 % pour les garçons et 28,28 % pour les filles. En revanche, on constate que les auteurs de harcèlement sont plus souvent des garçons (33 %) que des filles (19,2 %).

En Europe, les filles (11,7 %) sont un peu plus exposées au risque de cyberharcèlement par message que les garçons (9,3 %) ; mais la situation est inversée en ce qui concerne le risque de cyberharcèlement par images (il touche 8,1 % des garçons contre 7,5 % des filles).

Les données disponibles sur les différents types de harcèlement indiquent que le harcèlement psychologique est le plus répandu : 25,7 % des élèves harcelés déclarent avoir été insultés, 15,3 % signalent avoir été mis à l'écart et 19,5 % disent que des rumeurs ou des mensonges ont été propagés à leur sujet. Vient ensuite le harcèlement sexuel, signalé par 11 % des élèves harcelés ; suivi de près par le harcèlement physique qui touche 10,4 % des élèves harcelés. L'Europe, tout comme l'Amérique du Nord, diffère en cela des autres régions ; où les types de harcèlement les plus répandus sont le harcèlement physique et le harcèlement

sexuel. Certains écarts constatés dans la prévalence des différentes formes de harcèlement entre les régions couvertes respectivement par les enquêtes HBSC et GSHS peuvent s'expliquer par la différence de certains critères tels que les périodes de référence et l'âge des personnes interrogées.

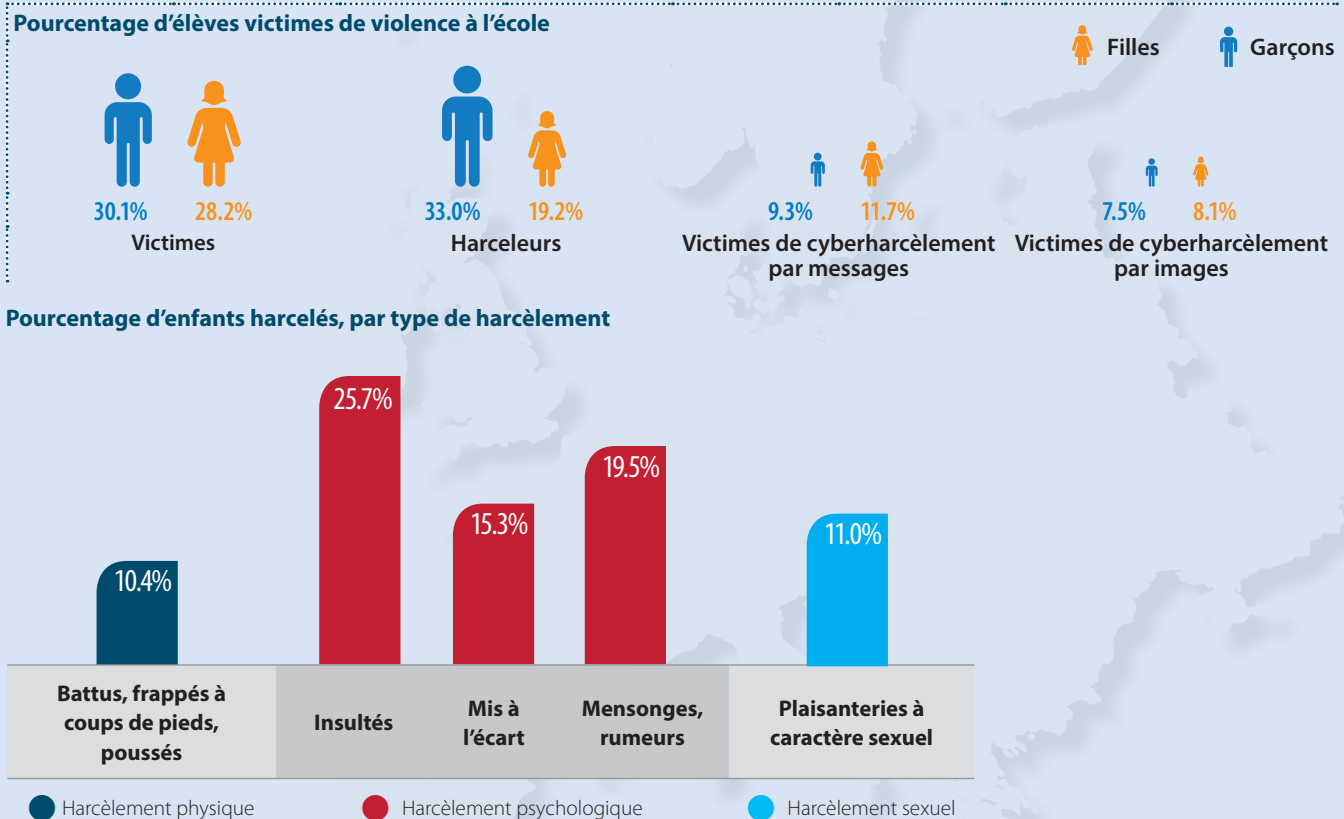
D'après les données disponibles, un élève harcelé sur quatre déclare l'être en raison de son apparence physique, et 8,2 % des élèves harcelés déclarent qu'ils le sont en raison de leur race, leur nationalité ou leur couleur de peau²⁸. La religion est le motif invoqué par 3,6 % des victimes de harcèlement²⁹.

Dans l'ensemble, l'Europe a constaté une baisse de la prévalence du harcèlement dans les écoles, et 25 pays et territoires font même état d'une diminution significative. Cependant, le harcèlement a augmenté dans huit pays de la région.

28 Les données HBSC concernant la race, la nationalité et la couleur de peau comme motifs de harcèlement ont été recueillies seulement dans six pays d'Europe.

29 Les données HBSC concernant la religion comme motif de harcèlement ont été recueillies seulement dans cinq pays d'Europe.

Figure 24. Situation de l'Europe en matière de violence et de harcèlement à l'école



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données HBSC.

Amérique du Nord

La prévalence du harcèlement en Amérique du Nord est de 31,7 %, très proche de la valeur médiane mondiale qui est de (32 %). Il y a peu d'écart entre les sexes dans la proportion des victimes de harcèlement : 30,5 % pour les garçons et 32,8 % pour les filles. Cependant, l'Amérique du Nord est l'une des deux seules régions – l'autre étant l'Afrique subsaharienne – où les filles sont davantage exposées au harcèlement que les garçons. En revanche, on constate que les auteurs de harcèlement sont plus souvent des garçons (30,1 %) que des filles (23,8 %).

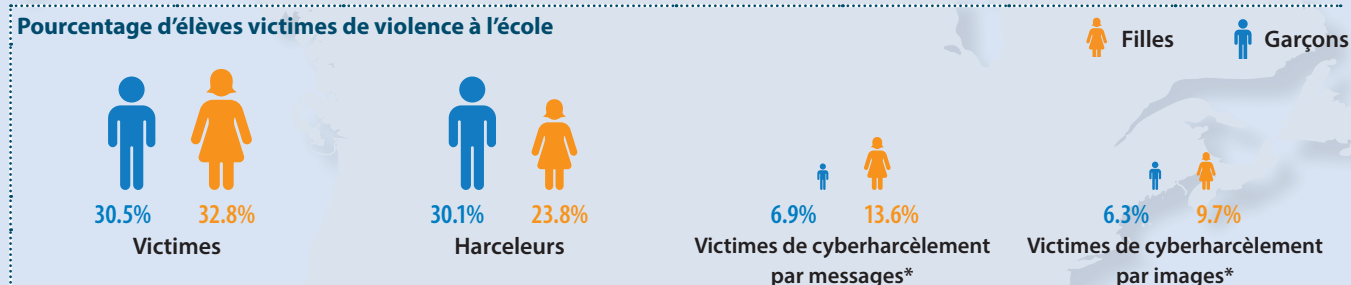
En Amérique du Nord, les filles sont davantage exposées au cyberharcèlement : elles sont 13,6 % à avoir subi des actes de cyberharcèlement par messages, contre 6,9 % de garçons ; et 9,7 % d'entre elles se disent victimes de cyberharcèlement par images, contre 6,3 % de garçons.

Les données disponibles concernant les différentes formes de harcèlement, qui portent sur le Canada uniquement, indiquent que le harcèlement psychologique est le plus répandu : 36,5 % des élèves harcelés déclarent avoir été insultés, 28,4 % signalent avoir été mis à l'écart et 29,4 % disent que des rumeurs ou

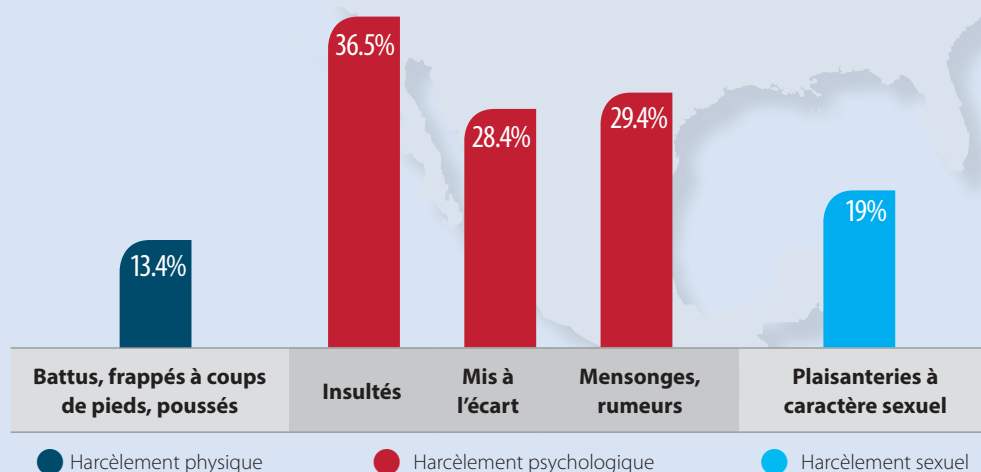
des mensonges ont été propagés à leur sujet. Vient ensuite le harcèlement sexuel, signalé par 19 % des élèves harcelés ; puis le harcèlement physique qui touche 13,4 % des élèves harcelés. L'Amérique du Nord, tout comme l'Europe, diffère en cela des autres régions, où les types de harcèlement les plus répandus sont le harcèlement physique et le harcèlement sexuel. Certains écarts constatés dans la prévalence des différentes formes de harcèlement entre les régions couvertes respectivement par les enquêtes HBSC et GSHS peuvent s'expliquer par la différence de certains critères tels que les périodes de référence et l'âge des personnes interrogées. Un élève sur trois en Amérique du Nord déclare avoir été victime de harcèlement en raison de son apparence physique.

Dans l'ensemble, l'Amérique du Nord a constaté un déclin de la prévalence du harcèlement, en particulier aux États-Unis.

Figure 25. Situation de l'Amérique du Nord en matière de violence et de harcèlement à l'école



Pourcentage d'enfants harcelés, par type de harcèlement*



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données HBSC.

*Données portant uniquement sur le Canada.

Amérique latine et Caraïbes

Amérique centrale

À l'échelle mondiale, la sous-région Amérique centrale est la moins touchée par le harcèlement, avec une prévalence médiane à 22,8 % (la valeur minimale étant de 19 % et la valeur maximale de 31,6 %), et cette prévalence varie peu selon les sexes. Cela confirme les informations collectées dans le cadre de l'enquête PISA en 2015 au Costa Rica et au Mexique.

Le harcèlement sexuel est le plus fréquemment signalé par les garçons (15,3 %) comme par les filles (10,8 %). Viennent ensuite le harcèlement physique pour les garçons (13,3 %) et le harcèlement psychologique pour les filles (8,2 %). Les filles sont beaucoup moins exposées au harcèlement physique que les garçons (4,5 %).

Dans l'ensemble, les élèves d'Amérique centrale sont plus touchés par le harcèlement psychologique, la médiane mondiale étant à 5,5 %. Les données issues de la Troisième étude régionale comparative et explicative (TERCE), menée en 2013 dans quatre pays de cette sous-région montrent que les élèves sont davantage exposés au harcèlement psychologique qu'au harcèlement physique. Ce résultat peut refléter les différences entre les enquêtes TERCE et GSHS, notamment en ce qui concerne la formulation des questions sur le harcèlement.

Pour les élèves des deux sexes, l'apparence physique est le motif de harcèlement le plus fréquemment signalé, mais c'est beaucoup plus souvent le cas chez les filles (24,2 %, contre 14,2 % de garçons). Les garçons (11,2 %) sont plus susceptibles que les filles (8,4 %) d'être harcelés en raison de leur race, de leur nationalité ou de leur couleur de peau ; tandis que les filles signalent davantage que les garçons des actes de harcèlement liés à la religion (4,8 % contre 2,2 %).

Par rapport à celle observée dans d'autres régions, la prévalence de la violence physique dans les écoles d'Amérique centrale est faible. Avec une valeur médiane de 25,6 % (la valeur minimale étant de 22,1 % et la valeur maximale de 36%) la prévalence des bagarres dans l'ensemble de la région est particulièrement basse – seule l'Asie rapporte des chiffres inférieurs. L'Amérique centrale est également la région dans laquelle la part d'élèves impliqués dans quatre bagarres ou plus au cours de l'année écoulée est la plus faible (4,9 %). Il faut cependant souligner sur ce point un écart significatif entre les sexes. Les garçons (33,9 %) sont deux fois plus susceptibles que les filles (16,9 %) d'avoir été impliqués dans une bagarre.

S'établissant à 20,5 %, la prévalence des agressions physiques dans les écoles d'Amérique centrale est la plus faible observée à l'échelle mondiale. L'écart entre les sexes est moins marqué que pour les bagarres, les garçons étant seulement un peu plus concernés par ce phénomène que les filles (21,7 % contre 18 %).

En Amérique centrale, la tendance générale du harcèlement dans les écoles est à la baisse.

Amérique du sud

À 30,2 % (la valeur minimale étant de 15,1 % et la valeur maximale de 47,4 %), la prévalence du harcèlement en Amérique du Sud est légèrement inférieure à la médiane mondiale (32 %). La prévalence du harcèlement est similaire chez les garçons (31,7 %) et chez les filles (29,3 %). Les données recueillies dans le cadre de l'enquête PISA en 2015 dans cinq pays de la sous-région révèlent une prévalence plus faible du harcèlement, allant de 16,9 % en Uruguay à 22,1 % en

Colombie. Chez les garçons harcelés, le harcèlement physique est le plus répandu (13,6 %), suivi du harcèlement sexuel (10,8 %) et du harcèlement psychologique (5,6 %). La situation est différente pour les filles. Le harcèlement sexuel (9,4 %) et le harcèlement psychologique (9,4 %) sont les deux types de harcèlement les plus répandus, suivi du harcèlement physique (5,4 %). Les élèves d'Amérique du Sud sont plus touchés par le harcèlement psychologique, la médiane mondiale étant à 5,5 %. Les données de l'enquête TERCE menée en 2013 dans huit pays de cette sous-région montrent que les élèves sont davantage exposés au harcèlement psychologique qu'au harcèlement physique et, comme en Amérique centrale, cela peut être dû à des différences dans la formulation des questions.

Le principal motif de harcèlement est l'apparence physique. Sur ce point les différences entre les sexes ne sont pas significatives, puisque 14 % des garçons et 15,8 % des filles signalent avoir été harcelés en raison de leur apparence physique. Les garçons (8,4 %) sont plus susceptibles que les filles (5,6 %) d'être harcelés en raison de leur race, de leur nationalité ou de leur couleur. Seuls 3,7 % des garçons et 3,9 % des filles citent leur religion comme le motif du harcèlement dont ils sont victimes.

Avec une valeur médiane de 31,3 % (la valeur minimale étant de 20,2 % et la valeur maximale de 39,4 %), la prévalence des bagarres est inférieure à la médiane mondiale de 36 %. Il convient toutefois de souligner un écart significatif entre les sexes. Le risque d'être impliqué dans une bagarre est de 45,3 % chez les garçons, contre 20,8 % chez les filles. Avec une valeur médiane de 25,6 %, la prévalence des agressions physiques est inférieure à la médiane mondiale de 31,4 % et après l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud est la région où ce chiffre est le plus faible. Là encore toutefois, on constate un écart significatif entre les sexes ; les garçons étant nettement plus exposés aux agressions physiques que les filles (34,1 % contre 21,5 %).

En Amérique du Sud, la tendance générale du harcèlement dans les écoles est à la baisse. Seul un pays, l'Uruguay, a constaté un déclin significatif du harcèlement, des bagarres et des agressions physiques

Caraïbes

À l'échelle mondiale, c'est dans les Caraïbes que la prévalence du harcèlement est la plus faible juste derrière l'Amérique centrale (valeur médiane de 25 %, la valeur minimale étant de 13,3 % et la valeur maximale de 29,9 %) La prévalence du harcèlement dans les Caraïbes est similaire chez les garçons (25 %) et chez les filles (24,8 %).

Chez les garçons harcelés, le harcèlement physique est le plus répandu (23,9 %), suivi du harcèlement sexuel (9,8 %) et du harcèlement psychologique (4,5 %). La situation est différente pour les filles. Le harcèlement sexuel est le type de harcèlement le plus fréquemment signalé par les filles (11,3 %), devant le harcèlement physique (7,3 %) et le harcèlement psychologique (4,6 %).

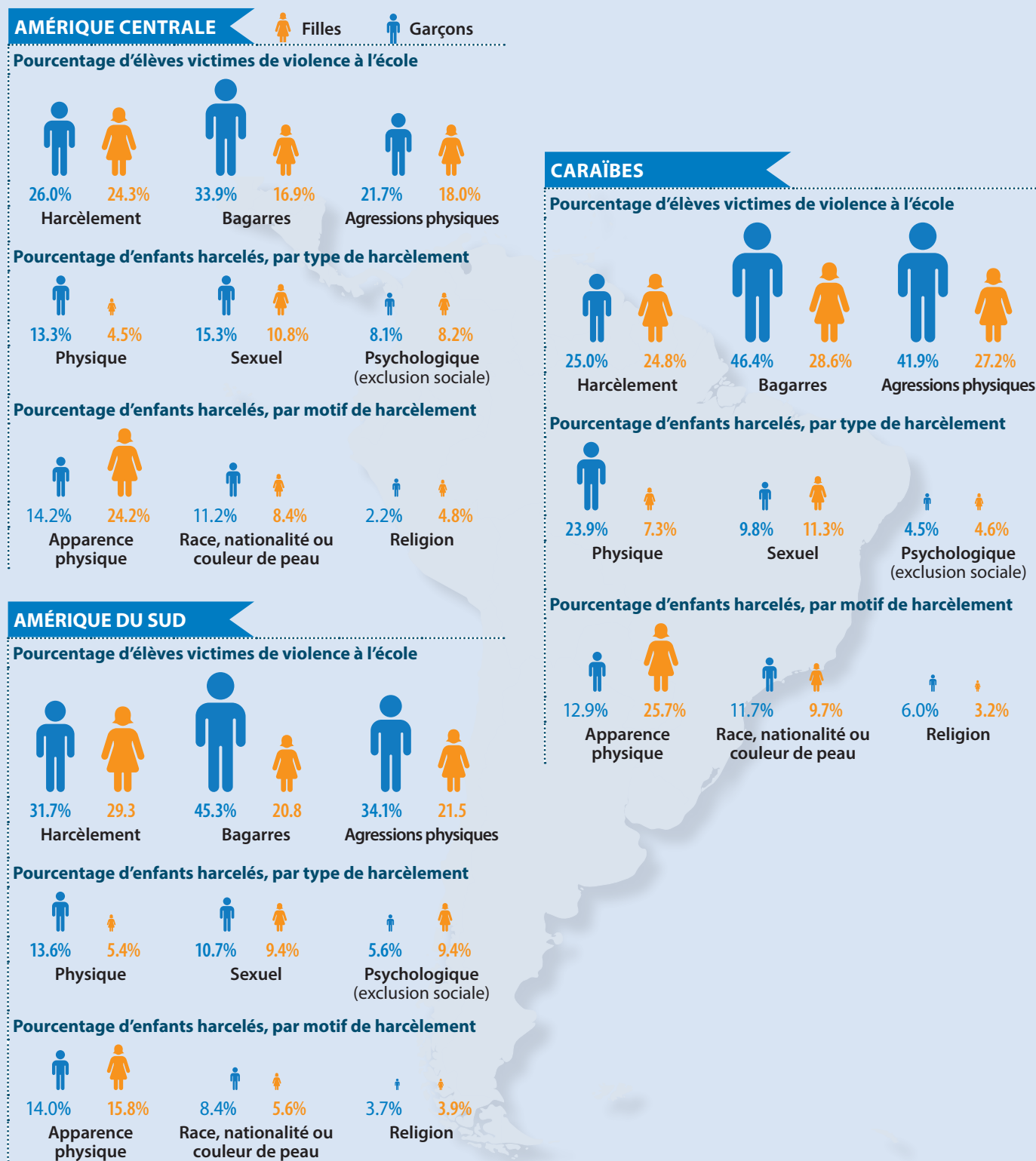
Les filles (25,7 %) sont beaucoup plus susceptibles que les garçons (12,9 %) d'être harcelées en raison de leur apparence physique. Il n'y a pas d'écart significatif entre les garçons et les filles sur les taux de signalement d'actes de harcèlement en raison de la race, de la nationalité ou de la couleur (11,7 % contre 9,7 %) ou de la religion (6 % contre 3,2 %).

Alors que les chiffres du harcèlement sont bas dans les Caraïbes, à l'inverse la violence physique

y est fréquente, en particulier chez les garçons. Dans l'ensemble de la région, les prévalences des bagarres (valeur médiane de 38,3 %, la valeur minimale étant de 25,9 % et la valeur maximale de 47,5 %) et des agressions physiques (valeur médiane de 33,8 %) sont supérieures aux médianes mondiales (36 % et 31,4 % respectivement). On constate des écarts significatifs entre les sexes, les garçons étant davantage exposés que les filles, aux bagarres (46,4 % contre 28,6 %) comme aux agressions physiques (41,9 % contre 27,2 %).

Dans les Caraïbes, la tendance générale du harcèlement dans les écoles est à la baisse. Seuls deux pays, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago, ont enregistré une baisse significative du harcèlement, des bagarres et des agressions physiques. Anguilla a constaté un déclin significatif des bagarres.

Figure 26. Situation de l'Amérique latine et des Caraïbes en matière de violence et de harcèlement à l'école



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données GSHS.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Moyen-Orient

Le Moyen-Orient est la troisième région du monde où la prévalence du harcèlement est la plus élevée (valeur médiane de 41,1 %, la valeur minimale étant de 17,5 % et la valeur maximale de 59,5 %). Elle occupe le même rang mondial en ce qui concerne la prévalence du harcèlement chez les garçons (45,4 %) et chez les filles (33,4 %).

Les garçons harcelés signalent dans des proportions à peu près égales que le harcèlement physique (18,8 %) et le harcèlement sexuel (18 %) sont les formes de harcèlement les plus répandues. Le même constat est fait par les filles : elles indiquent que le harcèlement physique et le harcèlement sexuel sont les formes de harcèlement les plus répandues, à respectivement 10,1 % et 10,8 %. Le Moyen-Orient est la région du monde dans laquelle la proportion de garçons signalant le harcèlement sexuel comme la forme la plus répandue est la plus élevée. Le harcèlement psychologique arrive troisième : parmi les élèves harcelés, 3,7 % des garçons et 5,5 % des filles s'en disent victimes.

Contrairement à ce qui a été constaté dans d'autres régions, au Moyen-Orient le motif principal de harcèlement signalé par les garçons est la race, la nationalité ou la couleur de peau. Les garçons sont davantage susceptibles que les filles d'être harcelés pour ces motifs (12,3 % contre 8,2 %). L'apparence physique est le deuxième motif signalé par les garçons (8,4 %), et il est un peu plus fréquemment signalé par les filles (9 %). La religion est le motif le plus rarement invoqué, chez les garçons (6,1 %) comme chez les filles (3 %).

La prévalence de la violence physique chez les garçons, et en particulier des bagarres, est élevée au Moyen-Orient. Dans l'ensemble de la région, la prévalence des bagarres (valeur médiane de 42,8 %, la valeur minimale étant de 37,1 % et la valeur maximale de 50,6 %) est supérieure à la médiane mondiale de 36 %. Le Moyen-Orient est aussi la deuxième région où la prévalence de la participation à des bagarres est la plus élevée, derrière l'Afrique du Nord. C'est également la deuxième région où la proportion d'élèves impliqués dans une bagarre quatre fois ou plus au cours de l'année écoulée est la plus élevée (12,8 %). À 31 %, la prévalence des agressions physiques est proche de la médiane mondiale (31,4 %). On constate cependant des écarts significatifs entre les sexes, les garçons étant davantage exposés que les filles aux bagarres (56 % contre 29,9 %) comme aux agressions physiques (38,4 % contre 23,6 %).

L'étude des tendances permet de constater qu'au Moyen-Orient, la prévalence du harcèlement à l'école n'a pas évolué dans le temps. Seul un pays, le Liban, a enregistré un déclin du harcèlement, des bagarres et des agressions physiques. Le Yémen signale une diminution des bagarres et des agressions physiques. À Oman et aux Émirats arabes unis, les agressions physiques sont désormais moins nombreuses.

Afrique du Nord

L'Afrique du Nord est la deuxième région du monde où la prévalence du harcèlement est la plus élevée : valeur médiane de 42,7 % (la valeur minimale étant de 30,6 % et la valeur maximale de 70 %). Elle occupe le même rang mondial en ce qui concerne la prévalence du harcèlement chez les garçons (46 %) et chez les filles (39 %).

Chez les garçons, le harcèlement physique est le plus répandu (23,4 %) devant le harcèlement sexuel (13,6 %). Le harcèlement sexuel est le type de harcèlement le plus fréquemment signalé par les filles (17,9 %), suivi du harcèlement physique (10,8 %). Le harcèlement psychologique arrive en troisième position chez les filles comme chez les garçons, et sur ce point l'écart entre les sexes est faible (5,4 % contre 6,3 %).

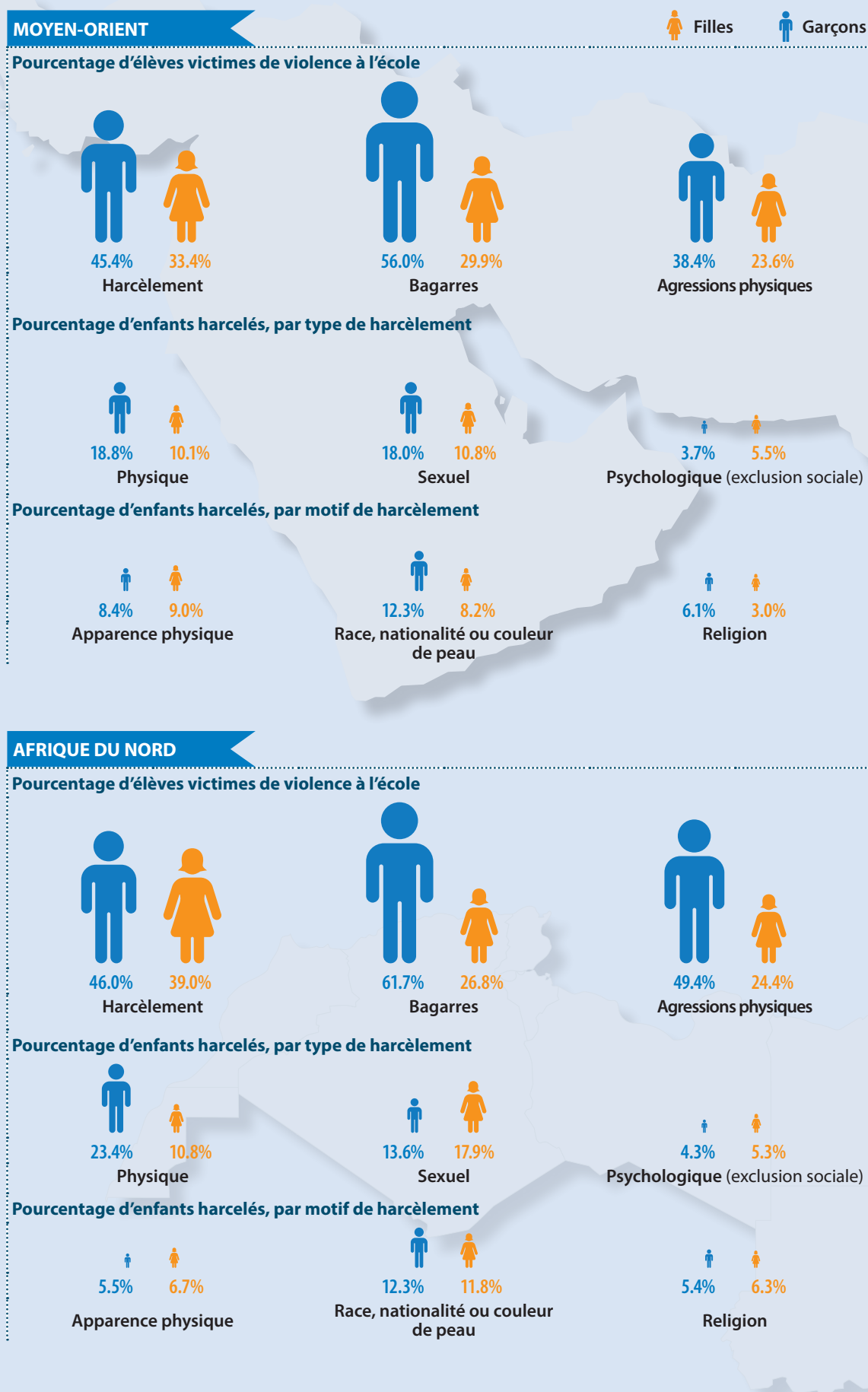
Parmi les élèves harcelés, 12,3 % de garçons et 11,8 % de filles déclarent l'être en raison de leur race, de leur nationalité ou de leur couleur de peau. Les filles sont un peu plus susceptibles que les garçons d'être harcelées en raison de leur apparence physique (6,7 % contre 5,5 %) ou leur religion (6,3 % contre 5,4 %).

La prévalence de la violence physique chez les garçons, et en particulier des bagarres, est très élevée en Afrique du Nord. Dans l'ensemble de la région, la prévalence des bagarres (valeur médiane de 46,3 %, la valeur minimale étant de 39,7 % et la valeur maximale de 57,8 %) est supérieure à la médiane mondiale de 36 % ; et l'Afrique du Nord est la région où les élèves sont les plus susceptibles de participer à des bagarres. L'Afrique du Nord est également la région qui compte le plus fort pourcentage d'élèves ayant participé à quatre bagarres ou plus au cours de l'année écoulée (13,3 %). On constate un écart significatif entre les sexes ; les garçons étant nettement plus souvent impliqués dans des bagarres que les filles (61,7 % contre 26,8 %).

Dans l'ensemble de la région, la prévalence des bagarres (valeur médiane de 38 %) est supérieure à la médiane mondiale de 31,4 % ; et l'Afrique du Nord est la région où la prévalence des bagarres est la plus élevée. Là encore il y a un écart significatif entre les sexes ; les garçons étant nettement plus exposés aux agressions physiques que les filles (49,4 % contre 24,4 %).

L'Afrique du Nord est, avec l'Afrique subsaharienne, l'une des deux seules régions dans lesquelles la prévalence du harcèlement a augmenté.

Figure 27. Situation du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en matière de violence et de harcèlement à l'école



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données GSHS.

Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est la région du monde dans laquelle la prévalence du harcèlement est la plus forte, avec une valeur médiane de 48,2 % (la valeur minimale étant de 26,9 % et la valeur maximale de 67,2 %). C'est aussi là que la prévalence du harcèlement est la plus élevée chez les garçons (47,7 %) et chez les filles (50,5 %). L'Afrique subsaharienne enregistre également la plus forte proportion d'élèves signalant avoir été victimes de harcèlement au moins six jours au cours du mois écoulé (11,3 %). C'est l'une des deux seules régions – l'autre étant l'Amérique du Nord – où les filles sont davantage exposées au harcèlement que les garçons.

L'Afrique subsaharienne est la deuxième région la plus touchée par le harcèlement physique. Il s'agit du type de harcèlement le plus fréquemment signalé par l'ensemble des élèves harcelés (22,9 %), et aussi bien par les garçons (25,4 %) que par les filles (18,7 %). Vient ensuite le harcèlement sexuel, signalé par 10 % des garçons et 9,1 % des filles. Le harcèlement psychologique arrive en troisième position chez les garçons (5,2 %) comme chez les filles (6,5 %). Les écarts entre les sexes ne sont pas significatifs.

Dans l'ensemble, la race, la nationalité ou la couleur de peau sont les motifs de harcèlement les plus fréquemment signalés (14,3 %), suivi de l'apparence physique (13,5 %) et de la religion (8,8 %). Les filles harcelées sont plus susceptibles que les garçons de déclarer l'être en raison de leur apparence physique (17,5 % contre 11,7 %) ; tandis que les garçons identifient plus souvent que les filles leur race, leur nationalité ou leur couleur de peau comme le motif du harcèlement qu'il subissent (16 % contre 10,8 %). L'écart entre les sexes n'est pas significatif en ce qui concerne le harcèlement lié à la religion (signalé par 9,3 % des garçons et 8,7 % des filles).

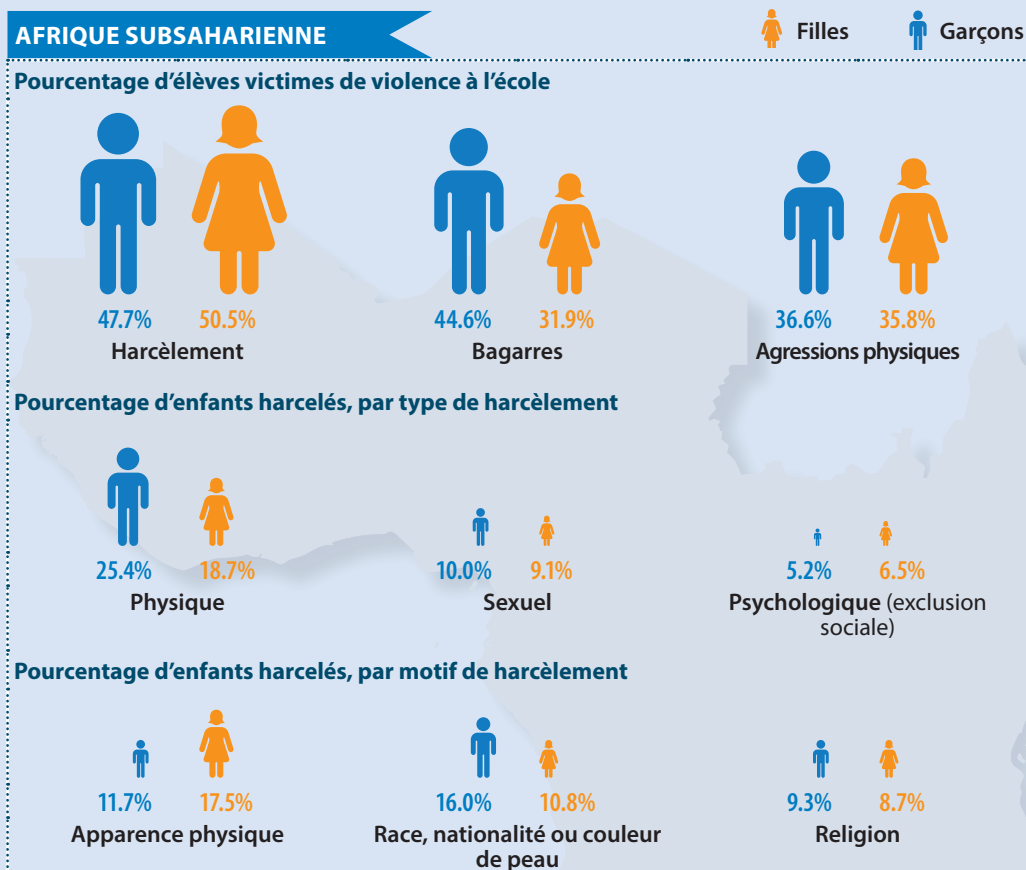
La prévalence des bagarres dans la région s'élève à 36,9 % (la valeur minimale étant de 19,4 % et la valeur maximale de 59,5 %). En ce qui concerne les agressions physiques, elle est de 36,4 %. La prévalence des bagarres est proche de la médiane mondiale de 36 % ; en revanche, la prévalence des agressions physiques est nettement plus élevée que la médiane mondiale de 31,4 %. En Afrique subsaharienne, les garçons signalent une plus forte prévalence des bagarres que les filles (44,6 % contre 31,9 %). Il n'y a pas d'écart significatif entre les sexes en ce qui concerne la prévalence des agressions physiques : 36,6 % chez les garçons et 35,8 % chez les filles.

L'Afrique subsaharienne est, avec l'Afrique du Nord, l'une des deux seules régions dans lesquelles la prévalence du harcèlement a augmenté. Aucun pays d'Afrique subsaharienne n'a constaté de diminution à la fois du harcèlement, des bagarres et des agressions physiques. L'Eswatini a enregistré une baisse de la prévalence du harcèlement et des bagarres, la Namibie a vu des bagarres diminuées dans ses écoles et le Bénin a signalé une diminution des agressions physiques.

Les données disponibles suggèrent que la violence sexuelle en milieu scolaire est un problème dans plusieurs pays de la région. Au Nigéria, 26,6 % des garçons ont affirmé que leur première confrontation à la violence sexuelle était du fait d'un camarade de classe ou d'école, contre 13 % des filles. Cette tendance a également été observée en Ouganda, où 23,7 % des garçons et 13,5 % des filles ont déclaré la même chose ; et au Malawi : 19,2 % des garçons et 15,5 % des filles (VACS). En Afrique centrale, la prévalence des premières relations sexuelles forcées perpétrées par un enseignant à l'encontre des filles est comprise entre 0 % et 7,1 %. Elle est beaucoup plus faible en Afrique de l'Ouest – entre 0,3 % et 1,9 % – ainsi qu'en Afrique de l'Est et en Afrique australe, où elle va de 0 % à 1,5 % (DHS).

La prévalence de la violence physique exercée par les enseignants est également élevée en Afrique subsaharienne, bien que l'on constate des écarts importants entre les pays. Une étude menée dans cinq pays dont trois de cette région – le Malawi, le Nigéria et la République-Unie de Tanzanie – a identifié les enseignants, en particulier les hommes, parmi les auteurs des violences physiques subies par les enfants (VACS). Dans le cadre de l'étude Good Schools menée en Ouganda, plus des trois quarts des 9-16 ans ont déclaré avoir subi des violences physiques de la part d'un enseignant au cours de l'année écoulée. Il s'agit de la forme de violence la plus courante signalée dans cette étude (Devries et al., 2018). Toutefois, les données collectées par l'enquête DHS entre 2005 et 2017, qui concerne uniquement les femmes, donnent sur ce point des chiffres inférieurs. Dans l'ensemble, les femmes de plus de 15 ans ayant subi des violences physiques sont 6,2 % en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale et 5,1 % en Afrique de l'Est et en Afrique australe à déclarer que l'auteur de ces violences était un enseignant. Toutefois, la prévalence de ce phénomène était comprise entre 0,1 % et 17,9 % en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, et entre 1,1 % et 19,3 % en Afrique de l'Est et en Afrique australe (DHS). Dans un rapport récent concernant une autre forme de violence physique que sont les châtiments corporels et portant sur 63 pays, des taux supérieurs à 90 % ont été observés dans quatre pays d'Afrique subsaharienne : le Botswana, le Cameroun, la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda (Gershoff, 2017).

Figure 28. Situation de l'Afrique subsaharienne en matière de violence et de harcèlement à l'école



Source : Calculs issus de l'analyse secondaire des données GSHS.

3. Quelles sont les caractéristiques des réponses nationales efficaces à la violence et au harcèlement à l'école ?

Comme le montrent les informations contenues dans le chapitre 2, certains pays sont parvenus à réduire considérablement la violence et le harcèlement à l'école ; tandis que d'autres ont pu maintenir dans la durée les faibles taux de prévalence de ces phénomènes.

Le présent chapitre s'intéresse aux facteurs qui contribuent à l'efficacité des réponses nationales visant à lutter contre la violence et le harcèlement à l'école, en s'appuyant sur des études de cas menées dans huit pays où la prévalence du harcèlement et/ou de la violence physique à l'école a diminué ou est restée faible pendant longtemps (Figure 29).

Ces pays ont été choisis principalement sur la base d'une analyse des données permettant de mesurer l'évolution de la prévalence du harcèlement et de la violence physique recueillies par les enquêtes GSHS ou HBSC. Ils forment un échantillon représentatif des pays qui ont constaté une baisse de la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école selon ces données : 7 sur 35³⁰. Ils ont également été sélectionnés car ils représentent différentes régions, différents niveaux de développement socio-économique et différents systèmes éducatifs. Les études de cas ont été commandées par l'UNESCO. Il s'agissait de demander à une sélection d'informateurs clés de chaque pays quels étaient les principaux motifs de la baisse de la prévalence du harcèlement et/ou de la violence physique ou d'un maintien d'une faible prévalence de ces formes de violence scolaire sur une longue période, après leur avoir présenté les données quantitatives des enquêtes internationales.

Ce rapport analyse donc l'efficacité des réponses apportées à la violence et au harcèlement à l'école depuis une perspective nationale, en s'appuyant sur des données sur l'évolution à la baisse de la prévalence basées sur des échantillons suffisamment représentatifs pour mesurer leur impact à l'échelle d'un pays. Il s'agit d'identifier et de comparer les facteurs qui font l'efficacité des réponses nationales dans différents contextes. Une telle approche est originale à plus d'un titre : par le passé, l'analyse des réponses au harcèlement jugées efficaces était principalement fondée sur des données issues d'évaluations d'interventions menées à relativement petite échelle dans certains pays. Ou bien ces réponses étaient décrites pour chaque pays où elles étaient menées, par exemple la Finlande ou la Suède, sans élément de comparaison avec d'autres pays, en particulier des pays d'autres régions.

Trois études de cas supplémentaires ont été commandées afin de rendre compte de l'expérience des pays dans lesquels les données quantitatives ne traduisent pas encore les effets des réponses nationales sous forme d'une réduction de la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école ; mais où des stratégies innovantes ont été mises en place dans des domaines clés : suivi régulier de la violence et du harcèlement à l'école par le secteur de l'éducation, signalement systématique des incidents à l'échelle nationale ou élargissement de la couverture des interventions efficaces jusqu'à présent mises en œuvre uniquement dans un nombre limité d'écoles³¹.

Outre les facteurs de réussite, ce chapitre présente également les facteurs qui limitent l'efficacité des réponses nationales apportées à la violence et au harcèlement à l'école, que les informateurs clés ont été invités à identifier dans les 11 pays faisant l'objet d'études de cas.

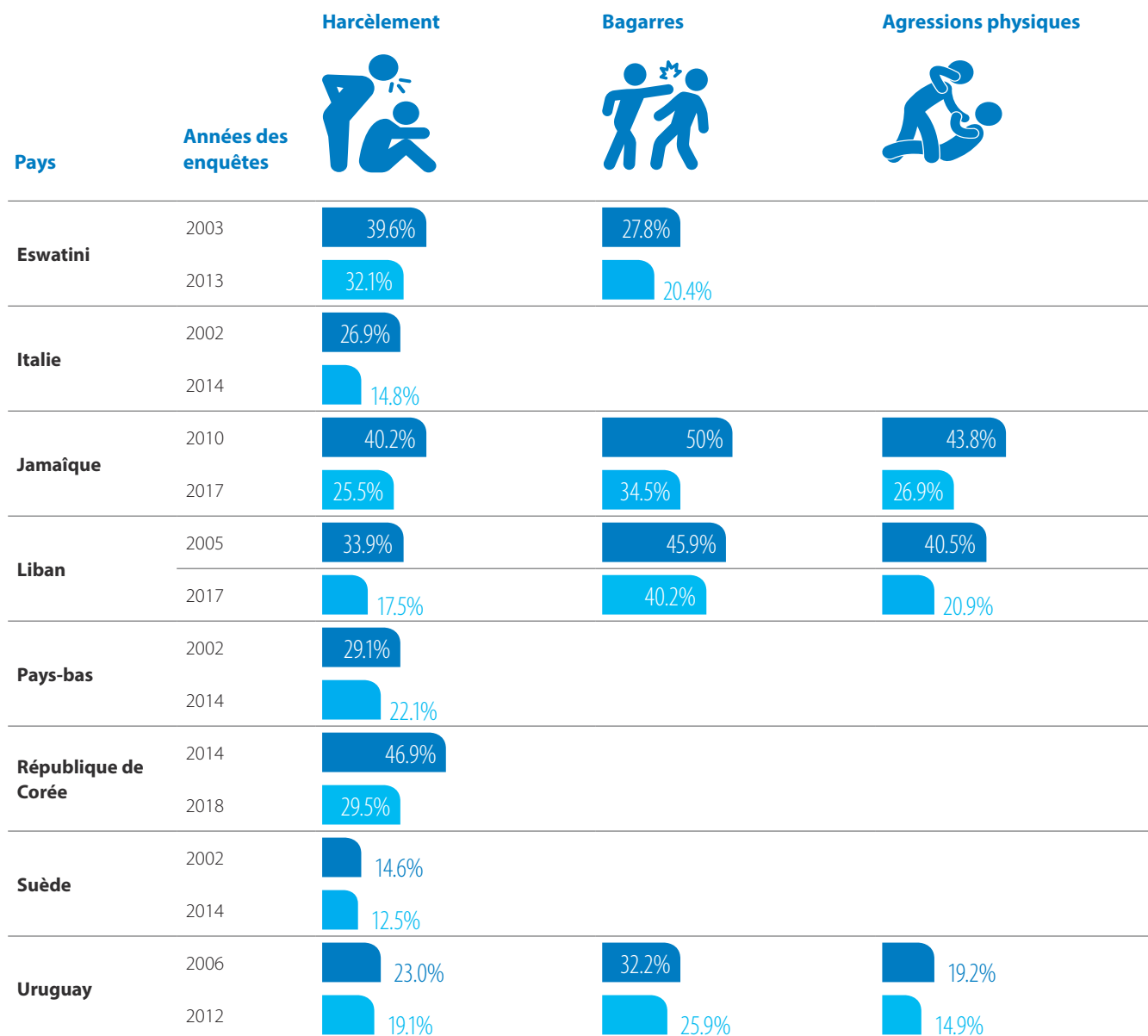
Ce chapitre vise également à déterminer si les facteurs de réussite correspondent à ceux qui ont déjà été identifiés par les cadres conceptuels élaborés par les Nations Unies et leurs partenaires afin de mieux comprendre la violence et le harcèlement à l'école et les réponses à y apporter, y compris les principes directeurs et les éléments clés d'une réponse complète au problème de la violence à l'école.

Enfin, ce chapitre étudie la violence et le harcèlement à l'école dans le contexte plus large de la violence au sein de la société et s'interroge sur les rapports éventuels entre la prévalence de la violence dans les écoles et la prévalence de la violence dans la société en général ; en s'appuyant sur les études de cas provenant de huit pays dans lesquels la violence scolaire est faible depuis longtemps ou a diminué.

30 Eswatini, Italie, Jamaïque, Liban, Pays-Bas, Suède et Uruguay. Les seules données disponibles concernant la République de Corée proviennent d'une enquête nationale.

31 L'UNESCO avait en fait commandé 13 études de cas au total, mais elles n'ont pas pu être menées à leur terme aux Fidji et à Trinité-et-Tobago. Dans certains pays il a été difficile d'identifier les acteurs pouvant fournir une perspective à long terme sur la réponse nationale de lutte contre la violence et le harcèlement à l'école, notamment en ce qui concerne les actions mises en œuvre avant ou pendant la période sur laquelle portent les données disponibles ; ou pouvant expliquer pourquoi la prévalence avait baissé ou s'était maintenue à un faible niveau.

Figure 29. Évolution de la violence et du harcèlement à l'école dans les huit pays dans lesquels des études de cas ont été menées³²



Sources des données : Enquêtes GSHS et HBSC.

32 Ces données de tendances proviennent des enquêtes GSHS au HBSC, sauf dans le cas de la République de Corée. Ces deux enquêtes s'appuient sur des échantillons représentatifs à l'échelle nationale même si, dans certains pays faisant l'objet d'études de cas, les acteurs majeurs interrogés ont indiqué ne pas être sûrs qu'ils représentaient de manière adéquate la variété des écoles (écoles privées, écoles religieuses, écoles pour réfugiés, etc.) Dans certains pays faisant l'objet d'études de cas, les données de tendances issues des enquêtes GSHS et HBSC ont été confirmées par les données d'autres enquêtes et études.

3.1 Facteurs de réussite

La liste de facteurs de réussite présentée dans cette section est basée sur une analyse comparative des réponses des informateurs clés interrogés dans le cadre des études de cas menées dans les huit pays qui ont pu réduire la violence à l'école ou la maintenir à un faible niveau, sur les facteurs ayant contribué à la réussite des initiatives mises en place dans le secteur de l'éducation et en dehors et sur ceux ayant eu le plus d'impact. Seuls les facteurs de réussite identifiés dans l'intégralité ou la plupart de ces huit pays sont décrits ici ; l'idée étant que s'ils se sont révélés efficaces dans des contextes aussi variés alors ils le seraient probablement dans d'autres pays.

Un leadership politique fort et un cadre juridique et politique solide pour combattre la violence contre les enfants, et notamment la violence à l'école

Un véritable leadership politique et un engagement clair en faveur de la prévention et de la lutte contre la violence et le harcèlement à l'école est indispensable ; non seulement dans le secteur de l'éducation mais aussi à l'échelle de la société en général. À titre d'exemple le Premier ministre jamaïcain, qui était auparavant ministre de l'Éducation, a fortement soutenu les amendements proposés à la Loi sur l'éducation visant à interdire les châtiments corporels dans les écoles et à promouvoir une « discipline positive », c'est-à-dire non punitive. Ce facteur va de pair avec la reconnaissance de la nécessité de la lutte contre le harcèlement et la violence à l'école, cruciale pour assurer à tous une éducation de qualité. En Uruguay, les efforts en matière de lutte contre la violence à l'école ont été intégrés à des réformes plus générales du secteur éducatif, avec notamment pour objectif d'améliorer l'accès à l'éducation ; tandis qu'au Liban la Politique pour la protection des élèves en milieu scolaire (2017) illustre bien l'engagement du gouvernement en faveur de l'ODD 4.

Un cadre juridique et politique protecteur est essentiel pour transmettre un message condamnant la violence et le harcèlement et pour poser les bases de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des réponses nationales. Les huit pays étudiés disposent de lois contre les violences faites aux enfants et de politiques éducatives traitant de la question du harcèlement et de la violence à l'école. La Suède a été le premier pays du monde à interdire juridiquement toute forme de violence contre les enfants, et la Loi de 2010 sur l'éducation oblige les écoles à appliquer des mesures de prévention et de lutte contre la violence. De même, aux Pays-Bas, la Loi contre le harcèlement garantit que les écoles mettent en place des initiatives visant à empêcher le harcèlement.

Autre facteur commun à la majorité des pays étudiés : l'accent mis, dans les politiques nationales, sur l'importance d'un environnement scolaire positif, reposant notamment sur la pratique de la « discipline positive » (non-punitive). Cette approche dépasse la simple prévention de la violence et du harcèlement à l'école. Il s'agit en effet de faire en sorte que tous les éléments qui font de la vie scolaire une expérience positive pour les élèves comme pour le personnel des établissements soient bien en place.

En matière de lutte contre la violence et le harcèlement à l'école, les engagements pris doivent entraîner la mise à disposition des ressources nécessaires. En Uruguay par exemple, les efforts engagés dans le cadre de réformes plus larges du secteur de l'éducation ont été soutenus par l'accroissement des investissements dans ce domaine.

Collaboration entre le secteur de l'éducation et une grande variété de partenaires

Les données provenant des huit pays étudiés indiquent que les réponses efficaces apportées à la violence et au harcèlement à l'école sont majoritairement pilotées par le secteur de l'éducation. Toutefois, nombreux sont les pays qui ont adopté des politiques et des stratégies nationales reposant sur une approche multisectorielle. L'Eswatini, par exemple, a mis en place une stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux enfants, qui s'appuie sur les efforts multisectoriels en matière de lutte contre les violences de genre et sur les données découlant de l'enquête VACS de 2007, qui a mis en lumière l'ampleur des violences contre les enfants dans ce pays.

Dans certains pays, des politiques et des stratégies spécifiques définissent précisément les rôles des autres secteurs ou rendent compte des engagements pris dans d'autres domaines que l'éducation. La Suède applique une telle approche multisectorielle, et au Liban, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a collaboré étroitement avec d'autres ministères, notamment ceux de la Justice et des Affaires sociales, pour élaborer des politiques. En Jamaïque, le ministère de l'Éducation a souligné l'importance de sa collaboration avec le Bureau du Défenseur des droits des enfants et la police jamaïcaine pour la réalisation d'enquêtes sur les cas de violence et de harcèlement à l'école ; mais aussi pour la généralisation du mentorat et de la médiation.

Les pays étudiés ont également identifié la coopération du secteur de l'éducation avec une variété de partenaires non gouvernementaux à l'échelle nationale comme un facteur important de leur réussite. Les partenariats établis avec des organisations de la société civile, des universités, des associations professionnelles et les médias – voire, dans certains cas avec des agences des Nations Unies et des bailleurs bilatéraux – ont favorisé les actions de plaidoyer, la recherche et la collecte de données, l'élaboration de politiques et la planification, sans oublier la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes. En Italie, au Liban, aux Pays-Bas, en République de Corée et en Suède, les établissements de recherche ont joué un rôle clé dans la mise à disposition de données scientifiques et l'évaluation des interventions. En Eswatini, en Italie, en République de Corée et en Suède, les ONG ont joué un rôle central pour le développement de supports de formation pour les enseignants ; mais aussi pour offrir une prise en charge et un soutien aux élèves touchés par la violence et le harcèlement à l'école.

Mise en place dans les écoles de programmes et d'interventions ayant fait preuve de leur efficacité

Les deux pays qui ont non seulement maintenu la violence et le harcèlement dans leurs écoles à un faible niveau, mais qui ont aussi réussi à diminuer la prévalence de ces phénomènes – les

Pays-Bas et la Suède – sont aussi les deux pays qui ont clairement adopté une approche basée sur des données scientifiques, s'appuyant sur l'évaluation systématique de l'efficacité des interventions et programmes existants. Les Pays-Bas, par exemple, ont lancé une méta-analyse de l'efficacité des programmes de lutte contre le harcèlement dans les écoles en 2015 ; afin d'évaluer leur impact sur la prévalence du harcèlement et sur l'amélioration de l'environnement scolaire. Cette méta-analyse a examiné 86 programmes et en a identifié dix qui étaient basés sur des preuves scientifiques.

L'Italie, qui est parvenue à faire baisser la prévalence du harcèlement dans ses écoles de manière significative, a également beaucoup investi dans la recherche et l'évaluation : elle a notamment lancé l'analyse d'un grand nombre d'interventions et de programmes de lutte contre le harcèlement afin d'évaluer leur efficacité. Il en est ressorti que deux principaux programmes originaires d'autres pays et mis en œuvre en Italie – No Trap! à partir de 2008 et KiVa à partir de 2013 – ont permis de réduire durablement la violence et le harcèlement dans les écoles.

Disponibilité des données sur la violence et le harcèlement à l'école ; et suivi systématique des réponses

Il est absolument indispensable de mener une collecte systématique de données, afin d'évaluer la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des programmes. En République de Corée, une enquête nationale portant sur les expériences et les ressentis des élèves en matière de violence et de harcèlement à l'école est menée deux fois par an depuis 2012. Les Pays-Bas ont mis à la disposition des écoles un outil leur permettant d'assurer le suivi de la prévalence du harcèlement.

La Suède s'est dotée d'un système national pour contrôler la sécurité à l'école et la mise en œuvre des mesures préventives, l'accent étant mis sur la responsabilité : les rapports sont mis à la disposition des écoles et publiés en ligne. La Jamaïque a créé une Inspection nationale de l'éducation, autorité indépendante chargée d'évaluer la performance et les responsabilités du secteur de l'éducation. L'un des domaines d'évaluation est la qualité des dispositions prises pour favoriser la sécurité, la santé et le bien-être des élèves. La République de Corée a mis au point des outils d'évaluation et des index permettant l'évaluation régulière des réponses apportées dans chaque école.

Formation des enseignants sur la violence et le harcèlement à l'école, mais aussi sur la gestion positive des classes

Les huit pays étudiés ont en commun de former leurs enseignants à la mise en œuvre des mesures prévues dans les politiques et plans nationaux de lutte contre la violence et le harcèlement à l'école. Les formations dispensées mettent en lumière la nécessité pour les enseignants de comprendre les ressorts de la violence et du harcèlement à l'école et de se doter des compétences nécessaires pour prévenir, repérer et traiter les incidents. Dans plusieurs pays, parmi lesquels l'Eswatini, la Jamaïque, le Liban et l'Uruguay, l'accent a également été mis sur l'amélioration des compétences des enseignants en ce qui concerne la gestion de leurs classes ; l'objectif étant notamment de leur apprendre

à développer une culture de classe « positive », en utilisant la « discipline positive ». En Eswatini, la formation des enseignants a évolué : elle favorise désormais l'utilisation de la discipline « positive » et apprend comment développer dans les classes une culture permettant aux élèves de contribuer à la définition des règles. En Uruguay, les formations sur la « discipline positive » et la médiation en cas de conflit invitent les enseignants à s'interroger sur leurs propres pratiques, notamment en ce qui concerne leur gestion des classes ; et les encourage à adopter une approche axée sur les droits des enfants.

Mise en place d'un environnement sûr et positif dans les écoles et dans les classes

On entend par environnement scolaire le cadre physique, notamment dans ses aspects liés à la sécurité, mais aussi le climat psychologique ; c'est-à-dire l'atmosphère dans les écoles, la gestion des classes et la discipline, les relations entre enseignants et élèves et les rapports entre les élèves. Les pays étudiés ont tous pris l'engagement politique, mis en œuvre à l'échelle des établissements, de promouvoir un environnement sûr et positif dans les écoles et dans les classes. Par exemple, les politiques adoptées par la Jamaïque, la République de Corée, la Suède et l'Uruguay font référence à la mise en place d'un environnement d'apprentissage sûr et d'un climat positif dans les écoles ; et les politiques adoptées en Eswatini, en Jamaïque, au Liban et en Uruguay mentionnent explicitement la promotion de la discipline positive.

En Jamaïque, le Cadre de soutien et d'intervention en faveur de comportements positifs à l'école aide les écoles à favoriser les comportements positifs tels que le respect, la sécurité et la responsabilité. En Uruguay, le programme Vivre ensemble à l'école, qui vise à renforcer l'intégration sociale, la coexistence et le sentiment d'appartenance dans les écoles, a pour objectif global l'amélioration du climat scolaire. En Italie, les interventions qui ont entraîné un déclin du harcèlement reposaient notamment sur l'amélioration de la surveillance dans les cours de récréation, des méthodes disciplinaires, de la gestion des classes et des règles qui sont appliquées ; sans oublier le soutien accru apporté aux enseignants.

Dans la plupart des pays l'accent est mis sur le climat psychologique. Toutefois, la Jamaïque et la République de Corée s'efforcent également de renforcer la sûreté et la sécurité dans les écoles. La Jamaïque a révisé en 2015 ses Directives en matière de sécurité et de sûreté. Les modifications visaient notamment à soutenir les écoles pour une amélioration de la sécurité, de la discipline, des interventions et de la gestion des risques. Les écoles ont par ailleurs été incitées à élaborer des plans d'action en matière de sécurité et de sûreté. En République de Corée, les nouvelles écoles ont l'obligation de prévenir et de combattre la violence en s'appuyant sur les principes de la prévention situationnelle ; et toutes les écoles doivent installer des systèmes de vidéosurveillance. Dans ces deux pays, la collaboration avec la police est étroite ; et en Corée il y a des policiers dans les écoles.

Engagement en faveur des droits des enfants, de leur autonomisation et de la participation des élèves

Autre facteur commun à tous les pays ayant trouvé des réponses nationales efficaces : un engagement fort en faveur des droits des enfants, de l'écoute des enfants, de l'autonomisation des élèves et de leur participation aux initiatives visant à combattre la violence et le harcèlement à l'école.

Les politiques de l'Italie, de la Suède et de l'Uruguay en la matière sont explicitement axées sur les droits des enfants. Par exemple, plusieurs interventions en Suède visent à faire en sorte que les enfants connaissent leurs droits, y compris celui d'être et de se sentir en sécurité. En Uruguay, le programme *Vivre ensemble à l'école* repose sur le respect des droits humains, l'autonomisation des enfants et la participation des élèves.

L'Eswatini, l'Italie, la Suède et l'Uruguay mettent en avant l'importance de l'autonomisation et de la participation des enfants et des jeunes. En Eswatini, l'ONG *Swaziland Action Group against Abuse (SWAGAA)* a pour priorité d'informer les enfants et les jeunes et de leur donner les moyens de dénoncer la violence et la maltraitance. En Suède, l'expérience a montré que les actions les plus efficaces sont celles qui favorisent la participation inclusive des élèves aux démarches d'identification et de résolution des problèmes et qui considèrent les enfants comme des experts.

Plus précisément, la participation de l'ensemble des élèves – témoins compris – et le recours à des approches misant sur la prévention par les pairs ont été des facteurs de réussite dans les pays qui ont obtenu de bons résultats. En Italie, les initiatives en milieu scolaire telles que *NoTrap!* et *KiVa* adoptent des approches qui impliquent tous les enfants et les jeunes dans leurs écoles, y compris les témoins d'actes de violence ou de harcèlement. L'un des principes fondamentaux du programme *KiVa* est d'encourager les témoins à défendre la victime et à collaborer avec l'ensemble des élèves – pas seulement les auteurs et les victimes de harcèlement – pour que tout le monde considère la violence et le harcèlement à l'école comme des comportements inacceptables. *NoTrap!* est un modèle d'éducation piloté par les pairs qui concerne plus spécifiquement le harcèlement et le cyberharcèlement et s'adresse à tous les élèves d'une école.

La Suède accorde elle aussi une très grande importance à l'implication des témoins et s'efforce de leur donner les moyens d'agir. En République de Corée, les élèves s'engagent dans la prévention et la lutte contre la violence et le harcèlement à l'école en prenant part à des activités de conseil, à des sessions de conciliation et de médiation entre élèves et aux « tribunaux des élèves ». En Uruguay, des réunions auxquelles participent des élèves issus de l'enseignement secondaire, technique et professionnel sont organisées chaque année aux niveaux local, régional et national. Elles ont pour objectif de favoriser la participation active des élèves à leur propre éducation ; et de faciliter ainsi leur intégration sociale, leur coexistence et leur sentiment d'appartenance à leur école.

Implication systématique de l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire

Les études de cas illustrent également l'importance de la participation de tous les acteurs de la communauté scolaire – directeurs, enseignants, autres membres du personnel, parents et élèves, autorités locales et professionnelles d'autres secteurs – pour une mise en œuvre efficace des programmes dans les établissements, en particulier ceux qui reposent sur une approche à l'échelle de l'école.

La Suède adopte une approche globale et systématique pour impliquer les élèves, les enseignants, les autres membres du personnel, les parents et la communauté scolaire dans son ensemble. La méthode choisie par l'Uruguay repose sur des « conseils de participation » organisée plusieurs fois par an et rassemblant des élèves, des parents, des enseignants et des membres du personnel élus par la communauté scolaire. Ces conseils ont pour mission d'étudier la situation dans leur établissement et de proposer notamment des activités visant à améliorer le vivre ensemble. Au Liban, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur favorise explicitement les partenariats entre les écoles et les parents.

Soutien et orientation pour les élèves touchés par la violence et le harcèlement

Les mécanismes de soutien dans les écoles et d'orientation vers d'autres services – santé, protection sociale, forces de l'ordre, etc. – apparaissent également comme des éléments essentiels d'une prise en charge efficace des enfants et des adolescents touchés par la violence et le harcèlement à l'école. Les méthodes adoptées pour assurer ce soutien et cette orientation varient selon les pays étudiés, mais on peut distinguer des caractéristiques communes : mise en relation avec des professionnels du soutien psychologique qualifiés, offre de soin et de soutien, recours à la médiation et la conciliation. Dans certains cas, d'autres élèves participent aux démarches de conseil et de médiation.

Au Liban par exemple, des professionnels spécialisés dans le soutien psychologique ont été recrutés dans certaines écoles. L'Eswatini a formé ses enseignants pour qu'ils puissent soutenir les élèves et la Jamaïque a formé des conseillers d'orientation pour qu'ils soutiennent les élèves à l'école et en dehors. La Jamaïque fournit aussi une aide pour favoriser la médiation. En République de Corée, le projet *We + Education + Emotional* propose un diagnostic, un traitement et une aide psychologique aux victimes et aux auteurs de violences et de harcèlement à l'école. Pour que ce projet puisse être efficace le nombre de conseillers professionnels et d'enseignants dûment formés a considérablement augmenté. La réponse à la violence et de harcèlement à l'école inclut également la conciliation entre élèves et la médiation.

En Uruguay, des équipes interdisciplinaires jouent un rôle essentiel dans le traitement des incidents relevant de la violence scolaire. Les écoles confrontées à des incidents peuvent faire appel à ces équipes composées de travailleurs sociaux, d'éducateurs sociaux et de psychologues pour que les élèves impliqués reçoivent un soutien. En Eswatini, l'ONG *SWAGAA* agit dans les écoles pour fournir aux élèves qui en ont besoin un soutien et un accès à la justice.

3.2 Facteurs restrictifs

Couverture géographique des programmes et des interventions

Dans certains des pays étudiés, les programmes et interventions concernent seulement une partie des écoles. Dans d'autres, seuls quelques enseignants ont été formés. Décrit ci-dessous, le cas de l'Ouganda, qui essaye actuellement d'élargir la portée d'interventions qui se sont révélées efficaces, met en lumière les principales difficultés rencontrées.

Signalement des cas de violence et de harcèlement à l'école

Dans plusieurs des pays étudiés, on constate des manquements dans les systèmes de signalement des incidents relevant de la violence et du harcèlement à l'école. L'exemple du Pérou, décrit dans l'encadré 7, illustre une approche adoptée pour résoudre cette difficulté. Il montre aussi que la mise en place d'une méthode systématique de signalement peut entraîner une augmentation apparente de la prévalence, car l'ampleur réelle du problème est révélée.

Encadré 6. Ouganda : Difficultés liées à la mise en œuvre des initiatives dans un plus grand nombre d'écoles

Le gouvernement de l'Ouganda a mis en place un certain nombre de politiques pour protéger les enfants contre la violence. Les châtiments corporels sont interdits dans les écoles depuis 2006 ; et un Plan stratégique national pour l'élimination des violences faites aux enfants a été lancé en 2015. Le ministère de l'Éducation a déployé dans les écoles le programme Journeys through Uganda, axé sur la lutte contre les violences de genre. D'autres partenaires et ONG mettent en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre la violence et le harcèlement à l'école ; mais bien souvent ces programmes ne sont appliqués que dans un petit nombre d'écoles. Parmi ceux-là, le projet Good School Toolkit développé par Raising Voices. Les évaluations ont montré que c'était l'une des initiatives les plus efficaces.

Le ministère de l'Éducation et l'ONG porteuse du projet savent qu'il va falloir utiliser des approches fondées sur les données scientifiques pour traiter le problème de la violence et du harcèlement dans toutes les écoles. Cela suppose de faire évoluer les mentalités des formateurs des enseignants, des futurs enseignants et de l'ensemble du personnel éducatif ; afin que tous ces acteurs prennent conscience qu'il est de leur responsabilité de lutter contre la violence scolaire ainsi que leurs capacités pour la prévenir, notamment en appliquant la "discipline positive". Le déploiement des programmes dans un plus grand nombre d'écoles pose toutefois plusieurs difficultés. Il faut notamment :

- Mettre en place un leadership suffisamment fort à l'échelle nationale afin que la multitude des partenaires impliqués adoptent une approche harmonisée et basée sur des données probantes pour prévenir et combattre la violence et le harcèlement à l'école. La cohérence est une difficulté, car les organisations qui mettent en œuvre les programmes, les bailleurs et les autres parties prenantes ont des avis divergents quant aux stratégies et aux résultats attendus. Il est donc nécessaire de concilier des approches différentes, par exemple l'approche globale à l'échelle de l'école défendue par Raising Voices et les approches moins complètes privilégiées par d'autres partenaires.
- Mettre en œuvre une approche multisectorielle à l'échelle des districts scolaires pour rassembler les parties prenantes et les inciter à assumer leurs responsabilités ; et veiller à ce que les districts s'approprient le processus et le mènent à bien.
- Assurer la disponibilité des ressources financières adéquates pour renforcer les capacités des élèves, des enseignants, des établissements et des communautés.
- Intégrer les travaux sur la violence et le harcèlement à l'école aux initiatives et aux structures plus générales de protection de l'enfance, afin d'aider les enfants à oser s'exprimer s'ils sont victimes de violences.
- Renforcer la collaboration entre tous les ministères impliqués dans la protection de l'enfance, ainsi que la coordination entre le gouvernement, les donateurs et les ONG.
- Renforcer et coordonner le signalement, le suivi systématique de la violence et du harcèlement à l'école et l'évaluation des programmes.

Encadré 7. Pérou : Améliorer le signalement de la violence scolaire et le suivi de la réponse

En 2013, le ministère péruvien de l'Éducation a lancé le Système spécialisé contre la violence scolaire (SiseVE³³). Il s'agit d'une plateforme spécialisée dont l'objectif est « d'enregistrer, traiter et suivre les cas de violence à l'école ». SiseVE implique tous les niveaux du système éducatif – les autorités nationales, régionales et locales de l'éducation et les dirigeants de chaque établissement. Une fois les écoles inscrites sur la plate-forme SiSeVE, les actes de violences qui y sont commis peuvent être ainsi signalés par les victimes, les témoins ou d'autres personnes. Le système permet également de répertorier les actions ultérieures mises en œuvre et l'enregistrement de l'ensemble des cas. Il fournit également des conseils de prévention et de lutte contre la violence et le harcèlement à l'école. Dans chaque établissement, un référent SiSeVE doit indiquer les actions mises en œuvre dans chaque cas ; et les autorités régionales et locales de l'éducation peuvent ensuite consulter le registre de chaque école pour s'assurer que le processus est bien suivi. Afin de protéger l'identité des victimes, toutes les données sont confidentielles et accessibles uniquement à certains membres du personnel du ministère de l'Éducation.

En 2013, année du lancement de SiSeVE, seuls 907 cas de violence et de harcèlement à l'école ont été signalés. Ce chiffre a progressé régulièrement chaque année depuis, atteignant 5 591 cas en 2017. Cette augmentation est due d'une part à l'amélioration du système et d'autre part au lancement par le gouvernement de campagnes de communication à grande échelle sur les réseaux sociaux pour sensibiliser à la violence scolaire. L'évaluation d'une de ces campagnes, *Díle alto al bullying* (Dis stop au harcèlement), a montré qu'elle avait rendu le harcèlement beaucoup moins acceptable. L'expérience péruvienne prouve que l'association d'un système efficace de signalement des cas de violence scolaire et de campagnes de sensibilisation percutantes peut faire progresser de manière significative le taux de signalement.

33 En espagnol, *Sí se ve* signifie « Oui, ça se voit ».

Mise à disposition de services de soutien et d'orientation

Les politiques et programmes appliqués dans un certain nombre des pays étudiés mettent l'accent sur la prévention de la violence et du harcèlement à l'école. Rares sont les pays à avoir systématisé la mise en place de mécanismes de soutien et d'orientation. Aux Pays-Bas, par exemple, la nécessité d'une meilleure coordination entre le secteur éducatif et les services sociaux a été mise en avant.

Suivi de la violence et du harcèlement à l'école

Tous les pays étudiés n'ont pas mis en place des systèmes permettant de suivre la prévalence des cas de violence et de harcèlement à l'école. Dans plusieurs de ces pays, les données proviennent uniquement d'enquêtes internationales telles que les enquêtes GSHS et HBSC. En Côte d'Ivoire (voir ci-dessous), le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a pris des mesures pour améliorer la collecte de données sur la violence et le harcèlement à l'école en s'appuyant sur le Système national d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE).

Encadré 8. Côte d'Ivoire : Intégrer des indicateurs sur la violence et le harcèlement à l'école au Système d'information sur la gestion de l'éducation

Après la publication d'une étude nationale révélant la forte prévalence de la violence dans les écoles de Côte d'Ivoire, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (MENET-FP) a décidé d'intégrer des indicateurs sur la violence et le harcèlement à l'école au Système national d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE). Cela s'est fait en plusieurs étapes : identification des principaux indicateurs par le secteur de l'éducation et les partenaires des Nations Unies ; formation des personnes responsables de la collecte, de la compilation et de l'analyse des données à tous les niveaux ; développement d'un cadre permettant d'harmoniser les données provenant des différents départements du MENET-FP (stratégie, planification, statistiques, etc.) ; et constitution d'un groupe de travail rassemblant des représentants de tous les ministères concernés (éducation, santé, protection de l'enfance, sécurité sociale, justice, etc.) pour coordonner les activités relevant de la protection de l'enfance et favoriser le signalement des cas de violence dans les écoles.

Pour recueillir des données sur les actes de violence physique, psychologique et sexuelle perpétrés par les élèves et les enseignants, les indicateurs clés suivants ont été mis en place : proportion d'élèves (du primaire et du secondaire) victimes de violences physiques commises par d'autres élèves ; proportion d'élèves (du primaire et du secondaire) victimes de violences psychologiques commises par d'autres élèves ; proportion d'élèves (du primaire et du secondaire) victimes de violences sexuelles commises par d'autres élèves ; et les mêmes indicateurs sur les trois formes de violence lorsque l'auteur est un enseignant. Les résultats seront diffusés dans la publication « Statistiques scolaires de poche » pour chaque année scolaire. Ils indiqueront le nombre d'élèves victimes de violences dans l'enseignement primaire et secondaire ; par âge, forme de violence subie et type d'auteur. Ces informations devraient stimuler une véritable prise de conscience de l'ampleur du problème et permettront d'éclairer les actions mises en œuvre aux niveaux national et local mais aussi dans chaque école pour lutter contre la violence et le harcèlement.

La Côte d'Ivoire est le premier pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale à recueillir des données sur la violence scolaire dans le cadre d'un recensement annuel systématique ; et elle fournit ainsi un exemple à suivre aux autres pays de la région. L'expérience ivoirienne met en avant l'importance d'un engagement et d'une responsabilisation nationale, d'un leadership solide assuré par le ministère de l'Éducation, du soutien des parties prenantes pour l'intégration d'indicateurs sur la violence scolaire dans le SIGE, et d'un renforcement des capacités à tous les niveaux pour que les statistiques publiées par le SIGE soient fiables.

Évaluation de l'efficacité des programmes et des interventions

Parmi les pays étudiés, ils sont relativement peu à évaluer l'efficacité des programmes et interventions de lutte contre la violence et le harcèlement à l'école ; ou les facteurs qui contribuent à réduire la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école.

Attention particulière aux enfants et aux jeunes les plus exposés à la violence et au harcèlement à l'école

Dans les pays étudiés, on manque de données sur la prévalence de la violence et du harcèlement chez les élèves les plus vulnérables. Les éléments disponibles semblent toutefois montrer que, même dans les pays où la prévalence est généralement faible ou en déclin, certains sous-groupes d'élèves sont plus souvent victimes de violence ou de harcèlement. Sont concernés les élèves non conformes aux normes de la masculinité et de la féminité, y compris les élèves LGBT ; les élèves handicapés et les élèves immigrés ou réfugiés. En Uruguay par exemple, une étude menée à Montevideo en 2015 a montré que 31,3 % des élèves handicapés se déclaraient victimes de harcèlement ; alors que la prévalence pour l'ensemble des élèves était de 20,9 %. Toujours en Uruguay, une enquête sur les élèves LGBT a révélé en 2016 qu'ils étaient plus exposés au harcèlement que leurs camarades. Aux Pays-Bas, l'étude de cas a mis au jour la nécessité de recherches complémentaires sur l'efficacité des programmes de lutte contre le harcèlement pour les enfants nécessitant un soutien supplémentaire. La crise qui a frappé la République arabe syrienne a entraîné un afflux massif de réfugiés au Liban voisin. Pour faire face à l'arrivée d'un grand nombre d'enfants réfugiés dans les écoles publiques du pays, le Liban a mis en place un système mixte : certains élèves syriens vont à l'école le matin avec d'autres enfants qui ne sont pas des réfugiés, tandis que d'autres assistent à des cours destinés uniquement aux élèves syriens l'après-midi. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas de données permettant de savoir si ces deux approches ont eu des répercussions sur la prévalence de la violence et du harcèlement dont sont victimes les enfants réfugiés. En République de Corée, les informateurs remarquent que rares sont les recherches qui portent sur les élèves réfugiés ou issus de milieux multiculturels, perçus comme plus vulnérables.

Prévention et prise en charge des nouvelles formes de harcèlement

Parmi les pays étudiés, rares sont ceux qui disposent de données sur le cyberharcèlement ou de stratégies de lutte contre ce phénomène. Seuls deux d'entre eux, l'Italie et le Liban, indiquent qu'ils forment leurs enseignants à la sécurité et à la prévention en ligne et qu'ils signalent les cas de cyberharcèlement.

Pérennisation des actions mises en place pour prévenir et combattre la violence et le harcèlement à l'école

Certains pays étudiés remarquent qu'il est difficile d'accorder au sujet de la violence et du harcèlement à l'école l'importance qu'il mérite dans les programmes des établissements. En effet, l'accent est souvent mis sur les résultats scolaires et les performances académiques. Les compétences cognitives sont donc privilégiées, au détriment des compétences socio-émotionnelles. Et cela malgré des preuves irréfutables montrant que le renforcement des compétences sociales et émotionnelles des élèves peut permettre de lutter contre le harcèlement et la violence ; et donc réduire leurs effets négatifs sur les résultats scolaires. En outre, l'intégration de la question du harcèlement et de la violence dans la formation initiale des enseignants et les programmes scolaires, permettant d'assurer la pérennité des actions mises en œuvre, varie grandement d'un pays à l'autre.

3.3 Cohérence entre les facteurs de réussite nationaux et les cadres conceptuels internationaux

Ces dernières années, l'ONU et ses partenaires ont mis au point des cadres conceptuels permettant de mieux comprendre la violence et le harcèlement à l'école et les facteurs d'efficacité des réponses apportées ; notamment les principes directeurs ou les éléments fondamentaux d'une réponse complète en s'appuyant sur les données probantes. Ces éléments sont par exemple décrits dans les publications Lutte contre la violence de genre en milieu scolaire : orientations mondiales (UNESCO et ONU Femmes, 2016) et Violence et harcèlement à l'école : rapport sur la situation dans le monde (UNESCO, 2017) mais aussi dans le rapport mondial sur les réponses du secteur de l'éducation à la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre (UNESCO, 2016) ou les rapports du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants (Assemblée générale des Nations Unies, 2016 & 2018).

Une comparaison entre les cadres conceptuels existants et les facteurs de réussite identifiés grâce aux études de cas commandées pour le présent rapport révèle que ces derniers correspondent dans les grandes lignes aux principaux éléments d'une réponse efficace, déjà décrits dans les cadres disponibles (Figure 30). Cependant, les conclusions des études de cas montrent également que certains pays sont parvenus à réduire la violence et le harcèlement à l'école sans mettre en place l'ensemble des éléments d'une réponse dite « complète » ; et que dans chaque pays les facteurs de réussite/principaux éléments d'une réponse efficace varient selon le contexte socioculturel qui oriente le secteur de l'éducation.

Figure 30. Cadre conceptuel pour une réponse nationale efficace à la violence et au harcèlement à l'école



Source : Adapté de UNESCO et ONU Femmes, 2016 (p. 36).

Par exemple, en Eswatini, la réussite repose sur l'association d'un dialogue et d'un engagement national fondés sur des recherches et des données, d'une approche multisectorielle s'appuyant sur des travaux antérieurs sur le thème de la violence de genre, un partenariat solide avec la société civile, la formation des enseignants et des interventions dans les écoles pour donner aux élèves les moyens d'agir et leur apporter soutien et prise en charge.

En Italie, la réussite découle des politiques et des réglementations solides mises en place, auxquelles s'ajoutent des investissements considérables dans la recherche, l'évaluation et la programmation basée sur des données probantes ; l'accent étant mis sur le renforcement des relations entre élèves et la participation active de tous les élèves.

En République de Corée, des progrès ont été accomplis grâce à la mise en œuvre de plans multisectoriels de prévention de la violence et du harcèlement à l'école, qui incluent des interventions visant à sécuriser les environnements d'apprentissage, à modifier la culture dans les écoles et à favoriser la prise en charge et le signalement des cas de violence et de harcèlement en travaillant à la fois avec les victimes et les auteurs.

En Suède, on compte parmi les éléments qui ont permis de maintenir un faible niveau la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école une stratégie multisectorielle reposant sur la transition d'une approche individuelle à une approche plus globale et structurée, où la communauté scolaire dans son ensemble prend la responsabilité de traiter ce problème. Ce pays dispose d'un cadre juridique solide fortement axé sur les droits des enfants ; a adopté une approche systématique basée sur des données scientifiques et a mis en place un système transparent à l'échelle nationale pour contrôler la sécurité dans les écoles. Des recherches ont été mises à profit pour identifier les approches efficaces pour réduire le harcèlement et la violence à l'école ; notamment la création d'un environnement positif et inclusif dans les classes, la promotion d'interactions positives entre élèves, la prise en compte de l'avis des enfants en tant qu'experts et l'attention particulière accordée au rôle des témoins dans la prévention du harcèlement.

En Uruguay, la diminution de la violence et du harcèlement à l'école est attribuée aux efforts de promotion d'un climat positif dans les écoles et de la « discipline positive », à la formation et au soutien apporté à cette fin aux enseignants et à la promotion de la participation et de l'autonomisation des élèves dans un cadre qui respecte les droits de l'homme en général et les droits des enfants en particulier. La mise en œuvre du programme Vivre ensemble à l'école dans la totalité des établissements du pays a également joué un rôle essentiel. D'autres programmes ont contribué à cette baisse de la prévalence, y compris des initiatives visant à améliorer la qualité de l'éducation dans son ensemble, le climat dans les écoles et les résultats scolaires, en particulier dans les communautés défavorisées. Ces programmes ont renforcé les liens entre les communautés, les familles et les écoles, et ils ont également permis d'augmenter le nombre d'enseignants par élèves dans les écoles primaires.

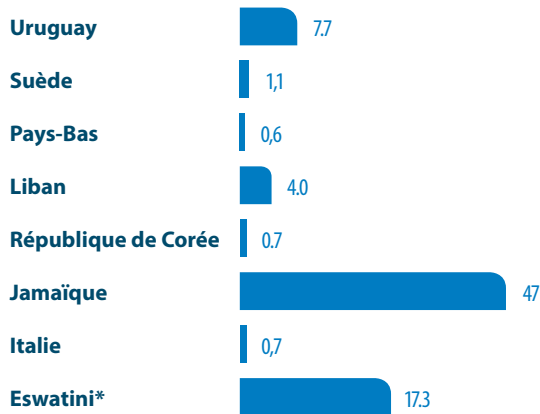
3.4 Lien entre la violence dans les sociétés et la violence dans les écoles

On suppose souvent que la violence dans les écoles reflète la violence qui touche les sociétés dont elles font partie. Une telle supposition pourrait nous amener à penser qu'il est plus facile de prévenir et de combattre la violence et le harcèlement à l'école dans les sociétés moins concernées par ces phénomènes.

Cette section vise à déterminer s'il y a ou non un lien entre la prévalence de la violence dans les écoles et la prévalence de la violence dans la société en général. Pour effectuer des comparaisons dans les huit pays étudiés parce que la violence à l'école y est faible depuis longtemps ou a diminué, cette section s'appuie d'une part sur les données des enquêtes GSHS et HBSC sur la prévalence du harcèlement dans les écoles et d'autre part sur deux instruments de mesure : l'évaluation de la charge mondiale de morbidité sur les taux d'homicides et le classement de chaque pays dans l'Indice mondial de la paix (Global Peace Index, GPI).

Le taux d'homicide est l'un des principaux indicateurs utilisés pour mesurer la violence au sein d'une société. Parmi les huit pays étudiés, ceux qui enregistrent la plus faible prévalence du harcèlement à l'école sont aussi ceux où le taux d'homicide est le plus bas (Italie, Liban, Pays-Bas, Suède et Uruguay) ; et les pays les plus touchés par le harcèlement à l'école sont aussi les plus touchés par les homicides (Eswatini et Jamaïque) (Figure 31).

Figure 31. Nombre de victimes d'homicide volontaire dans les pays étudiés en 2016 (pour 100 000 habitants)



* Données de 2010.

Source des données : Statistiques en ligne de l'ONUODC (<https://dataunodc.un.org/crime/intentional-homicide-victims>). Page consultée le 15 janvier 2019

Le GPI est un score composite basé sur 23 indicateurs³⁴. Selon le rapport le plus récent qui indique le score GPI de 163 pays et inclut les conclusions pour l'année 2018, les huit pays étudiés se classent comme suit : la Suède (14), les Pays-Bas (23), l'Uruguay (37), et l'Italie (38) sont les plus « paisibles ». La République de Corée (49) et l'Eswatini (72) le sont moins. Enfin, la Jamaïque (90) et le Liban (147) arrivent en bas du classement.

Il faut toutefois mesurer l'intérêt du GPI dans l'analyse du lien entre la « paix » et le niveau de violence dans les écoles d'un pays à la lumière des indicateurs utilisés. Par exemple certains indicateurs qui font baisser le score de pays comme le Liban ou la République de Corée sont liés au contexte de leurs régions respectives mais non pas d'incidence directe sur la situation dans les écoles. Pour ces deux pays le taux d'homicides est donc un indicateur plus pertinent ; et il montre le très faible taux de violence dans les sociétés libanaise et coréenne. Une fois ceci pris en compte, les pays les mieux classés selon leur GPI – c'est-à-dire les plus « paisibles » – sont ceux qui ont réussi à maintenir la prévalence du harcèlement dans leurs écoles un faible niveau.

Les deux mesures suggèrent donc que les pays les moins touchés par la violence en général sont aussi ceux les moins concernés par le problème de la violence et du harcèlement à l'école. Ce constat a ainsi orienté les choix de la Jamaïque : le pays s'est efforcé de réduire la violence dans la société en général et les initiatives mises en œuvre à cet effet à l'échelle nationale et dans les communautés ont sans doute joué un grand rôle dans la diminution de la prévalence de la violence et du harcèlement à l'école.

34 Nombre et durée des conflits internes ; nombre de décès causés par des conflits externes, nombre de décès causés par des conflits internes ; nombre, durée et rôle des conflits externes ; intensité des conflits internes ; relations avec les pays voisins ; niveau de criminalité perçue dans la société ; nombre de réfugiés de personnes déplacées, en pourcentage de la population ; instabilité politique ; impact du terrorisme ; risque terroriste ; nombre d'homicides, pour 100 000 habitants ; degré de la criminalité violente, risque de manifestations violentes, nombre de personnes emprisonnées, pour 100 000 habitants ; nombre d'officiers de police et d'agents de sécurité pour 100 000 habitants ; dépenses militaires, en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) ; effectifs des forces armées, pour 100 000 habitants ; volume des importations d'armes conventionnelles lourdes, pour 100 000 habitants ; volume des exportations d'armes conventionnelles lourdes, pour 100 000 habitants, contribution financière aux missions de maintien de la paix de l'ONU ; nombre d'armes lourdes et d'armes nucléaires ; facilité d'accès aux armes légères.

4. Conclusions et recommandations

4.1 Conclusions

Les pays qui ont réussi à réduire la violence et le harcèlement dans leurs écoles ou à maintenir ces phénomènes à un faible niveau ont certaines caractéristiques communes, parmi lesquelles :

- Un leadership politique fort, un cadre juridique et politique solides et des politiques cohérentes concernant les violences faites aux enfants, la violence et le harcèlement à l'école et d'autres sujets connexes.
- Une collaboration entre le secteur de l'éducation et une grande variété de partenaires au niveau national, y compris des ministères autres que celui de l'Éducation, des institutions de recherche et des organisations de la société civile.
- Un engagement en faveur d'un climat positif et sûr dans les écoles et dans les classes, notamment à travers la promotion de la « discipline positive » (non punitive).
- La mise en œuvre d'interventions et programmes fondés sur des recherches et des preuves de leur efficacité et de leur impact sur la violence et le harcèlement à l'école.
- Un engagement fort en faveur des droits des enfants, de leur autonomisation et de leur participation.
- L'implication et la participation de tous les acteurs des communautés scolaires.
- La formation des enseignants et le soutien dont ils bénéficient en continu.
- L'élaboration de mécanismes de soutien et d'orientation vers d'autres services pour les élèves touchés par la violence et le harcèlement à l'école.
- La mise en place de systèmes efficaces de signalement et de suivi de la violence et du harcèlement à l'école.

Les preuves rassemblées dans les huit pays étudiés indiquent que les facteurs de réussite sont cohérents avec les observations à l'échelle mondiale et correspondent aux éléments identifiés par les cadres conceptuels internationaux comme étant indispensables à une réponse efficace et complète à la violence et au harcèlement à l'école. Les pays dans lesquels des études de cas ont été menées ont en commun un grand nombre de ces éléments. Il est toutefois important de signaler que certains ont accompli des progrès notables sans les avoir tous mis en œuvre ; chacun s'appuyant sur une association légèrement différente de ces facteurs. De plus, en l'absence de preuves irréfutables, il est difficile d'attribuer la diminution de la prévalence ou la faible prévalence de la violence et du harcèlement à l'école à des facteurs spécifiques ou à une association de facteurs.

Les études de cas mettent également en avant l'importance du contexte. Les différences au niveau des structures administratives, du système éducatif ou de la typologie des écoles font qu'un élément qui s'est révélé efficace dans un contexte donné pourra être inutile ou inapplicable dans d'autres circonstances. Par exemple, les structures administratives d'un pays et de son système éducatif déterminent le niveau auquel les décisions sont prises en ce qui concerne les programmes scolaires, la formation, l'attribution de ressources et la mise en œuvre de mesures de prévention et de lutte ; ainsi que le suivi et l'évaluation de ces mesures. Les différences socioculturelles entre pays peuvent également avoir des répercussions sur l'acceptation des interventions. Par exemple, la mise en place des systèmes de vidéosurveillance et la présence d'officiers de police dans les écoles sont des mesures acceptées par la société sud-coréenne, mais cela pourrait ne pas être le cas dans d'autres pays. Enfin, d'autres données semblent montrer que dans certains contextes il y aurait un lien entre la prévalence de la violence dans la société en général et la prévalence de la violence dans les écoles ; et les réponses nationales doivent en tenir compte.

4.2 Recommandations

Les conclusions du présent rapport sur la violence et le harcèlement à l'école, ainsi que les enseignements des études de cas quant aux facteurs qui favorisent une diminution de la prévalence de ces phénomènes, viennent renforcer les recommandations des rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la protection des enfants contre les brigades, datés de 2016 et 2018. Elles soulignent notamment qu'il faut :

- veiller à ce que soient mises en place des législations permettant de protéger les droits des enfants et de soutenir les politiques pour prévenir la violence et le harcèlement à l'école et y répondre ;
- améliorer la disponibilité de données précises, fiables et ventilées et mettre en œuvre des initiatives basées sur des données scientifiques et sur des recherches rigoureuses ;
- former et soutenir les enseignants pour qu'ils puissent non seulement prévenir la violence et le harcèlement à l'école mais aussi y répondre ;
- promouvoir des approches à l'échelle de l'école qui impliquent l'ensemble de la communauté éducative : élèves, enseignants, autres membres du personnel, parents et autorités locales ;

- mettre à la disposition des enfants des informations et un soutien pour qu'ils puissent signaler les violences et demander de l'aide ;
- promouvoir une participation pertinente des enfants aux efforts visant non seulement à prévenir la violence et le harcèlement à l'école mais aussi à y répondre ;
- accorder une attention particulière aux enfants les plus vulnérables du fait de leur race, de leur appartenance ethnique, de leur handicap, de leur sexe ou de leur orientation sexuelle ;
- créer des mécanismes de signalement, de plainte et d'aide adaptés ; ainsi que les approches réparatrices correspondantes.

Ces recommandations sont reprises dans l'Appel à l'action de la campagne Apprendre en toute sécurité, lancée en même temps que ce rapport. Cet appel veut faire entendre la nécessité d'appliquer les politiques et des législations pertinentes ; de renforcer la prévention et la prise en charge au niveau des écoles ; d'œuvrer pour la modification des comportements et des normes sociales ; de collecter et d'utiliser des données et d'investir efficacement les ressources nécessaires. La campagne Apprendre en toute sécurité, qui entend mettre fin à toutes les formes de violence dans les écoles d'ici 2024, est une initiative portée par les membres du Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants. Elle a pour objectif de rassembler tous les efforts entrepris pour mettre fin à la violence dans les écoles et d'impulser un mouvement des gouvernements, des partenaires et des communautés engagées pour que tous les enfants puissent apprendre en toute sécurité, où qu'ils vivent.



Annexe 1.

Références

- Arace, A., Scarzello, D. et Occelli, C. 2013. Pratiche educative genitoriali e orientamento alla punizione: un confronto tra italiani e immigrati. *Maltrattamento e abuso all'infanzia*, 15(1), p. 37-57.
- Assemblée générale des Nations Unies. 2018. Rapport du Secrétaire général sur la protection contre les brimades, A/73/265 (30 juillet 2018).
- Assemblée générale des Nations Unies. 2016. Protection des enfants contre les brimades : rapport du Secrétaire général, A/71/263 (26 juillet 2016).
- Baldry, A. 2003. Bullying in schools and exposure to domestic violence. *Child Abuse & Neglect*, 27(7), p. 713-732.
- Bardi, M. et Borgoginni-Tarli, S. 2001. A survey on parent-child conflict resolution: Intrafamily violence in Italy. *Child Abuse & Neglect*, 25(6), p. 839-853.
- Bernacchi, E., Fabris, A. et Zelano, M. 2016. Multi-country study on the drivers of violence affecting children. Italian Report. Florence, Italie : Centre de recherche Innocenti.
- Bianchi D. et Moretti, E. (dir.). 2006. *Vite in bilico: indagine retrospettiva su maltrattamenti e abusi in età infantile*. Florence, Italie : Centre de recherche Innocenti.
- Blake, J., Lund, E., Zhou, Q., Kwok, O. et Benz, M. 2012. National prevalence rates of bully victimization among students with disabilities in the United States. *School Psychology Quarterly*, 27(4), p. 210.
- Blake, J., Zhou, Q., Kwok, O. et Benz, M. 2016. Predictors of bullying behavior, victimization, and bully-victim risk among high school students with disabilities. *Remedial and Special Education*, 37(5), p. 285-295.
- Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants. 2016. Protecting Children Affected by Armed Violence in the Community. New York : Nations Unies.
- Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés 2017. Attacks on Schools and Hospitals New York : Nations Unies.
- Caso, L., Vitale, F. et Boni, M. 2011. La violenza assistita intrafamiliare: uno studio qualitativo sui fattori di rischio e di protezione nei minori vittime. *Maltrattamento e abuso all'infanzia*, 13(1) p. 87-109. Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques.
2018. Education under attack 2018. Conseil de sécurité des Nations Unies. 2017. Le sort des enfants en temps de conflit armé, A/72/361-S/2017/821.
- Devries, K., Kyegombe, N., Zuurmond, M. et al. 2014. Violence against primary school children with disabilities in Uganda: A cross-sectional study. *BMC Public Health*, 14, p.1017.
- Devries, K., Knight, L., Petzold, M. et al. 2018. Who perpetrates violence against children? A systematic analysis of age-specific and sex-specific data. *BMJ Paediatric Open*, 2(1).
- Farmer, T., Petrin, R., Brooks, D. et al. 2012. Bullying involvement and the school adjustment of rural students with and without disabilities. *Journal of Emotional and Behavioral Disorders*, 20(1), p. 19-37. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2017. A Familiar Face: Violence in the Lives of Children and Adolescents. New York : Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- Finkelhor, D., Ormrod, R. K., et al. 2005. Measuring poly-victimization using the JVQ. *Child Abuse & Neglect*, 29(11), p. 1297-1312.
- Fry, D., Lannen, P., Vanderminden, J., et al. 2017. Child Protection and Disability: *Methodological and practical challenges for research*. Protecting Children and Young People series. Édimbourg : Dunedin Press.
- Fulu, E., Warner, X., Miedemer, S. et al. 2013. *Why do some men use violence against women and how can we prevent it? Quantitative findings from the United Nations Multi-country Study on Men and Violence in Asia and the Pacific*. Bangkok : PNUD, FNUAP, ONU Femmes et VNU.
- Gershoff, E. 2017. *School corporal punishment in global perspective: prevalence, outcomes, and efforts at intervention*. *Psychology, Health & Medicine*, 22(Sup1), p. 224-239.
- Hillier, L., Jones, T., Monagle, M. et al. 2010. *The third national study on the sexual health and wellbeing of same sex attracted and gender questioning young people*. [pdf] Melbourne, Australie : Australian Research Centre in Sex, Health and Society, Université La Trobe.
- Jones, S., Bombieri, L., Livingstone A. et Manstead, A. 2011. The influence of norms and social identities on children's responses to bullying. *British Journal of Educational Psychology*, 82(2), p. 241-256.
- Know Violence in Childhood. 2017. *Ending Violence in Childhood. Global Report 2017*. New Delhi, Inde : Know Violence in Childhood.
- Kann, L., Olsen, E., McManus, T., Harris, W. et al. 2016. *Sexual identity, sex of sexual contacts and health-related behaviors among students in Grades 9-12 - United States and Selected Sites, 2015. Morbidity and Mortality Weekly Report*. (CDC) Surveillance Summaries.
- Kids Online Brazil. 2016. *ICT Kids online Brazil 2015: Survey on internet use by children in Brazil*.

- Krug E., Dahlberg L., Mercy J., et al. 2002. Rapport Mondial sur la violence et la santé. Genève : OMS.
- Kuper, H., Banks, M., Kelly, S., Kyegombe, N., et Devries, K. 2016. *Protect Us! Inclusion of children with disabilities in child protection*. Woking : Plan International.
- Le, M., Holton, S., Nguyen, H. et al. 2016. Poly-victimisation and health risk behaviours, symptoms of mental health problems and suicidal thoughts and plans among adolescents in Vietnam. *International Journal of Mental Health Systems*, 10, 66.
- Livingstone, S., Haddon, L., Görzig, A., et Ólafsson, K. 2011. *Risks and safety on the internet: the perspective of European children: full findings and policy implications from the EU Kids Online survey of 9-16 year olds and their parents in 25 countries*. Londres : LSE, EU Kids Online.
- Mascheroni, G. et Cuman, A. 2014. Net children go mobile: Final report. *Deliverables D6.4 & D5.2*. Milan : Educatt.
- Maternowska, M., Potts, A. et Fry, D. 2016. *The multi-country study on the drivers of violence affecting children*. Florence, Italie : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.
- Ncube, N. 2013. The family system as a socio-ecological determinant of bullying among urban high school adolescents in Gweru, Zimbabwe: Implications for intervention. *Asian Social Science*, 91(7).
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2015. Preventing youth violence: an overview of the evidence. Organisation mondiale de la santé.
- Pereznieto, P., Harper, C., Clench, B. et Coarasa, J. 2010. *The Economic Impact of School Violence: A Report for Plan International*. Londres : ODI/Plan International.
- Portela, M. et Pells, K. 2015. *Corporal Punishment in Schools: Longitudinal Evidence from Ethiopia, India, Peru and Viet Nam*. Florence, Italie : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.
- Sharp, C., Aldridge, J. et Medina, J. 2004. *Delinquent youth groups and offending behaviour: findings from the 2004 Offending, Crime and Justice Survey*. Home Office Online Report 14/06.
- Sullivan, P. M. 2009. Violence exposure among children with disabilities. *Clinical Child & Family Psychology Review*, 12, 196-216.
- UNESCO. 2014. *Bullying targeting secondary school students who are or are perceived to be transgender or same-sex attracted: Types, prevalence, impact, motivation and preventive measures in 5 provinces of Thailand*. Bangkok : Université Mahidol, Plan International Thailand, UNESCO Bangkok.
- UNESCO. 2016. *Au grand jour: réponses du secteur de l'éducation à la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, rapport de synthèse*. Paris: UNESCO.
- UNESCO. 2017. *Violence et harcèlement à l'école: rapport sur la situation dans le monde*. Paris : UNESCO
- UNESCO et ONU Femmes. 2016. *Lutte contre la violence de genre en milieu scolaire: orientations mondiales*. Paris : UNESCO, New York : ONU Femmes.
- Valdebenito, S., Ttofi, M., Eisner, M. et Gaffney, H. 2017. Weapon carrying in and out of school among pure bullies, pure victims and bully-victims: A systematic review and meta-analysis of cross-sectional and longitudinal studies. *Aggression and Violent Behaviour*, 33, p. 62-77

Annexe 2.

Prévalence des étudiants qui ont déclaré avoir été victimes de harcèlement scolaire

Pays/territoire/ zone géographique ^[1]	Prévalence médiane des cas de harcèlement										
	Total ^[2]	Garçons ^[2]	Filles ^[2]	4 ^e année (9-10) ^[3]		11 ans ^[2]	13 ans ^[2]	8 ^e année (13-14) ^[3]	14 ans ^[2]	15 ans	
				PIRLS	TIMSS					GSHS/ HBSC	PISA ^[4]
Afghanistan	44.2	42.3	44.9	43.9	...	43.3	45.4	...
Afrique du Sud	78	64
Albanie	19.9	22.6	17.3	23.8	20	16.1	...
Algérie	51.7	48.1	55.1	53.1	...	50.4	51.6	...
Allemagne	23.3	22.9	23.6	43	43	25.2	25.9	19.2	15.7
Anguilla	26.1	22.2	30.2	25.1	...	32.9	20.1	...
Antigua-et-Barbuda	24.9	23.5	26.7	27.9	...	23	23.8	...
Arabie saoudite	47	53	36
Argentine	24.5	24.8	24.2	26.1	...	25.3	22.4	...
Arménie	8.8	11.1	6.7	10.7	8.5	6.5	...
Australie	53	55	43	...	24.2	24.2
Autriche	35.6	39.1	32.5	37	...	37.2	42.2	28.6	19.1
Azerbaïdjan	28
Bahamas	23.6	24.7	22	24.7	...	24.9	17.6	...
Bahreïn	29.4	35.6	22.8	64	66	...	31.8	51	29.3	27	...
Bangladesh	23.6	27.1	17.3	19.6	...	24.7	26	...
Barbade	13.3	15.4	11	18.1	...	13.2	10.5	...
Belgique (flamande)	20.1	20.2	20.1	48	53	24.7	22.1	15	...
Belgique (francophone)	46.7	53.7	39.8	58	...	51.6	48.2	40.2	...
Belize	30.7	30.3	31.1	29.8	...	31.3	31	...
Bénin	49	47.4	51.5	52.4	...	46.5	49.5	...
Bhoutan	30.1	31.2	28.9	33	...	31	27.4	...
Bolivie (État plurinational de)	30.2	31.7	28.2	28.2	...	30.2	31.5	...
Botswana	52.1	52.6	51.8	48.3	74	51	53.8	...
Brésil	17.5
Brunei Darussalam	23.4	25.3	21.7	29.6	...	21.7	20.3	...
Bulgarie	34.2	35.5	32.8	44	46	38.2	35.1	29.6	...
Cambodge	22.4	22.5	22.2	20.8	...	22.2	23.5	...
Canada	35.4	32.6	38.2	50	47	38.7	38.5	35	...	30.6	20.3
Chili	15.1	15.8	13.9	36	40	...	15.5	22	18.1	11.6	18
Chine - Beijing	20.2	23	17.4	18.1	...	22.8	18.7	...
Chine - Hangzhou	31.8	30.7	32.9	31.5	...	31	33.3	...
Chine - Hong Kong	40	46	44	32.3
Chine - Macao	57	27.3
Chine - Taipei	38	42	14	10.7
Chine - Urumqi	31.9	32.5	31.2	35.7	...	33	24.3	...
Chine - Wuhan	33.2	34.2	31.6	33	...	34.5	30.8	...
Chypre	45	18.1
Colombie - Bogotá	34.2	36.4	32.4	33	...	35.5	34	...
Colombie - Bucaramanga	31.6	32.2	31	30.9	...	31.8	32.2	...
Colombie - Cali	29	28.5	29.3	26.7	...	32.3	27.9	...
Colombie - Manizales	32.6	35.4	30.5	34.1	...	35.9	28.1	...

par sexe, âge, type et motif de harcèlement les plus fréquents, par pays ou territoire

Types de harcèlement ^{[2],[5]}									Motifs de harcèlement ^{[2],[6]}								
Physique			Psychologique / exclusion social			Sexuel			Apparence physique			Race, nationalité ou couleur			Religion		
Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille
19.1	21.9	13.7	13.1	12.9	14.6	23	24.6	22.6	6.8	6.4	7.9	14.3	15.2	12.3	12.9	11.4	14.7
...
15.9	24.7	9.2	1.4	0.8	1.9	18.2	18.7	17.9	7.2	7.9	6.7	9.3	12.3	7	2.9	3.3	2.6
...
15.1	...	8.5	5.9	...	5.7	12.6	...	9.3	19	...	25.1	14.6	...	12.4	1.9	...	3.1
14.5	24.7	5.4	1.4	1.6	1.3	10.9	13.2	9.1	22.2	11.1	31.4	15.5	14.8	16.1	4.9	7.4	2.6
...
9.6	12.5	7.1	6.1	5.4	6.9	14.3	17.8	11.5	25.5	17.9	32.1	7.6	10.1	5	3.1	3.2	2.9
...
...
...
10.6	...	5.9	7.1	...	7.9	12.4	...	10.1	24.4	...	31.5	8.4	...	7.4	5.2	...	4.1
15.4	18.9	10.1	4.2	3	6.1	15.5	19	10.3	18.2	14.2	24.4	10.5	12.1	8.2	2	2.7	0.8
...
16.6	2.1	13.1	21.7	9.1	3.4
...
...
15	21.2	8.4	5.5	4.9	6.2	6.9	8.4	5.4	21.5	18.9	24.2	10.8	11.8	9.8	4.1	3.4	4.8
11.8	14.3	7.6	1.5	1.5	1.5	16.5	14.8	20.1	10.2	11.4	8.4	22.3	20.2	24.6	14.8	15.8	13.6
18	24.4	12.2	4.1	3.8	4.4	8.7	6.4	10.9	21.8	16.1	26.9	8.9	10.3	7.3	3.6	3	4.2
12.7	18.9	6.1	7	4.2	9.7	11.1	13.2	9.4	15.5	13.2	18	9.4	10.6	7.1	6.9	7.2	6.9
23.4	27.6	19.9	6.2	6.3	6.1	8.3	9.5	7	17.4	11.9	22.3	11.5	13	10.3	8.8	9	8.7
...
8.2	12.1	4	6.1	4.8	7.5	7.7	7.5	8	23.1	22.7	23.5	9.4	11.6	7	1.9	1.2	2.7
...
9.6	...	6.9	12.2	...	14.9	16.1	...	16.6	20.6	...	24.9	25.8	...	19.9	4.7	...	6.1
13.4	28.4	19.0	N/A	N/A
8.6	6.8	18.4	32.2	7.8	4.8
22.1	29.4	12.6	5.7	4.6	7.1	7.2	8.6	5.5	17.1	11.6	24.2	2.8	2.1	3.7	0.3	0.5	0
15.8	19.5	12.1	9	6.1	11.5	8.9	9.3	8.5	15.1	14.4	15.8	2.9	2	3.8	1.2	1.1	1.4
...
...
22.2	31.5	11.4	6.3	5.9	6.8	10.2	7.8	12.6	13.9	9.3	19.2	4.4	4.5	4.4	2	1.8	2.3
13.1	17.8	7.6	7.3	7.4	6.6	16.2	19.7	11.8	15	9.3	22.9	2.5	0.4	4.3	0.2	0.4	0
...
7	9.9	4.7	9.2	9.2	9.4	11	12.4	9.9	15.8	19.5	12.7	4.3	4.9	2.8	1.1	1.4	0.9
7.4	9	5.3	11.1	10.2	12.1	9.5	10.7	8.5	18.6	22.2	15.4	7	6.2	7.8	3.5	3.7	3.4
6.7	10.4	3.9	9.4	4.2	13.3	11.8	10.3	12.9	13.2	14	12.6	6.4	7.9	5.3	3	4.1	2.1
9.2	14.3	4.5	8.3	6.3	10.3	8.1	8.4	7.5	19	26.1	12.5	4	4.3	3.8	0.3	0.4	0.3

Pays/territoire/ zone géographique ^[1]	Prévalence médiane des cas de harcèlement										
	Total ^[2]	Garçons ^[2]	Filles ^[2]	4 ^e année (9-10) ^[3]		11 ans ^[2]	13 ans ^[2]	8 ^e année (13-14) ^[3]	14 ans ^[2]	15 ans	
				PIRLS	TIMSS					GSHS/ HBSC	PISA ^[4]
Colombie - Valledupar	31.4	28.2	33.5	31.5	...	30.8	31.8	...
Costa Rica	19	18.4	19.6	17.9	...	19	20	20.8
Croatie	17.1	17.6	16.6	...	27	16.3	20.4	14.5	17.1
Danemark	20.2	20	20.3	33	42	26.9	19.7	14.2	20.1
Djibouti	40.9	44.3	35.8	39.4	...	36.4	44.5	...
Dominique	27.4	28.7	26	27.7	...	34.1	21.4	...
Égypte	70	70.1	69.7	27	71.4	45	68.9	69	...
El Salvador	22.6	20.9	24.3	25.2	...	21.6	21.5	...
Émirats arabes unis	27.1	32.5	21.8	56	57	...	29.5	42	30.2	22.3	27
Équateur - Guayaquil	28.5	31.8	25.3	28.8	...	28.1	28.8	...
Équateur - Quito	27.5	29.3	25.9	22.2	...	28	34.1	...
Espagne	15.4	18.2	12.7	46	52	19.3	16.5	10.9	14
Estonie	38	39	36.9	48.3	38.2	26.8	20.2
Eswatini	32.1	33.1	31.2	29.6	...	34.6	31.1	...
État palestinien - Cisjordanie	52.9	54.5	51.5	52.5	...	50.9	56.4	...
État palestinien - Gaza	59.5	63	55.5	59.5	...	56.4	62.8	...
États-Unis d'Amérique	27.9	28.4	27.4	44	44	33.3	29.8	36	...	20.2	18.9
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	10.1	10.1	10.2	9.9	...	10.5	9.9	...
Fédération de Russie	42.5	45.1	40.5	48	49	50.6	42.3	34	...	35.2	27.5
Fidji	29.9	33.1	25.7	24.5	...	32.6	28.5	...
Finlande	27.5	30.7	24.4	25	29	32.6	28.6	21.1	16.9
France	28.8	29.5	28	34	35	29.7	30.3	25.7	17.9
Géorgie	26	27	18
Ghana	62.4	61.3	63.9	60.6	...	61.5	64.7	...
Grèce	18.3	19	17.6	15.1	23.1	16.5	16.7
Grenade	27.2	28.6	26.1	27.7	...	27.8	25.9	...
Groenland	33.3	34.3	32.5	36	37.5	26.1	...
Guatemala	22.8	26	19.6	23.1	...	20.7	24.8	...
Guyana	38.4	40.2	36.6	39.7	...	41.7	34	...
Honduras	31.6	31.5	31.6	33.1	...	32	29	...
Hongrie	30.8	30.8	30.8	40	42	38	32.2	27	...	19.9	20.3
Îles Cook	30.9	29.4	31.8	47.7	...	31.9	22.5	...
Îles Salomon	66.5	64.1	67.7	64.8	...	65.9	67.9	...
Îles Vierges britanniques	17.2	18.3	16.5	15.4	...	18.1	17.9	...
Indonésie	21.3	23.7	19	...	57	...	22.5	...	20.6	20.5	...
Iran (Rép. islamique d')	34	51	40
Iraq	27.7	32.4	21.9	31.6	...	22.8	28.7	...
Irlande	27.6	26	28.6	26	27	27.7	29.1	25	...	26.1	14.7
Islande	16.6	17.8	15.3	23	18.7	8	11.9
Israël	23.7	32.5	15.9	28.8	25.8	15.7	...
Italie	15.6	17.4	13.8	45	50	22.7	15.3	27	...	8.5	...
Jamaïque	25.5	26.3	24.8	19.2	...	27.5	26.5	...
Japon	32	20	...	21.9	21.9
Jordanie	41.1	45.6	37.1	37.5	36	42	41.2	...
Kazakhstan	23	25	14
Kenya	57.1	56.6	57.4	60.1	...	56.6	55.7	...
Kiribati	36.8	42.1	32.2	37.6	...	36.1	36.8	...
Kuwait	31.7	35.8	27.7	...	53	...	32.6	40	32.9	30	...
Lettonie	49.7	49.1	50.2	54	...	52.5	54.4	41.3	30.6
Liban	17.5	23.9	11.7	19.1	48	15.6	18	...
Libye	35.3	40	30.5	35.5	...	32.3	38.5	...

Types de harcèlement ^{(2), (5)}									Motifs de harcèlement ^{(2), (6)}								
Physique			Psychologique / exclusion social			Sexuel			Apparence physique			Race, nationalité ou couleur			Religion		
Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille
7	9.6	5.5	10.4	6.8	12.7	9	10	8.5	22.3	22.2	21.8	5.7	5.8	5.6	2.4	3.9	1.5
8.1	12.4	3.6	7.3	5	9.5	15.2	20.1	10.8	26.5	21.6	31.1	5.5	7.5	3.8	1.6	1.8	1.5
...
...
28.4	34.7	17.5	2.6	3.1	1.7	11	9.9	13	14.2	11.5	19.1	11.4	12.1	9.3	12.1	8.9	18
21.6	31.5	10.6	3.5	4.8	2.1	12.7	9.9	15.7	19	14	24.5	8.6	11.6	5.4	3.6	3.8	3.3
26.5	34.8	18.2	4.6	4	5.3	17.1	11.6	22.5	2.5	2.3	2.7	18.2	17.2	19	6.5	6.5	6.3
7.4	10.8	4.4	8.1	8.1	8.2	13	15.3	11.1	19	14.2	23.7	12.6	17.4	7.7	4.7	2.2	6.9
15.1	18.8	10	8.3	2.3	16.4	16.1	21.3	9.2	15.9	14.4	17.5	12.7	16.4	8.2	4.1	6.1	1.4
13	20.5	4.5	6.6	4.9	8.4	8.2	9.5	7.2	13.7	11.8	15.8	12.4	15	8.8	3.7	3.2	4.4
10.8	17	3.7	8.9	9.1	8.6	11.9	12.1	11.7	7.8	6.3	9.6	7.4	9	5.5	3	0.6	5.7
11.2	21.8	21.4	N/A	N/A
...
23.4	26	21.9	4	2	5.5	4.2	4.8	3.8	19.5	22.3	17.1	10.8	11.1	10.4	3.5	2.2	4.4
9.5	15	4.4	5.3	4.8	6	22.4	28.6	16.3	6.9	5	8.9	8.1	9.1	7	5.3	7.5	2.9
11.9	16	7	5.3	4.9	5.9	25.2	27.9	22.1	7.7	8.4	6.9	9.2	8.8	10	4.6	6.1	3
...
18.4	10.5	15	20.2	6.8	3.2
...
19.7	23.6	15.6	5.1	4.5	5.2	9.5	9.4	9.8	12.9	11.6	13.4	15.4	16.6	14.6	5.8	7.7	2.7
...
...
...
32.4	33.3	31.2	5	5	5	6.7	5.6	7.8	10.1	9.3	11.1	19.1	18.4	19.5	9.5	10.4	8.7
4.6	12.9	16.0	4.5	3.1
12.3	23	3.9	5.3	2.2	7.8	12.2	12.8	11.3	21.4	10.7	29.9	9.9	10.1	9.8	3.2	5.8	1.2
...
16.4	20.1	11.4	7.5	9.4	5.1	12.6	12	13.4	17.2	10.4	26.2	13.7	11.2	16.9	1.7	2.1	1.3
15.1	22.9	7.3	6.9	7.2	6.5	7	7.4	6.7	12.6	6.1	19.2	11.4	11.4	11.1	9.7	9.5	10.1
8.6	13.3	4.5	10.2	9.2	11.3	14.1	18.5	10.2	16.6	8.7	22.8	8.8	9.5	8.4	5.4	5.4	5
...
14	24.1	7.4	3.9	3.9	4	16.8	8.8	20.7	16	9.3	20.8	10.1	17.3	5.4	3.3	5.3	1.9
23.8	28.6	17.2	5.9	6.6	5.5	8.8	9.2	8	8.9	6.7	11.4	19.9	19.6	21	7.3	9.4	5.4
9.2	9	9.3	4	7.1	1.3	9.6	7.5	11	25.7	20.9	29.7	12.2	9.9	14.2	2.3	3	1.7
11.7	16.2	6.6	5.8	5.5	6.1	21.5	24.3	18.3	19.9	15.7	24.8	6.7	6.7	6.8	2.7	4.1	1.2
...
32.3	37.2	...	3.2	1.1	...	13.2	13.7	...	6.6	6.4	...	13.4	11.7	...	6.4	7.6	...
...
4.7	13.9	2.5	3.3	1.9
12.2	11.2	11.6	13.6	10.2
...
10.1	17.3	3.5	4.4	4.1	4.6	11.6	9.7	13.4	20.9	13.7	27.4	13.6	18	9.6	6.1	9.1	3.5
...
11.4	14	8.7	4.1	4.3	3.6	9.4	9.2	9.7	10.3	12.2	8.4	11	13.7	8.2	5.6	5.9	4.7
...
27.4	33.1	22.5	10.5	10.4	10.6	10.8	11.4	10.3	12.8	10.9	14.4	12.4	12.3	12.2	11.9	9.4	14
27	31.6	22.4	1.8	2	1.6	30.1	23.7	36.5	9.6	7.2	12	7	9.6	4.4	15.7	16.7	14.6
17.6	20.1	14.6	2.8	2.1	3.3	9.5	12.5	5.7	22.7	23.2	21.9	13.3	16.9	8.1	6.5	9.8	2.1
...
24.8	30.9	12.6	4.2	3.7	5.1	17.8	18	17.3	7.7	6.1	10.7	10.1	12.3	5.7	4.4	4.3	4.6
...

Pays/territoire/ zone géographique ^[1]	Prévalence médiane des cas de harcèlement										
	Total ^[2]	Garçons ^[2]	Filles ^[2]	4 ^e année (9-10) ^[3]		11 ans ^[2]	13 ans ^[2]	8 ^e année (13-14) ^[3]	14 ans ^[2]	15 ans	
				PIRLS	TIMSS					GSHS/ HBSC	PISA ^[4]
Lituanie	54	54.3	53.6	40	44	57.4	54.5	28	...	49.4	16.4
Luxembourg	30.1	28.6	31.4	38.1	29.5	24	15.7
Macédonie (ex-République yougoslave de)	23	26.7	19.3	22.6	26.4	20.3	...
Malaisie	20.9	24	17.8	24.1	52	21.9	16.7	...
Malawi	44.9	42.9	46.5	50.6	...	41.6	44.4	...
Maldives	30.1	30.4	29.5	25.3	...	32.2	29	...
Malte	25.7	29.8	21.3	46	...	30.3	28.4	36	...	16.5	...
Maroc	38.2	44	31.6	43	56	...	37.6	49	38.3	38.8	...
Maurice	35.7	42.1	29.5	33.9	...	36	37.1	...
Mauritanie	47.2	48	46.3	46	...	45.1	48.9	...
Mexique	20.2
Mongolie	30.5	35.9	25	30.8	...	31.8	28.7	...
Monténégro	16.4
Montserrat	28.1	31.8	24.8	27.9	...	27.8	29	...
Mozambique	45	45	46.4	47.6	...	37.4	48.6	...
Myanmar	50.1	51.4	48.7	52.1	...	49.7	47.6	...
Namibie	46.6	47.9	45.4	44.9	...	47.6	46.9	...
Nauru	38.9	39.8	37.9	35.5	...	41	40.3	...
Népal	50.6	56.2	45.4	51.6	...	49.7	50.6	...
Nioué	35.5	38.2
Norvège	21.4	22.5	20.3	26	30	24.3	20.9	25	...	17.9	17.7
Nouvelle-Zélande	60	60	45	26.1
Oman	42.3	45.4	39.3	52	58	...	45.1	56	43.2	40.2	...
Ouganda	45.5	50	41.1	47.3	...	44.6	45.5	...
Pakistan	41.1	45.1	35.3	37.1	...	43.6	40.7	...
Paraguay	16.7	19.2	14.6	17.2	...	16	17.1	...
Pays-Bas	22.3	22	22.7	42	41	26.3	23.3	17.3	9.3
Pérou	47.4	46.7	48.2	45.1	...	48.4	47.7	18.4
Philippines	51.2	53.3	49.3	51.9	...	52.5	49.4	...
Pologne	30.3	32.1	28.5	28	27	33.8	31.1	25.9	21.1
Polynésie française	25.1	26.2	24.1	23.9	...	26.4	25.2	...
Portugal	39	42.6	35.8	40	43	40.9	41.1	34.2	11.8
Qatar	42.1	48.8	34.8	57	57	...	39.6	39	42.4	47.6	25
République de Corée	24	16	11.9
République de Moldova	34.7	34	35.4	33.9	38	32.1	...
République démocratique populaire lao	13.2	15.2	11.3	19.3	...	16.4	10.6	...
République dominicaine	24.3	26.3	22.3	26.1	...	21.2	26	30.1
République tchèque	17.8	18.7	17	38	40	18.6	19.4	15.5	25.4
Rodrigues	50	44.8	54.4	54.3	...	49.4	47.1	...
Roumanie	33.8	36.7	31.1	32.5	39	30.3	...
Royaume-Uni	23.9
Royaume-Uni - Angleterre	32.4	30.8	34	48	46	33.6	33.9	38	...	29.4	...
Royaume-Uni - Écosse	33.8	30.3	37.2	38.6	36.8	25.5	...
Royaume-Uni - Pays de Galles	36.4	33.6	39.1	36.9	40	32.4	...
Royaume-Uni -Irlande du Nord	41	36
Saint Kitts-et-Nevis	22.7	24.9	20.4	24.4	...	25.3	19.1	...

Types de harcèlement ^{[2], [5]}									Motifs de harcèlement ^{[2],[6]}								
Physique			Psychologique / exclusion social			Sexuel			Apparence physique			Race, nationalité ou couleur			Religion		
Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille
...
8.1	12.6	6.4	7.2	3.6
...
14.2	18.9	8	4.2	3.1	5.7	19.6	18.5	21.1	19.7	17.7	22.3	11.4	11.4	11.4	4	4.8	3
16.4	15.9	15.5	10.9	9.1	12.3	7.4	12	3.1	14.4	13.3	16.1	17.1	17.6	16.6	15.9	17.4	15
6.3	9.2	3.9	4.7	4.5	5.1	11	14.3	8.4	18.2	15.1	21.7	10.3	11.1	9.3	3.7	4.1	2.4
...
16.4	20.6	10.8	5.5	4.3	7.2	21.7	24	19	7.4	5.5	9.8	11.8	11.4	11.8	3.9	5	2.1
13.2	19.1	5.5	5.6	1.8	10.7	15.1	18.8	10.3	13.8	10.3	18	11	12.6	9	4.1	4.7	2.8
23.1	23.4	23.1	8.5	10.7	6	10.7	7.3	14.2	3.6	4	3.3	20.7	22.9	18.5	19.4	17.9	20.2
...
20.9	28.9	10.8	22	18.2	26.9	3.3	3.3	3.4	15.4	9	23.3	3.4	3.4	3.4	1.6	2	1.1
...
20.9	0	8.6	14.9	14.8	1.8
48.7	44.4	55.3	1.7	2.1	1.2	10	13.4	5.5	4.2	3.2	5.7	13.6	11.4	16.7	7.3	9.6	4.3
16.2	25	8.2	11.9	7.3	16.4	2.6	3.2	1.7	24.1	17.9	30	18.3	21.5	15	5.8	6.6	4.9
22.5	29.5	16.7	4.9	3.4	5.8	8.1	4.7	10.9	18.1	12.1	22.9	13.3	16.6	10.7	5.3	5	5.2
29.5	29.3	27.9	3.8	5.9	1.7	11.2	14.7	8	16.8	18.3	15.7	9.1	12.8	5.7	7.2	6.8	7.8
13.5	15.2	10.9	3.3	3.3	3.1	10.1	10.7	9.6	7.6	6.1	9.1	8.9	9.6	7.1	8.1	9.8	6.5
...
...
...
11.9	15.1	8.2	2.2	2	2.5	35.2	36.3	33.9	10.4	11.9	9.1	7.5	11.9	2.7	2	2.7	1.3
26.5	28.2	23.3	6	5.3	6.8	9.5	8.5	11	10.4	8.8	12.2	14.1	17.3	10.8	13.5	11.3	16.6
27	24.1	33.9	2.2	2.5	1.6	7.9	8.9	5.5	9.2	9.3	8.9	15.9	18.1	10.5	5.6	7	2
10.3	10	12.9	17.7	9.3	4.7
...
9.9	12.9	7.2	10.5	10.8	10.3	11.2	11.6	10.8	17.6	13	21.7	6.7	8.1	5.3	4.6	3.6	5.6
16.5	18.2	14.9	5.4	3	7.8	24.1	26.1	22.2	13.4	10.3	16.6	21.2	23.5	18.7	3.3	4.6	1.9
9.6	16.2	10.5	14.3	N/A
8.4	11.2	5.5	7.4	7.3	7.5	21.4	15.2	27.9	21.4	17	25.9	8.1	12.6	3.5	2.2	2.5	1.8
...
17.4	16.9	16.9	5.9	5.3	7.1	15.1	17.2	11.2	6	6.6	5.2	25.4	25.4	25.7	13.5	13.6	14.1
...
...
36.3	3.5	5.9	14.1	9.3	1.9
14.7	20.2	6.1	5.2	3.2	7.7	14.7	9	21.5	18.1	11.6	26.2	11	14.2	6.5	4	2.9	5.3
...
14.8	21.1	10.8	1.7	2.3	1.3	11.3	13	10.2	21.9	18.7	23.9	12.2	15.4	10.2	3	3.6	2.6
18.3	20.4	9.2	9.1	6.7
...
12.9	28.2	16.6	N/A	N/A
...
...
...
21.9	30.6	12.3	4.3	5.6	3	12.2	11.5	12.4	15.6	12.1	19.9	12.8	14.7	10.9	5.7	6.1	5.4

Pays/territoire/ zone géographique ^[1]	Prévalence médiane des cas de harcèlement										
	Total ^[2]	Garçons ^[2]	Filles ^[2]	4 ^e année (9-10) ^[3]		11 ans ^[2]	13 ans ^[2]	8 ^e année (13-14) ^[3]	14 ans ^[2]	15 ans	
				PIRLS	TIMSS					GSHS/ HBSC	PISA ^[4]
Saint-Vincent-et-les Grenadines	29.9	30.7	29.4	34.3	...	27.5	25.3	...
Sainte-Lucie	25.1	25.2	25.1	29.4	...	23.7	23.1	...
Samoa	74	78.6	69.4	74.1	...	74.2	73.7	...
Serbie	27
Seychelles	47.4	44.5	49.9	52	...	49.1	41.2	...
Singapour	50	53	42	25.1
Slovaquie	26.7	28.5	24.8	43	43	29.2	27.3	23.4	22.5
Slovénie	22.1	25.5	18.8	44	42	23.8	25.5	28	...	16.8	16.4
Sri Lanka	39.4	50.2	28.8	45.2	...	38.1	35.2	...
Suède	12.6	11.4	13.8	29	35	15.4	14.3	26	...	8.7	17.9
Suisse	33.2	33.8	32.6	39.7	33.9	26.6	16.8
Suriname	26.3	26.4	26	...	24	...	30.8	...	26.3	23.4	...
Tajikistan	7.1	7.1	7.1	8.4	...	8.2	5.4	...
Tanzanie (République-Unie de)	26.9	25	28.1	28.5	...	25.7	26.5	...
Thaïlande	33.2	38.3	27.8	38.9	67	31.1	29	27.2
Timor-Leste	31.3	38.5	24.7	34.6	...	31.8	29.4	...
Tokélaou	40.5	38.6	38.9
Tonga	38.1	45.5	30.5	47	...	38.6	29.3	...
Trinité-et-Tobago	15.4	17.9	13	63	12.7	...	17.1	16.1	...
Tunisie	30.6	37.4	24.4	30.8	...	30	31.1	28.2
Turquie	55.5	56.8	54.1	...	43	63.9	58.9	31	...	41.3	18.6
Tuvalu	26.9	40.1	15	27.2	...	28.8	24.1	...
Ukraine	37.6	38.5	36.9	42.9	38.8	32	...
Uruguay	19.1	17.7	20.4	21.3	...	19.2	17.6	16.9
Vanuatu	67.3	68	66.5	68.1	...	67.4	66.1	...
Venezuela - Barinas	34.5	38.9	30.4	33.1	...	34.4	37.7	...
Venezuela - Lara	36.1	36.7	35.6	36.8	...	35.1	36.9	...
Viet Nam	26.1	26.1	26.2	28.5	24.5	...
Wallis-et-Futuna	30.8	30.2	30.9	32.1	...	27.1	33.5	...
Yémen	41.5	47.3	33.4	43.8	...	41.1	40	...
Zambie	65.1	62.5	67.1	63.7	...	66	65.3	...
Zimbabwe - Bulawayo	59.9	70.2	52.5	49.7	...	65.4	59.9	...
Zimbabwe - Harare	55.3	60.2	51.1	56.6	...	57.8	52.7	...
Zimbabwe - Harare	67.2	65.9	68.6	68.5	...	69.4	65.4	...

* Ce tableau regroupe des données recueillies dans le cadre de différentes enquêtes pour lesquelles les années de collecte de données, les caractéristiques des échantillons et les méthodes de mesure varient. C'est pourquoi il n'est pas recommandé de comparer les données provenant de différentes sources.

- [1] Les noms des pays, territoires et zones géographiques repris dans ce tableau sont ceux utilisés dans les enquêtes internationales dont il compile les résultats. Ces désignations n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.
- [2] La prévalence est estimée à partir des données pondérées recueillies au cours des derniers cycles de collecte des données des enquêtes GSHS (2017) et HBSC (2013-2014), complétées par des données issues de cycles antérieurs pour les pays n'ayant pas transmis de données au cours des cycles de collecte les plus récents. Les pourcentages représentent la prévalence médiane des élèves déclarant avoir été victimes de harcèlement pendant au moins un jour au cours des 30 jours précédant l'enquête, dans les pays/territoires ayant participé à l'enquête GSHS (c'est-à-dire tous les pays/territoires à l'exception de ceux de l'Europe et de l'Amérique du Nord), ou au cours des quelques mois précédant l'enquête, dans les pays/territoires ayant participé à l'enquête HBSC (c'est-à-dire les pays/territoires d'Europe et d'Amérique du Nord).
- [3] Le pourcentage représente la prévalence des élèves déclarant avoir été harcelés chaque mois ou chaque semaine, PIRLS 2016 et TIMSS 2015.
- [4] Pourcentage d'élèves déclarant avoir été harcelés au moins plusieurs fois par mois, PISA 2015.
- [5] Pour chaque type de harcèlement, pourcentage des élèves qui ont répondu que ce type de harcèlement était celui dont ils avaient été le plus fréquemment victimes au cours des 30 jours précédant l'enquête (pays/territoires GSHS) ; ou pourcentage des élèves qui ont répondu que ce type de harcèlement était celui dont ils avaient été le plus fréquemment victimes au cours des deux derniers mois (pays/territoires HBSC).
- [6] Pour chaque motif de harcèlement, pourcentage des élèves ayant répondu que ce motif était celui pour lequel ils avaient été le plus fréquemment victimes de harcèlement au cours des 30 jours précédant l'enquête (pays/territoires GSHS) ; ou pourcentage des élèves qui ont répondu que ce motif était celui pour lequel ils avaient été le plus souvent été victimes de harcèlement au cours des deux derniers mois (pays/territoires HBSC).

Types de harcèlement ^{(2), [5]}									Motifs de harcèlement ^{(2), [6]}								
Physique			Psychologique / exclusion social			Sexuel			Apparence physique			Race, nationalité ou couleur			Religion		
Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille
20.7	28.2	13.8	5	5.5	4.6	8.2	8.7	7.8	15.9	10.1	21.1	8.5	9.2	7.9	4.3	7.8	1.1
11.8	20.2	5.1	6.5	5.8	7.1	11.3	8.5	13.6	20	15.3	24.2	5.3	5.1	5.4	5.7	10	2.3
20.5	20.4	20.9	5.3	4.6	5.6	10.6	12.3	8.7	8.5	8.6	8.8	23.9	24.7	23.4	17.2	18.6	15.7
...
12	19	7.4	2.7	3.6	2.1	8.1	10	6.9	15.5	10.5	18.8	13.6	18	10.7	3.3	3.1	3.5
...
...
...
9.3	11.4	5.6	9.9	10	9.4	9.3	10.4	7.2	14.4	11.7	19.1	11.3	11	12	3.3	3.7	2.8
...
...
4.3	8.8	0	0.9	0.9	0.9	6.1	9.5	3.4	18.4	14.4	21	6.9	7.9	6.3	1.4	1.2	1.7
51.2	53.1	49.1	2.9	1.8	4.4	9.6	7.9	12	3.1	2.9	1.9	17.8	18.5	17.4	6.2	9.3	2.7
23.2	23.9	21.8	9.5	9.4	9.9	6.8	8.6	5	11.9	10.3	13.8	16.2	17.6	14.3	8.8	6.4	11.1
22.6	26.2	17.8	3.5	2.4	5	30.6	30.3	31.6	9.1	7.1	12	9.6	10.4	8	3.1	4.1	1.8
27.9	32.7	23.5	4.4	3.7	4.7	30.6	29.1	33.4	2.4	2.6	2.5	8.7	10	5.9	10	7.9	9.1
...
31.3	35.7	25.4	3.7	4.1	3.1	6.9	7.7	5.3	9.7	7.4	12.6	14.2	11.9	17.9	6.3	5.5	7.2
19.1	25.8	11.6	2.9	3.5	2.2	10.9	15.9	5.4	19	14.7	24.2	11.1	11.8	10.3	4.4	3.7	4.2
11.3	14.7	6.6	5.2	6.7	3.2	12.1	13.6	10.2	12.5	10.7	15.3	8.5	10	6.5	5.7	5.4	6.3
...
37.6	44.6	...	3.2	1.4	...	4.3	5.7	...	4.2	4.3	...	16.8	16.4	...	5.4	5.8	...
...
4	6.6	2.4	7.2	3.9	9.4	18.9	22.7	16.4	31.1	26.7	34.1	5.7	6.6	5.2	1.3	1.3	1.4
33.2	42.7	23.1	4.1	2.6	5.6	9.7	10.6	8.5	10.5	8.4	12.9	14.6	13.7	16	6.8	5.5	8.3
27.9	40.5	12.9	4.7	2.2	7.6	9.3	9.5	9.3	9.2	6.9	12	12.2	11	13.3	7.5	5.9	9.1
17.3	27.2	8.1	6.4	5.6	6.5	15.6	18	13	11.4	6.3	15.8	8.7	13.4	4.6	4.7	4.6	5.1
14.5	22.4	7.7	2.1	1	3	10.1	10.5	9.7	8.6	6.8	10.1	2.2	2.1	2.3	1.4	1.2	1.6
11.8	...	8.5	5.8	...	8.3	27.3	...	28.3	12.6	...	14.7	6.8	...	3.4	0.8	...	1.4
29.5	29.9	29.5	3.7	3.7	4.1	9.4	11.8	5.8	5	3.8	7.4	21.6	26.7	10.9	9.8	5.5	16.4
23.1	21.7	23.6	8.3	7.5	9.3	9.1	6.9	11.5	11.3	12	9.8	20	21.5	19.5	14.6	15.9	13.3
20.7	25.2	16.3	9	5.8	12.2	7	7.1	6.8	22.5	18	26.8	11.3	14	8.6	8.7	9.1	8.4
21.2	25.6	17	11	8	14	11.6	11.6	11.7	20.7	19.3	22.3	9.6	8.5	9.8	8.4	10	6.9
22.7	23.8	21.6	10.7	6.9	14.2	11.7	15.7	7.9	15	11.8	17.9	15	18.6	11.7	11.1	9.7	12.4

Annexe 3.

Prévalence des étudiants qui ont déclaré avoir été victimes de bagarres ou d'agressions physiques au cours des 12 derniers mois, par pays ou territoire

Pays/territoire/ zone géographique ^[1]	Bagarres						Agressions physiques					
	Total	Sexe		Âge			Total	Sexe		Âge		
		Garçon	Fille	13	14	15		Garçon	Fille	13	14	15
Afghanistan	40.6	47.1	31.6	42.0	41.8	38.6	34.6	40.6	26.6	29.3	36.2	36.2
Algérie	47.7	61.3	35.5	50.0	47.0	46.6	24.5	34.1	15.8	28.4	23.9	21.9
Anguilla	29.8	37.1	22.3	31.2	33.9	24.8	28.2	33.0	22.8	28.8	31.2	24.7
Antigua-et-Barbuda	47.5	55.1	38.4	48.7	48.2	45.5	39.9	46.5	32.7	40.7	40.2	38.7
Argentine	34.1	44.2	24.7	33.8	34.7	33.4	24.8	30.0	20.0	25.2	25.1	24.3
Bahamas	40.0	44.3	35.9	38.4	39.7	44.3	30.9	35.1	26.8	33.6	30.4	25.5
Bahreïn	42.6	53.6	30.8	44.2	43.9	39.7	27.9	36.1	19.1	30.2	27.6	25.9
Bangladesh	21.1	27.1	10.2	23.5	20.0	20.5	62.5	66.5	55.1	70.8	60.0	58.3
Barbade	38.4	47.9	28.3	41.3	39.2	35.7	29.3	30.8	27.6	29.7	28.7	29.6
Belize	36.0	42.7	29.7	36.3	38.1	33.4	28.1	33.6	23.0	26.4	29.2	28.4
Bénin	30.5	32.1	27.3	36.0	31.4	27.9	25.4	27.8	20.5	26.4	28.1	23.3
Bhoutan	42.5	51.7	34.4	43.8	43.6	40.6	40.7	48.5	34.0	44.1	42.7	36.8
Bolivie (État plurinational de)	33.0	45.3	20.8	33.9	32.4	33.0	34.7	38.8	30.3	34.3	33.4	36.2
Botswana	47.7	54.4	41.7	45.3	45.6	49.7	55.7	56.9	54.7	52.1	54.1	57.8
Brunei Darussalam	24.4	31.9	17.1	26.2	26.2	20.7	27.5	32.1	23.3	29.7	25.9	27.6
Cambodge	13.8	15.3	12.2	16.4	12.9	12.9	20.6	24.0	17.4	22.3	21.4	18.8
Chili	28.5	38.2	19.0	32.2	27.9	25.6	21.1	25.1	16.7	22.3	22.1	19.1
Chine - Beijing	15.8	25.5	6.3	14.1	15.7	17.9
Chine - Hangzhou	17.9	29.3	5.7	17.8	17.2	19.1
Chine - Urumqi	22.0	34.7	8.3	22.4	22.4	21.0
Chine - Wuhan	20.1	30.4	8.1	18.4	21.4	21.9
Colombie - Bogota	39.4	55.4	27.0	36.5	40.7	40.7	30.5	38.8	24.0	32.1	31.1	28.4
Colombie - Bucaramanga	34.1	48.4	21.3	34.7	34.7	32.8	28.3	35.6	21.8	26.9	30.1	27.6
Colombie - Cali City	30.3	43.0	20.3	27.1	29.2	35.2	23.0	30.4	17.3	22.4	22.1	24.6
Colombie - Manizales	31.3	45.2	20.4	34.9	30.6	29.0	25.6	34.1	18.8	27.7	26.1	23.2
Colombie - Valledupar	29.8	41.8	21.0	34.4	28.4	27.3	23.5	26.1	21.5	23.0	25.8	21.7
Costa Rica	22.1	32.3	12.1	20.4	22.8	23.0	13.8	16.0	11.8	13.4	13.6	14.5
Djibouti	59.5	68.1	46.6	64.0	54.2	61.9	56.2	63.8	44.6	53.0	53.5	58.8
Dominique	39.1	47.7	29.8	35.7	43.5	38.5	37.8	43.3	31.7	33.4	42.0	38.2
Égypte	45.1	62.0	28.9	43.2	48.2	44.2	55.5	63.8	47.7	57.9	55.6	50.2
El Salvador	25.6	33.9	16.9	26.6	23.8	26.8	18.9	20.6	16.9	16.6	20.4	19.0
Émirats arabes unis	41.2	54.3	28.8	42.9	44.0	37.2	27.8	36.7	19.2	34.0	29.9	21.2
Équateur - Quito	37.3	53.4	21.3	33.6	37.6	41.9	36.2	38.7	33.8	36.0	36.7	35.8
Équateur - Guayaquil	36.0	50.8	22.9	35.9	37.4	34.0	34.8	38.5	31.1	34.9	31.1	40.5
État palestinien - Cisjordanie	46.0	66.2	24.6	45.0	47.8	44.4	36.7	48.9	23.6	42.8	33.4	34.0
État palestinien - Gaza	41.9	49.9	32.8	40.9	40.4	44.6	46.7	53.1	39.5	51.0	43.4	46.2
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	30.1	40.7	18.4	30.4	27.4	32.6	19.5	24.6	13.8	19.2	17.8	21.8
Fidji	33.6	43.1	24.2	29.5	35.7	32.5	34.2	39.3	28.5	40.3	34.7	32.7
Ghana	52.5	57.8	47.4	57.8	47.5	53.6	49.5	49.7	49.4	48.8	48.2	51.4
Grenade	38.2	52.7	26.9	34.5	36.8	43.2	41.0	55.2	30.0	37.2	42.6	42.9
Guatemala	22.8	31.2	14.1	23.7	20.7	24.3	24.0	28.5	19.3	26.6	20.2	25.9
Guyana	37.9	51.3	25.0	36.2	42.9	34.0	39.1	44.4	33.8	38.3	41.2	37.6
Honduras	28.0	36.4	20.5	32.2	26.9	23.8	20.5	21.7	19.1	23.8	18.1	19.4
Îles Cook	30.5	34.6	25.9	34.8	30.6	28.4	38.5	40.2	36.9	38.9	40.8	35.8
Îles Salomon	52.7	53.5	50.7	55.5	50.9	52.7	56.0	56.2	53.4	51.3	56.1	58.4

Pays/territoire/ zone géographique ^[1]	Bagarres						Agressions physiques					
	Total	Sexe		Âge			Total	Sexe		Âge		
		Garçon	Fille	13	14	15		Garçon	Fille	13	14	15
Îles vierges britanniques	35.0	45.0	26.3	32.5	34.9	37.5	31.3	38.5	24.8	27.0	32.0	34.6
Indonésie	24.6	35.9	13.1	25.8	25.0	22.0	33.9	43.2	24.5	37.2	32.2	31.4
Iraq	37.1	49.5	22.4	37.2	34.7	39.3	31.0	38.4	21.9	34.7	28.3	30.4
Jamaïque	34.5	44.3	25.4	29.9	36.0	35.3	26.9	34.7	19.6	23.2	25.1	30.2
Jordanie	46.5	65.1	29.9	45.0	46.4	47.0	38.2	51.1	26.3	37.8	38.6	38.0
Kenya	48.2	50.5	46.1	53.1	47.1	45.8
Kiribati	35.3	43.3	28.5	35.6	36.7	33.7	10.0	14.9	5.9	10.9	10.0	9.3
Koweït	42.8	56.0	30.0	41.3	46.3	40.8	29.2	38.0	20.7	30.3	32.0	26.0
Liban	40.2	57.3	24.4	39.3	40.5	40.7	20.9	26.7	15.6	24.0	19.9	18.8
Libye	39.8	55.7	23.0	38.6	38.4	43.0	29.5	42.4	16.0	28.8	28.0	32.1
Malaisie	30.1	38.5	21.9	32.6	31.3	26.3	29.2	33.6	24.7	30.9	29.6	27.0
Malawi	23.0	23.7	20.8	22.4	22.7	24.0	36.8	35.9	37.6	40.0	36.1	34.9
Maldives	31.7	41.1	22.8	35.7	34.9	28.4	31.1	38.9	23.4	35.5	33.6	28.4
Maroc	39.7	53.1	24.6	39.2	39.9	40.1	24.1	28.7	18.6	22.2	25.4	24.7
Maurice	35.5	49.2	22.2	28.2	35.8	42.3	23.3	30.5	16.2	18.2	21.7	29.9
Mauritanie	57.8	66.1	48.3	61.4	57.2	57.0	52.7	56.3	48.8	50.4	51.9	54.1
Mongolie	43.8	64.6	23.0	43.1	45.9	42.4	30.0	38.0	21.8	29.9	30.9	29.1
Montserrat	39.0	49.8	28.8	42.0	37.7	37.2	33.6	43.6	24.6	30.3	29.5	42.4
Mozambique	39.8	42.2	36.8	36.0	38.6	42.3	36.0	37.2	34.6	33.9	35.8	37.1
Myanmar	24.1	31.1	17.4	28.5	21.4	21.9	32.8	40.5	25.9	37.9	31.5	27.5
Namibie	35.8	44.0	29.2	36.1	34.3	36.7	41.5	47.1	37.0	41.3	37.9	44.4
Nauru	45.2	48.5	42.2	46.6	44.2	44.8	55.1	59.5	51.4	66.6	46.8	51.1
Népal	39.9	45.2	35.1	38.9	41.0	39.6	44.9	51.0	39.1	47.9	45.9	40.8
Nioué	32.9	47.1	41.0	27.8
Oman	47.8	55.6	41.3	49.8	50.4	44.7	29.6	36.1	24.1	31.5	31.9	26.9
Ouganda	35.5	39.3	32.2	37.5	32.3	37.3						
Pakistan	37.3	46.9	22.5	34.2	37.9	38.4	33.8	38.7	26.3	32.8	33.4	34.9
Paraguay	20.2	26.1	14.5	20.2	18.6	21.8	16.2	18.7	13.7	21.1	12.8	15.9
Pérou	36.9	52.4	21.5	37.1	38.8	35.0	37.2	42.2	32.2	33.5	39.5	37.1
Philippines	38.7	43.7	34.0	42.5	40.1	34.2	38.6	42.3	35.0	37.0	40.1	38.3
Polynésie française	31.7	38.5	24.7	36.1	31.7	27.1	16.4	19.8	13.0	18.2	18.3	12.5
Qatar	50.6	62.5	38.0	47.0	52.4	54.7	40.4	50.6	29.6	38.0	40.8	44.7
RDP Lao	10.2	12.0	8.7	10.7	12.1	9.2	19.5	23.1	16.2	18.8	23.9	17.5
République Dominicaine	25.9	32.4	19.2	29.0	27.5	23.8	24.2	26.4	22.3	26.3	24.4	23.5
Rodrigues	34.5	40.6	29.2	40.7	32.8	31.2	31.8	34.1	29.8	34.3	33.4	28.2
Saint Vincent-et-les Grenadines	46.0	55.5	37.1	52.6	41.2	40.9	38.9	45.8	32.7	42.8	35.9	35.9
Saint-Kitts-et-Nevis	37.8	44.2	31.2	41.5	38.0	35.5	34.9	42.2	27.6	38.6	33.9	34.0
Sainte-Lucie	40.7	52.4	31.1	49.1	41.3	33.5	34.0	41.7	27.7	40.4	33.1	29.8
Samoa	67.7	73.3	62.1	70.0	66.8	67.3	71.0	73.2	68.3	68.7	72.3	70.7
Seychelles	34.1	41.4	27.4	39.0	33.8	29.7	28.0	35.0	21.5	29.3	25.2	29.4
Sri Lanka	46.3	56.7	36.1	51.9	46.2	40.9	38.2	47.4	28.7	43.2	39.5	31.8
Suriname	20.5	30.4	12.3	21.3	19.0	21.5	23.3	28.2	19.2	25.0	21.2	24.0
Swaziland	19.4	27.4	14.3	27.9	18.8	15.6	32.0	36.0	29.3	31.2	32.1	32.2
Tajikistan	21.8	29.5	12.5	25.5	22.4	19.3	24.8	27.0	21.4	28.0	26.3	21.5
Tanzanie (République-Unie de)	30.9	33.2	28.2	38.1	30.4	23.9	54.6	56.1	53.2	53.2	54.1	56.6
Thaïlande	29.0	37.0	20.5	33.1	27.2	26.2	29.8	39.2	19.7	35.4	28.8	24.2
Timor-Leste	33.7	39.8	26.9	37.1	32.4	33.4	41.6	44.0	38.6	50.7	39.9	39.2
Tokélaou	75.1	88.4	60.1	57.4	49.0	65.4			
Tonga	38.1	49.9	25.3	41.7	38.9	33.9	48.4	54.1	42.3	49.8	47.5	48.1
Trinité-et-Tobago	35.9	44.6	27.2	32.3	37.8	37.2	34.3	42.0	26.5	31.0	35.9	35.7
Tunisie	47.4	70.7	24.3	47.9	48.0	45.9	46.4	62.8	30.1	44.6	47.8	46.4
Tuvalu	71.1	76.5	65.8	73.2	72.7	66.1	62.7	73.1	53.3	65.8	58.9	62.9

Pays/territoire/ zone géographique ^[1]	Bagarres						Agressions physiques					
	Total	Sexe		Âge			Total	Sexe		Âge		
		Garçon	Fille	13	14	15		Garçon	Fille	13	14	15
Uruguay	25.9	38.0	15.4	21.8	27.0	27.7	14.9	17.0	12.9	12.1	16.6	15.2
Vanuatu	50.5	59.9	41.8	55.8	49.7	43.4	54.0	55.8	51.4	57.3	54.2	48.6
Venezuela - Barinas	31.1	46.4	16.6	31.5	30.2	31.8
Venezuela - Lara	28.2	45.4	11.8	29.4	28.3	23.3
Viet Nam	21.8	33.4	11.8	...	23.5	20.3	28.0	35.8	21.3	...	30.7	25.5
Wallis-et-Futuna	35.0	48.7	22.9	33.8	34.4	36.5	16.0	19.8	12.4	17.8	19.2	11.7
Yémen	44.3	56.9	27.5	45.3	51.4	36.6	40.1	48.4	28.4	40.9	43.4	36.1
Zambie	53.0	50.3	55.9	58.1	54.6	48.3
Zimbabwe - Bulawayo	38.8	47.1	32.7	34.0	42.3	37.9
Zimbabwe - Harare	37.9	45.2	30.7	40.0	39.1	35.9
Zimbabwe - Manicaland	47.3	49.2	45.5	48.5	46.2	47.8

Source : GSHS.

[1] Les noms des pays, territoires et zones géographiques repris dans ce tableau sont ceux utilisés dans les enquêtes internationales dont il compile les résultats. Ces désignations n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation

Au-delà des chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école

La violence en milieu scolaire sous toutes ses formes, y compris le harcèlement, porte atteinte aux droits des enfants et des adolescents à l'éducation, la santé et au bien-être. Aucun pays ne peut assurer une éducation de qualité inclusive et équitable si les élèves sont confrontés à la violence dans les écoles.

Cette publication fournit un aperçu de la prévalence des différentes formes de violence et de harcèlement à l'école au niveau mondial. Elle présente les tendances en termes d'évolution de cette prévalence, globalement et dans les différentes régions du monde. Elle examine les facteurs qui rendent les jeunes plus vulnérables à la violence et au harcèlement à l'école, ainsi que les conséquences de ces phénomènes. Pour la première fois, cette publication rassemble une multitude de données quantitatives issues de deux vastes enquêtes internationales, l'Enquête mondiale en milieu scolaire sur la santé des élèves (Global School-based Student Health Survey, GSHS) et l'Enquête sur le comportement de santé des enfants d'âge scolaire (Health Behaviour in School-aged Children, HBSC), qui couvrent 144 pays et territoires de toutes les régions du monde ; mais aussi d'un grand nombre d'autres études internationales et régionales.

Cette publication contient également une analyse des facteurs qui contribuent à l'efficacité des réponses nationales, fondée sur les études de cas commandées par l'UNESCO dans les pays étant parvenus à réduire la violence et le harcèlement dans leurs écoles ou à maintenir dans la durée les faibles taux de prévalence de ces phénomènes.

Contact

UNESCO

7, place de Fontenoy
75352 Paris France

 <https://fr.unesco.org/themes/violence-harcelement-ecole>

 @UNESCO_fr

 @UNESCOfr



Objectifs de
développement
durable